

La carte d'identité obligatoire à l'élection de décembre 1938.--Pas de prolongement de mandat

(LIRE EN PAGE 5)

Nos commissaires d'écoles démissionneront-ils ?

(LIRE EN PAGE 5)

Marche triomphale du Fuehrer dans les rues de Vienne

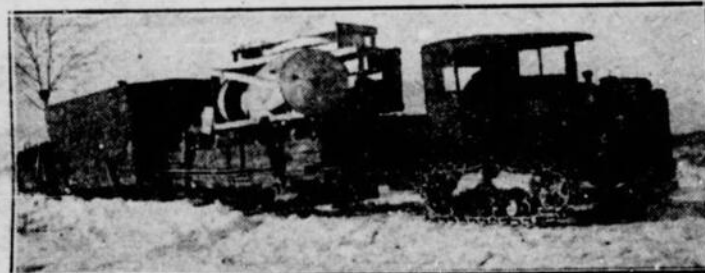


Le chancelier Adolphe Hitler fait son entrée triomphale dans une des rues principales de Vienne à la tête de son état-major à la suite de son discours sur l'Anschluss prononcé au square des Héros devant des foules considérables. Cette photo est la première qui nous soit arrivée d'outre-mer montrant distinctement les officiers allemands et leur chef, le Fuehrer.

Un couvercle d'égout saute et blesse trois enfants dans la rue

(LIRE EN PAGE 5)

Moyen de locomotion sommaire



On peut constater les difficultés qu'ont eues les autorités à coloniser le nord de la province par cette vignette. Elle représente le genre de "chemin de fer" qui faisait le transport entre Amos et Val-d'Or avant que le chemin de fer actuel soit terminé. Le convoi consistait en un fort tracteur trainant des wagons fixés sur des traîneaux.

Le sirop d'érable est arrivé



Les amateurs de sucre et de sirop d'érable seront servis à souhait, dans quelque temps. Les marchés de notre ville regorgeront de clients désireux de se faire une provision de ces bonnes choses. Ce matin, le représentant de la "Patrie" avait l'occasion de boire le nouveau sirop. On le voit ici, au milieu de M. H. Ostiguy, un client, à gauche, et P.-E. Nadon, vendeur autorisé de M. Paquette, d'Abbesford. — (Photo la "Patrie")



Premier départ de colons pour l'Abitibi

Hier soir, à 6 heures, à la gare Moreau, un nombreux groupe de colons s'est mis en route pour les terres d'Abitibi. Un grand nombre de parents et amis étaient venus leur souhaiter bonne chance. On remarque dans la photo du bas ceux-ci qui adressent un dernier salut ou une dernière poignée de mains avant le départ du train. C'était le premier contingent de colons cette année et le guide en était M. M. Boutet, des Chemins de fer nationaux.

(Photos la "Patrie")

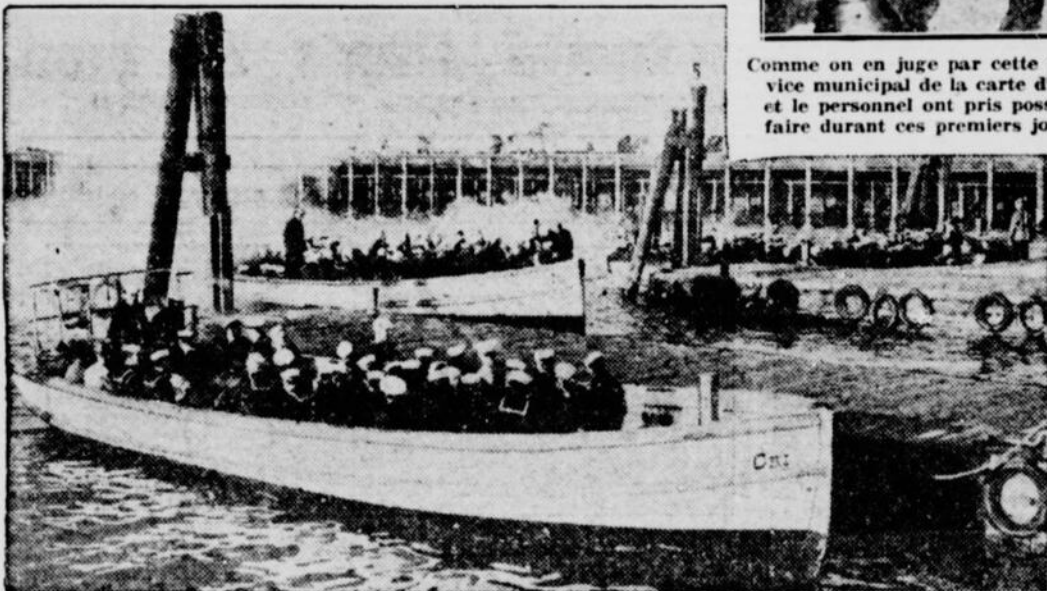


Réception au duc de Lévis Mirepoix



Un groupe de hautes personnalités canadiennes-françaises de la métropole recevaient hier après-midi au Ritz-Carlton le duc de LEVIS MIREPOIX, historien et écrivain français. On voit ici le duc causant avec le sénateur RAOUL DANDURAND. L'éminent visiteur français prononça au cours de la soirée une conférence intitulée : "L'histoire et le cinéma". (Photo la "Patrie").

Vers les manoeuvres de guerre



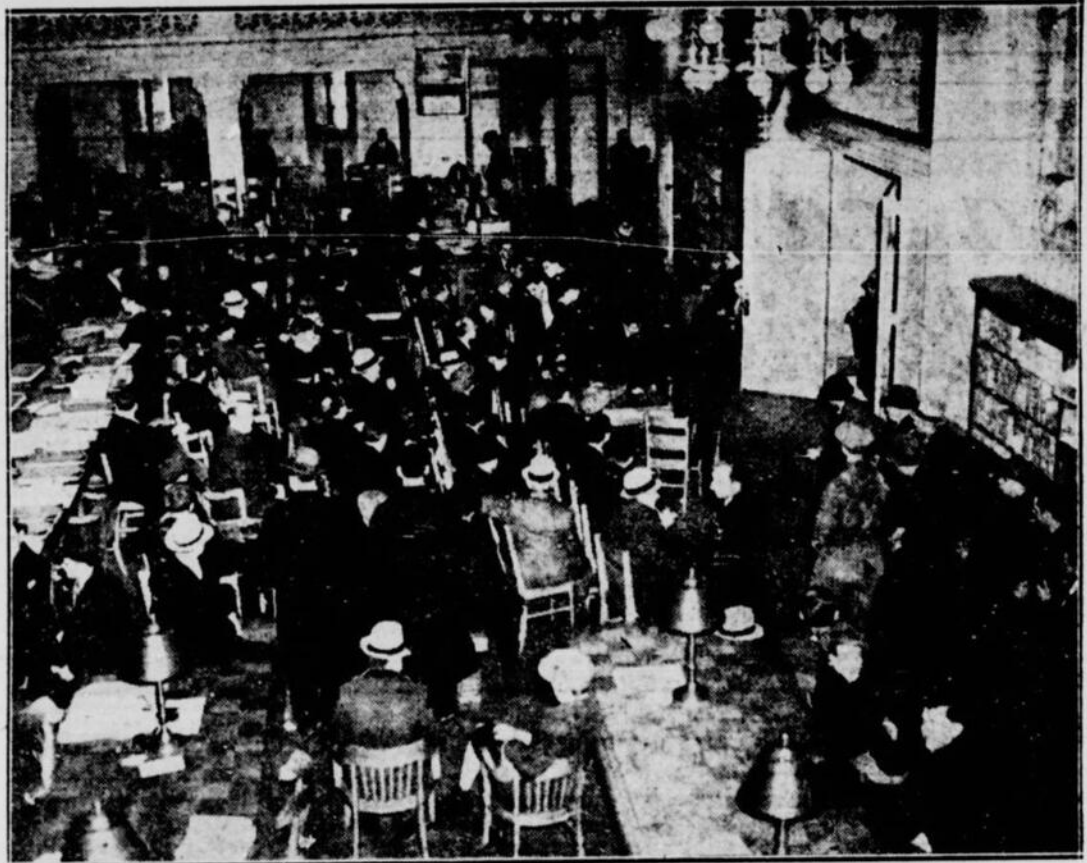
L'heure du départ vient de sonner pour la flotte des Etats-Unis. Les grandes manoeuvres de 6 semaines, au large des côtes commenceront sous peu. Plus de 60,000 officiers et marins, 150 navires et 400 avions de guerre prendront part à ces manoeuvres sur le Pacifique. Ce sera la plus colossale guerre simulée de l'histoire. On a refusé d'amener les journalistes.

Belle tenue de l'équipe Chomedey



De gauche à droite, GUY LACHANCE, ALPHONSE GAUTHIER, LUCIEN CADOTTE, MAURICE BRICAULT et HECTOR DAVID, formant l'équipe de l'école Chomedey de Maisonneuve qui fut l'une des plus applaudies lors du tournoi de natation et de plongeon, organisé au bain de Notre-Dame-de-Grâce par la Commission des écoles catholiques de Montréal. Maurice Bricault se distingua en remportant le premier rang dans le plongeon. (Photo la "Patrie").

Animation à la carte d'identité



Comme on en juge par cette vignette, une grande animation régnait hier dans les nouveaux locaux du service municipal de la carte d'identité, situés dans la bibliothèque Saint-Sulpice, rue St-Denis. Les officiers et le personnel ont pris possession de leurs nouveaux bureaux lundi de cette semaine et ils ont eu fort à faire durant ces premiers jours. (Photo la "Patrie").

Quand les collégiens s'amusent



Deux étudiants de l'Université Harvard se préparent pour un travesti. Entre confrères on s'aide, pourquoi pas ? Et c'est ainsi que David fait des efforts surhumains pour attacher le corset de son copain, Nathaniel.

Déblaiement des chaussées encombrées



On se démenait ferme hier après-midi, dans les rues de Snowden afin de rendre les trottoirs et les chaussées un peu plus acceptables pour les piétons et les automobilistes. Le déblaiement se fait rapidement cependant et il est aidé par la pluie et le temps doux, que nous avons depuis quelques jours. (Photo la "Patrie").

Concordia visite ses rues



Le groupe des échevins et officiers municipaux faisant l'inspection des rues de la métropole, s'arrête rue St-André pour se rendre compte du progrès des travaux de déblaiement et de rénovation. La toilette de Montréal se fait avec célérité et nous marcherons ou roulerons bientôt sur des trottoirs ou des chaussées bien propres et bien secs. (Photo la "Patrie").

Toilette de la rue St-Hubert



Le déblaiement des rues de Montréal s'effectue à la grande joie des citoyens qui espèrent ne plus avoir à patauger dans la boue et dans la neige malpropre. On voit ci-dessus des ouvriers qui s'occupent à faire la toilette printanière de la rue St-Hubert, dans le nord de la ville. (Photo la "Patrie").

Inspection municipale des rues



Les rues de la métropole ont été passées en revue durant la journée d'hier par un groupe d'échevins et d'officiers municipaux. On remarque dans le groupe: les conseillers Trefflé Lacombe, Alfred Filion, commissaire de la voirie; MM. J.-E. Blanchard, ingénieur en chef; C.-J. Leblanc, surintendant de la voirie; Joseph Brosseau, surintendant-adjoint; aussi les surintendants de division J. Scanlan, M.-B. Chauvin et M. Bénard. (Photo la "Patrie").

Le petit Claude et son papa, le nouveau juge C.-E. Guérin



Monsieur CLAUDE semble faire ses dernières recommandations à l'honorable juge C.-E. GUÉRIN, peu de temps après que celui-ci eut été assermenté comme juge de la Cour des Sessions de la Paix. Le bambin veut en outre rappeler à son papa que demain est sa fête et qu'il convient de célébrer dignement ce huitième anniversaire de naissance. Cette scène fut croquée hier matin aux bureaux d'un nouveau juge de la Cour des Sessions. On voit ici, le juge C.-E. Guérin, Mme Guérin, et leur fils Claude, qui a huit ans aujourd'hui.

Elle tue ses 6 enfants



Mme LILLIE MAE CURTIS, 38 ans, de Center, Texas, qui assassina son mari, il y a trois ans, est photographiée aux quartiers généraux de la sûreté après avoir tué également six de ses neuf enfants. Elle les blessa mortellement durant leur sommeil. Elle a déclaré qu'elle a agi de la sorte parce qu'elle était malade et incapable d'en prendre soin. Elle bénéficiait d'une sentence suspendue de cinq ans pour le meurtre de son mari.

Bientôt on léchera la cuiller



Evocation bien pittoresque du printemps. Déjà, on commence à suspendre au bas des érables les petites chaudières destinées à recevoir la sève avec laquelle on fait le premier et le meilleur des "sirops d'érable". Dans la photo ci-dessus, on remarque que les intéressés ont en-capuchonné leurs récipients afin que l'eau du ciel ne vienne pas faire un mélange désastreux. Cette photo a été prise ce matin dans l'enclos des Soeurs Carmélites, rue du Carmel. (Photo la "Patrie").

Les cours de tourisme s'ouvrent à l'Université de Montréal



Grâce à un renouvellement d'octroi du gouvernement provincial, les cours de Tourisme de l'Université de Montréal ont repris à l'occasion du printemps. Dès hier, à 7 h. 30 du soir, dans une des salles de l'Université de Montréal, rue S.-Denis, les cours se sont ouverts en présence de MM. Victor Morin et Wilfrid du Cap, respectivement président et directeur de l'Ecole, de M. Denis Baril, directeur du Tourisme de la province de Québec. L'Ecole du Tourisme a été spécialement fondée pour former des guides de touristes, tant pour Montréal que pour la Province. On voit ici, notamment, M. Victor Morin et M. Wilfrid du Cap au milieu des élèves inscrits au premier cours. (Photo la "Patrie").

Coupable?



La police de New-York a arrêté ce jeune homme de 19 ans, STANLEY JASOSKY, qui aurait rédigé les notes demandant une rançon pour le jeune Peter Levine, enlevé ces jours derniers.



L'Association des Marchands détaillants du Canada recevait, hier midi, à un dîner, quelques-uns de ses membres pour entendre l'exposé de lois nouvelles relatives aux marchands détaillants telles que passées par les Législatures de la Colombie Anglaise et du Manitoba. Cette photo prise au cours du banquet, nous montre de gauche à droite, première rangée, MM. G.-R. MATTHEWS, secrétaire des Marchands détaillants de la Colombie Anglaise, l'un des conférenciers, LOUIS CODERRE, sous-ministre des Affaires Municipales, du Commerce et de l'Industrie, invité d'honneur; HECTOR LANGEVIN, trésorier provincial de l'Association; A.-R. GOUDIE, président général de l'Association; J.-E. CADIEUX, président de la maison L.-N. Messier. A l'arrière, on remarque dans le même ordre: MM. CANDIDE ROCHEFORT, député de Sainte-Marie et membre du conseil, section des garagistes; C.-A. GASCON, président de la section des épiciers, P. LANGLOIS, J.-W. JETTE, président honoraire des maîtres-plombiers; ROSARIO MESSIER, secrétaire général de l'Association; O. NORMANDIN, trésorier général; ANDRE LATOUR, J.-R. CORMACK, secrétaire de l'Association des marchands détaillants du Manitoba, l'un des conférenciers. (Photo la "Patrie").

La grande lessive



NIKOLAI-V. KRYLENKO, ancien commissaire de la justice en Russie soviétique, qui aurait été arrêté à Moscou. On l'accuse de sabotage et de s'être occupé d'échecs plus que de ses affaires.

De nombreux baigneurs prennent leurs ébats grâce à "Loisirs"



Groupe de jeunes nageurs et plongeurs, membres des organisations sportives de "Loisirs". Cette photo a été prise au bain Maisonneuve où plusieurs fois la semaine se rassemblent tous ces jeunes champions en herbe pour se livrer à des exercices aussi salutaires pour leur bien-être physique que fortifiants pour leur moral. Ces initiatives ont été rendues possibles grâce au plan de l'aide à la jeunesse. (Photo la "Patrie")

La carte d'identité obligatoire

La ville ne veut pas de prolongement de mandat

QUEBEC, 23. — (Par Ovide Lefebvre, envoyé spécial de la "Patrie").

Le comité des bills privés a commencé, ce matin, l'étude du bill de Montréal. La ville est représentée par le maire Adhémar Raynault, MM. Ovide Taillefer, président, et J.-E. Jeannotte, membre de l'exécutif. Honoré Parent, directeur des Services, L. Roberge, directeur des Finances, Guillaume St-Pierre et J.-C. Martineau, du contentieux, les échevins Omer Côté, Allan Bray, Georges Caron, Eugène Bélanger, L.-O. Jalbert, Henry Jarry, Armand Taillon, Max, Seigler, W. Riel, Dave Rochon, A. L'Archevêque.

On remarque aussi plusieurs représentants de diverses sociétés, compagnies d'utilités publiques, etc., entre autres: MM. Bernard Longueoe, Brooke Claxton, C.-A. Gascon, et Rosario Messier, des marchands détaillants, Me Hector Lallonde, Adelman Levesque, etc.

Au début M. J.-F. Perron, député de Beauce, proteste contre une dé-

claration de M. Jeannotte, priant les députés ruraux de mettre de côté "l'esprit de clocher." Il croit que les députés ont agi avec justice dans le passé et il assure que les députés ont intérêt à ce que les affaires de Montréal aillent bien.

MOINS ROSE

M. Duplessis félicite M. Perron de s'occuper ainsi de ses électeurs. Il croit que la situation de Montréal est devenue moins rose, et que son titre de métropole est un peu menacée, et qu'il ne faut rien épargner pour lui conserver ce titre.

Il affirme cependant, que le gouvernement de la province doit avoir en vue les intérêts de toute la province, et non les intérêts particuliers d'une région.

TIERS DE LA PROVINCE

M. Jeannotte déclare que le bill de Montréal est court; il affirme

(SUITE A LA PAGE 11)

Les Commissaires des Ecoles Catholiques démissionneront-ils?

QUEBEC, 23. (Par Joseph LaVergne). — Verrons-nous une démission en "bloc" de tous les commissaires de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, y compris le président, M. Armand Dupuis et ce d'ici quelques jours?

C'est ce que nous apprenons, ce matin, de source sérieuse. Pour prévenir cette démission collective, il faut compter maintenant, nous assure-t-on, sur les membres du Conseil législatif.

On sait que le bill modifiant la loi de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal a été adopté, hier après-midi, par les membres de l'Assemblée législative.

De par leur bill, les membres de cette Commission demandaient à être autorisés à emprunter en plus des emprunts déjà autorisés, une somme additionnelle n'excédant pas celle de deux millions cent mille dollars pour pouvoir boucler leur budget pour la prochaine année.

MAUVAIS PRINCIPE

Le comité des bills publics, la semaine dernière, a refusé, sur la suggestion du premier ministre, de se rendre à cette demande. Le premier ministre soutenait que c'était là un mauvais principe que de permettre ou autoriser un emprunt pour un déficit prévu relatif à une année fiscale qui n'est pas encore commencée.

NECESSAIRE

Les commissaires ont soutenu sans succès devant le comité, que cette autorisation d'emprunt leur était absolument nécessaire.

Les commissaires exposeront maintenant leur point de vue devant le comité des bills publics du Conseil législatif. On dit ici que les membres de la Chambre Haute se

rendront vraisemblablement à leur demande.

Dans ce cas, la Chambre Basse laisserait porter la responsabilité par les conseillers. C'est du moins ce qu'a laissé entendre le premier ministre, la semaine dernière.

Mais, si les conseillers législatifs abondent dans le sens de la proposition du premier ministre, la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal prétend qu'elle ne pourra boucler son budget.

On pourrait alors tenter un emprunt aux banques. Mais d'après la loi générale, selon la prétention des aviseurs légaux de la Commission, les commissaires ne peuvent ainsi procéder sans s'exposer à être tenus personnellement et conjointement responsables.

\$2,100,000

Dans les circonstances, les commissaires ne sont pas, paraît-il, disposés à prendre une telle responsabilité. Et l'on nous affirme que si le Conseil législatif vote la loi telle qu'adoptée hier, par l'Assemblée législative, les commissaires vont immédiatement démissionner en "bloc" pour ne pas s'exposer à payer de leurs "poches" les deux millions cent mille dollars.

Un couvercle d'égout saute et blesse trois enfants

Projeté en l'air par l'explosion de gaz d'égouts, le couvercle d'un trou d'homme a sauté en pleine rue, à 11 hrs 35, ce matin, et a frappé trois enfants qui revenaient de l'école et se rendaient à leurs domiciles respectifs. Les trois victimes sont à l'hôpital Western mais on ne les croit pas en danger. L'accident est survenu à l'angle nord-ouest de l'intersection formée par les rues Desnoyers et St-Jacques. Voici les noms des victimes: R. Allard, 6 ans, 4807 St-Jacques ouest; Gaby DiFrancesco, 4 ans, 4755 St-Jacques ouest; et Pierrette Messier, 6 ans, 4721 St-Jacques O.

Adieu pommes, patates, farine...



Au cours de la construction de la grande route entre Amos et Val-d'Or les autorités de la Voirie provinciale se sont vues handicapées à un pont au-dessus d'une tumultueuse rivière. A l'endroit indiqué par la croix les cantonniers n'ont pu trouver le fond tellement c'était profond et durent arrêter les travaux. Un camion, chargé de provisions, tenta de traverser la rivière sur la glace. Mal lui en prit car cette dernière céda et tout l'arrière du camion plongea, le courant emportant la cargaison.

Mutilée par un train



Mlle Marguerite Roy, de Sherbrooke, qui a eu les deux jambes sectionnées lorsque frappée par un train à un passage à niveau de Sherbrooke. La victime, qui est la fille de l'avocat J. P. Roy, est morte à l'hôpital. Mlle Roy sortait de la messe lorsqu'elle fut frappée.

Mise au point de M. Louis Lacoste

Dans une mise au point qu'il nous transmet ce midi, M. Louis Lacoste, ancien chef de l'Office d'Initiative, remercié de ses services la semaine dernière, proteste contre certains faits qui se sont déroulés à l'Office pendant son stage à cet endroit.

M. Lacoste proteste contre le patronage et explique qu'il a dû faire plusieurs voyages à ses propres frais. Il soutient avoir offert sa démission à maintes reprises et n'avoir jamais obtenu les nombreuses entrevues sollicitées du comité exécutif. M. Lacoste ajoute aussi que son bureau n'avait aucun crédit des autorités municipales.

Dans un grave état

M. Michael Brown, 55 ans, 1477 avenue Atwater, est dans un grave état à l'hôpital Général. D'après la police la victime, qui est gardée par un agent, aurait absorbé une forte dose de créoline.



Le sergent JOSEPH MICHAUD, du régiment de Québec, reçoit la médaille du service du lieutenant-colonel J.-W. Lawrence, commandant du district militaire no 5.

Une panique au cinéma causée par 2 garçons qui crient "Au feu!"

Une femme s'est évanouie, plusieurs autres ont été saisies de chocs nerveux, et les quelque 400 spectateurs qui assistaient hier soir au spectacle de "Stage Struck" dans le cinéma Caméo, 1371, est, rue Ontario, ont été pris de panique, à 9 heures 59. La panique éclata quand deux garçonnets, passant dans la rue, ouvrirent la porte du cinéma et crièrent à tue-tête: "Au feu! au feu!"

En attendant ces cris les spectateurs se levèrent vivement et, en quelques secondes, la confusion fut générale. Ce fut le sauve-qui-peut. Tous se précipitèrent vers les sorties, pendant que le gérant, M. George Capandrie, qui avait vu les tristes farceurs, tentait de rétablir l'ordre.

Le gérant se tint en arrière du théâtre et cria à tous de conserver leur place, leur expliquant ce qui venait d'arriver et leur affirmant qu'il n'y avait aucun danger. Le calme fut rétabli en quelques minutes après l'arrivée des agents Lagacé et Despâtis, de la radio-police, qui avaient été appelés.

ELLES SUFFOQUENT

Dans l'énervement de la foule, cependant, Mlle Cécile Gauthier, 2140 rue Delormier, perdit connais-

sance et fut ranimée par un employé du théâtre; Mlle Cécile Beauregard, dont l'adresse n'est pas connue, éprouva un violent choc nerveux, et plusieurs autres femmes ressentirent des crises d'hystérie.

ARRESTATIONS

La panique ne dura que quelques minutes et les spectateurs assistèrent ensuite à la fin de la représentation, moins quelques-uns qui en avaient assez comme cela et retournèrent chez eux.

Quelques minutes plus tard un garçonnet, Adrien Henrichon, 16 ans, 1921 rue Fullum, était arrêté sous l'accusation d'avoir causé la panique. Son compagnon, qui est connu, n'a pas été arrêté, mais la police a obtenu un mandat contre lui.

BAGARRE DEVANT LE JUGE PERRAULT

Une bagarre est venue sur le point d'éclater ce matin, sous les yeux du juge Perrault. Sans le sang-froid et la présence d'esprit du juge en chef de la Cour des Sessions de la Paix, il est fort probable que deux femmes en seraient venues aux mains, et se seraient infligé de durs coups.

"Voyez à protéger cette femme!" cria à deux ou trois reprises le juge Perrault. Le plus grand brouhaha régnait à ce moment dans la Cour. Une femme, Minnie Cohen, grosse, courte et les yeux injectés de sang, s'avançait à toute vitesse sur une autre femme qui terminait à peine son témoignage. Elle allait si rapidement, que personne ne se doutait de son intention. Seul le juge, du haut de son banc, devina son intention belliqueuse, et c'est alors qu'il réclama l'assistance des représentants de la force constabulaire pour éviter un conflit.

A cause du désordre qui régnait du côté du tribunal, le constable en faction ne put rejoindre immédiatement Mme Cohen, qui atteignit la boîte aux témoins. Mais le constable protégea toutefois la femme que visait la belliqueuse

Rues nettoyées d'ici quatre jours

D'ici la fin de la semaine, les rues de la ville seront toutes carrossables. C'est ce que nous affirme aujourd'hui, M. C.-J. Leblanc, surintendant de la voirie municipale.

Voici le nombre d'hommes et de machines qui travaillent dans les rues aujourd'hui:

2,225 manoeuvres, 210 contremaîtres, 17 pointeurs, 165 voitures simples, 118 voitures doubles, 6 camions, 2 balais automatiques, 16 balais à chevaux, et 2 arroseuses automatiques.

Fait à remarquer, c'est la première fois que la ville emploie des arroseuses pour nettoyer les rues, l'hiver.

(Suite à la page 6)

Le maire demande à Québec l'abolition de la taxe de vente et de l'impôt sur le revenu

QUEBEC, 23. (Par Ovide Lefebvre, envoyé spécial de la "Patrie".) — Comme il l'a promis le maire de Montréal réclamera durant l'étude du bill, l'abolition de la taxe de vente et de l'impôt sur le revenu, imposés sous le régime de M. Camillien Houde.

L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre, a également promis l'abolition de ces impôts. Au cours de sa campagne à la mairie M. Raynault a fait aussi cette promesse.

COMME LES AUTRES

Comment le maire entend-il réaliser son projet? Il l'a dit, au Conseil, il y a quelques semaines: contracter un emprunt équivalant au revenu de ces impôts, soit à peu près \$4,000,000. L'intérêt et l'amortissement de cet emprunt, d'après le maire, s'élèveraient à environ \$250,000 par année, et la population serait déchargée de ce fardeau bien lourd.

M. Raynault a ajouté que Montréal pouvait faire comme les autres administrations, contracter ces emprunts pour faire face à ses obligations, durant le temps que durera la dépression.

A Québec, on se demande quelle attitude prendra M. Duplessis, sur cette question. Les conseillers montréalais sont, en majorité, favorables au maintien de ces deux impôts.

Premières semailles

WINNIPEG, 23. — Le Manitoba brise aujourd'hui un record en annonçant que le premier blé de la saison 1938 vient d'être mis en terre par Edward Lytle, fermier établi à trois milles du village de Roland. L'an dernier, les premières semailles de blé avaient été faites à Taher, Alberta. Ces renseignements sont communiqués par le service d'Agriculture du Pacifique Canadien.

Le bill de l'Empire Trust a été adopté

QUEBEC, 23. (Par Joseph LaVerne). — Le comité des Bills publics, siégeant aujourd'hui sous la présidence de Me Maurice Teller, député de Montcalm, a adopté les deux bills suivants: "Loi déclarant les commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la paroisse de Beauport, comté de Québec, propriétaires de l'école de Saint-Edouard, à Beauport", et "loi relative à The Empire Trust Company." Le premier bill a subi un amendement, cependant l'autre a été adopté intégralement.

Etat empiré de M. Lanctôt

QUEBEC, 23. (P.C.) — M. Charles Lanctôt, C.R., ancien assistant du procureur-général de la province, est dans un état très critique aujourd'hui à la suite d'une troisième attaque cardiaque.

Association Nationale de Dorion

Ce soir, 8 h. 30, à 4107, ave. de Châteaubriand, réunion de tous les membres de l'Association et de leurs amis. Etude de l'ordonnance, No 4, et des bills 19 et 20.

Dimanche prochain, le 27, à la salle du Chalet Laurier, conférence publique sur nos problèmes ouvriers et les principes sociaux mis à l'ordre du jour par les dernières législations.

Comité régional de l'Est de la St-Jean-Baptiste, ce soir à 8 h. 30 à la salle de la section Préfontaine, 3660, rue Rouen.

Vendredi soir, au Cercle universitaire, dîner-causerie de la section Duvernay de la St-Jean-Baptiste, à 7 heures du soir. Conférencier: M. Georges Bouchard. Sujet: "Réveil rural".

Acquittée



Patricia RYAN, jeune veuve de 21 ans, accusée d'avoir tué son mari, un constable, avec le revolver de ce dernier, a été acquittée par un jury de neuf hommes et trois femmes. Elle déclara qu'elle était devenue temporairement folle. Elle est retournée à ses enfants, Mickey, 2 1/2 ans, et Patricia, 18 mois.

La carabine était chargée; l'enfant est à l'hôpital

La curiosité de Germain Beaulieu, 14 ans, 5807, Eadie, a conduit le petit à l'hôpital et a donné une vilaine frousse à son camarade de jeu, Maurice Beaufils, 15 ans, 6601 rue Hurteau.



GERMAIN BEAULIEU

Malgré la blessure infligée par la balle qui a traversé la cuisse du petit, on nous apprend à l'hôpital Général que l'état de l'enfant n'est pas grave.

EXPERIENCE DANGEREUSE

Le jeune Beaulieu et son camarade Beaufils décidèrent, hier soir, après leur classe, d'examiner la carabine 22 que M. Beaufils père, garde à son foyer. Les deux gamins venaient à peine de s'emparer de l'arme que celle-ci se déchargea et perça d'une balle la cuisse de l'enfant. La victime est le frère de Roger Beaulieu populaire boxeur qui a gagné plusieurs tournois et même le championnat mi-lourd de Montréal.

Travaux à Westmount

La ville de Westmount annonce que \$30,000 seront dépensés prochainement pour la réparation de plusieurs rues de cette municipalité.

Le cadavre retombe aux pieds des amis qui causent gaiement

Pendant que ses compagnons de travail causaient gaiement à bord du camion sur lequel tous trois étaient employés, Albert Vigneault, 24 ans, eut l'idée de se pencher au dehors du véhicule afin de regarder en avant de la route.

Un instant plus tard, il retomba mort aux pieds de ses amis horrifiés. Au même moment où Vigneault se penchait, un autre camion, venant en sens inverse, le frappait durement en pleine tête. La mort fut instantanée.

LA MORT GUETTAIT

Après les témoignages rendus ce matin, à l'enquête du coroner, il semble que la mort guettait littéralement sa proie. Vigneault, en effet, n'avait aucun besoin de regarder à l'extérieur puisque le chauffeur, W. Currier, employé de la Shearer Lumber, conduisait prudemment. Il paraît logique de croire que Vigneault se pencha, par simple curiosité, au moment précis où le camion conduit par M. Z. Lefebvre, 175 St-Patrick, rencontrait son propre véhicule. Le coup fut tellement rude que le malheureux fut projeté à l'arrière et retomba à l'intérieur de la caisse où ses amis causaient sans aucun souci.

Le coroner a rendu un verdict de mort accidentelle. Vigneault demeurait à 3692 de la rue Ethel. L'accident est arrivé rue St-Patrick, près de Ville LaSalle.

Voleurs agiles

Après avoir escaladé une clôture haute de douze pieds, des cambrioleurs ont forcé la porte de la



Albert VIGNEAULT

taberne Brown, 918, rue Victoria, et s'y sont emparés de marchandises valant \$150, ainsi que de \$10 dans la caisse.

Bagarre...

(Suite de la page 5)

Mme Cohen, et il n'y eut aucun coup d'échange.

Voici de quelle cause il s'agissait, et dont l'issue risqua d'amener un conflit sous les yeux des représentants de la Justice. Les deux filles de Mme Cohen, Polly et Issye Cohen, 4438, rue de Bullion, respectivement âgées de 17 et de 19 ans, par l'intermédiaire de leur nain, poursuivaient un certain Henry Rochlin, 4436, rue de Bullion, sous l'accusation de s'être porté sur elles à des voies de fait graves. Or, il apparut, d'après les témoignages, notamment d'après celui de Mme B. Frank, 4434, rue de Bullion, que l'accusé n'était pas coupable du délit dont les deux demoiselles Cohen l'accusaient. Le juge renvoya donc la cause avec dépens. C'est à ce moment que Mme Cohen voulut faire des siennes et aller attaquer Mme B. Frank.

Le constable provincial 314, Jules Gervais, et le messager du juge Perrault, M. Oscar Dudemaine, durent accompagner à tour de rôle chacune des deux femmes jusqu'à la porte extérieure du Palais de Justice.



Sir Thomas CHAPPAIS, ministre sans portefeuille dans le cabinet de l'U. N. et chef du conseil législatif de Québec, a célébré hier, son 80e anniversaire de naissance. Sir Thomas est encore en excellente santé et est très actif.

Appui illimité des dominions à l'Angleterre dans le cas d'un conflit en Méditerranée?

Les cercles canadiens inquiets

LONDRES, 23. (Par câble de la Presse Canadienne). — Les dominions ont joué un rôle important, même s'ils ne s'en sont pas rendu compte, dans la controverse qui s'est engagée depuis huit jours sur le rôle de la Grande-Bretagne dans l'Europe continentale. Les communiqués officiels disaient simplement que les dominions avaient été tenus au courant de la manière ordinaire.

On n'a pas révélé quelle a été l'attitude de chaque dominion pris individuellement, mais les journaux s'accordent à dire, sans nommer aucun dominion, qu'ils se sont formellement opposés à de nouvelles obligations de la Grande-Bretagne en Europe.

Le chroniqueur diplomatique du News Chronicle écrit sous le titre de "L'influence des dominions sur M. Chamberlain" que "le premier ministre se prévaudra de l'opinion exprimée par les dominions pour adopter une politique de réserve vis-à-vis de la Tchécoslovaquie". On sait que des membres du cabinet exigeaient que le gouvernement s'engageât publiquement à défendre ce pays.

GRAVES PAROLES

Le correspondant diplomatique du Daily Telegraph écrit: "M. Malcolm MacDonald, secrétaire d'Etat pour les dominions, a présenté aux ministres le point de vue des dits dominions. Il laissa entendre qu'ils ne voulaient pas que l'Angleterre prit des engagements en Europe outre les obligations qui découlent inévitablement de ses traités. Je crois qu'il fut en mesure d'ajouter cependant qu'elle aurait l'appui illimité des dominions dans le cas de toute menace aux communications vitales de l'Empire en Méditerranée."

LE CANADA

Dans les cercles canadiens à Londres, la nouvelle de l'intervention des dominions dans la crise a été reçue avec surprise et aussi avec consternation. On fait observer qu'en tant que le Canada est intéressé son attitude reste la même que celle qui a été définie par M. King à la Chambre des Communes à Ottawa, savoir: que "le Canada a été tenu au courant des développements". Le gouvernement canadien n'a exprimé aucune opinion, d'une façon ou de l'autre.

Deux appels de Pie XI à Franco

CITE DU VATICAN, 23 (P.A.). — L'"Osservatore Romano" a révélé aujourd'hui que le pape Pie XI avait demandé à deux reprises au général Franco de prendre toutes les mesures possibles au cours des raids aériens pour ne pas bombarder la population civile.

Le journal précise que le Saint-Père a fait un "vibrant appel" et qu'il a reçu du chef des nationalistes espagnols une "réponse rassurante".

M. A. Goyette prend du mieux

L'état de M. A. Goyette, échappé du quartier Saint-Jean-Baptiste, et leader du conseil, alité depuis plusieurs semaines à l'hôpital Saint-Luc, est assez satisfaisant, nous déclare-t-on ce matin.

M. Goyette prend graduellement des forces. Il ne pourra pas quitter l'hôpital avant un assez long temps cependant.

Pour vos
Réservations

Fridolinons!

LA. 4418 — LA. 6154
LA. 6153

5 PREPOSES AUX BILLETS.

Première cause du juge Guérin

"J'use de ma prérogative et je suspends votre sentence. Mais soyez assuré que c'est la dernière fois que vous pourrez ainsi bénéficier de la clémence de la Cour", déclarait hier matin, le nouveau juge C. Guérin, alors qu'il exerçait en Cour criminelle son pouvoir de juge pour la première fois, peu après son assermentation.

L'accusé en question était le jeune M. Mablo, qui venait de s'avouer coupable d'avoir volé pour un montant de \$68 dans un garage, situé à 5082, rue Notre-Dame. Le jeune Mablo, qui n'a que 18 ans, a déjà comparu plusieurs fois devant les tribunaux.

Le juge Guérin siégeait aux côtés du juge Tétrault, et ne sera en fonction définitivement qu'à partir du 29 courant.

Une somme de \$1,800,000 en jeu

L'hon. juge Walsh, de la Cour d'Appel a entendu hier matin, en chambre, la demande d'appel de la Beauharnois Power Co., contre un jugement de l'hon. juge Surveyer, lequel maintenait récemment une exception à la forme en faveur de Transportation Power Co.

La compagnie Beauharnois réclame la jouissance de 2,000 actions en fiducie à la Royal Trust Co., jouissance dont elle ne peut se prévaloir en vertu du jugement antérieur. Ses avocats, Mes Aimé Geoffrion et Tindale, allèguent que la Beauharnois songe à une réorganisation financière et qu'elle souffrirait un grave préjudice si elle n'entraînait en possession de ces 2,000 actions d'une valeur de \$1,800,000.

De son côté Me Bernard Bissonnette a rétorqué que la Beauharnois ne peut prétendre à ces 2,000 actions parce qu'elles sont en fiducie pour une période de 30 années.

Le juge Walsh a pris cette importante cause en délibéré.

Un Montréalais arrêté à St-Jérôme

SAINT-JEROME, 23. (D.N.C.) — Un individu, qui a dit se nommer Arthur Oulmet, 26 ans, et demeurer au numéro 5558 rue Casgrain, à Montréal, a été arrêté par le constable Quenneville, après une chasse à l'homme dans les cours des logements des rues de Villemure et St-Georges, et devra répondre à une accusation de vol avec effraction, au prochain terme de la Cour des Magistrats, ces jours-ci.

La délégation pour le "bill"

Le maire, deux membres de l'exécutif, MM. Ovide Taillefer et J. E. Jeannotte; MM. Honoré Parent, directeur des services; Lactance Roberge, directeur des finances; Guillaume Saint-Pierre, chef du contentieux, et son assistant, Me J. C. Martineau, ainsi que l'échevin Omer Côté, sont partis lundi soir, pour Québec, en vue de l'étude du bill, qui commencera, demain matin, devant le comité des bills privés.

Ce soir partaient les autres échevins qui tiennent à se rendre à Québec, pour surveiller les intérêts de Montréal lors de l'étude de cette pièce de législation.

Elle plonge dans le pare-brise de l'auto

Mme Albert Brunet, 41 ans, de Sainte-Geneviève de Pierrefonds, a été affreusement défigurée par les éclats du pare-brise dans un accident d'auto, près de Saraguay. La victime a été transportée à l'Hôtel-Dieu où l'on nous dit que son état, sans être très grave, n'en est pas moins fort délicat car la malheureuse a été coupée tout autour des yeux.

Congrès des écrivains au mois de juin prochain

Le deuxième congrès de la Société des écrivains canadiens aura lieu à Montréal les 4 et 5 juin, à l'occasion de la première assemblée régulière de cette société tenue au Cercle universitaire, sous la présidence de M. Victor Barbeau.

M. Barbeau a profité de l'occasion pour faire une revue des événements de l'an dernier. Il a adressé des paroles très élogieuses à l'endroit de notre collaboratrice Jeanne Grisé, récemment médaillée par l'Académie française.

Tué par un train

QUEBEC, 23. (D.N.C.) M. Alfred Evoy, 50 ans, de Saint-Henri, de Dorchester, a été mortellement blessé lundi après-midi par un train du C.N.R., alors qu'il marchait sur la voie ferrée entre les rues du Pont et Grant, à Saint-Roch.

Coupables d'une fraude de \$75,000

Deux accusés, du nom de Frank Fobvo, et George Brown se sont avoués coupables, hier, en cour du Banc du roi, d'avoir fabriqué illicitement, d'avoir vendu des liqueurs alcooliques et d'avoir ainsi fraudé le Trésor provincial pour une somme de \$75,000. Ils opéraient un alambic à Sainte-Sophie. Deux de leurs présumés complices ont protesté de leur innocence, et subissent actuellement devant les douze jurés leur procès sous la même accusation. Ce sont Archie Poole et Léo Lambert.

Bill adopté

WASHINGTON, 23. Le bill d'expansion navale des Etats-Unis, présenté par l'administration, a été voté à la Chambre des Représentants par une majorité d'environ trois à un. Le bill comprend une somme de \$1,000,000,000.

Assassiné



WILLIAM-F. BERRY, âgé de 39 ans, investigateur de la police des liqueurs des Etats-Unis, assassiné au cours d'une enquête qu'il faisait dans les montagnes aux environs de Chattanooga, Tennessee.

Pas de bill privé sur l'électricité

OTTAWA, 23. (D. N. C.) — La décision des Etats-Unis de ne pas permettre d'exportation d'énergie électrique rend inutile la présentation d'un bill privé au parlement fédéral demandant un permis d'exportation pour la Commission hydro-électrique d'Ontario. C'est surtout sur ce bill que devait se faire la grande bataille parlementaire sur la question de l'électricité, parce que le débat, passablement avancé sur le bill du premier ministre, transférerait l'octroi des permis d'exportation du gouverneur-conseil au parlement.

Vol dans une auto

Lundi après-midi des voleurs se sont emparés d'une valise contenant du linge d'enfant dans l'auto de M. Roland Farah-Lajoie, 2007 Joliette. Le linge valait \$200.



Mettez-vous à leur place...

Le spectacle de deux enfants pauvres, repoussés par une main brutale, provoquerait notre indignation. Nous nous dirions: "Comment peut-on être aussi cruel et aveugle?"... Mais avons-nous toujours accueilli les milliers d'enfants qui sollicitaient notre obole par l'entremise de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises? Si nous avons fermé notre cœur et notre bourse à leurs appels, n'avons-nous pas été pour eux "la main qui repousse"?

Nous sommes tous parfois égoïstes à notre insu. Les tracas, les occupations, les devoirs quotidiens élèvent autour de nous un mur impénétrable au delà duquel nos regards ne voient rien. La misère d'autrui ne trouve pas le chemin de notre cœur parce qu'elle ne trouve pas le chemin de nos yeux.

Combattons cet aveuglement trop naturel au cours de la campagne du 26 mars au 5 avril. Il est si facile de comprendre ses devoirs lorsqu'on se met à "leur" place.

OBJECTIF: \$403,236

CAMPAGNE DU 26 MARS AU 5 AVRIL

FÉDÉRATION des Oeuvres de CHARITÉ

DIRECTION:—Immeuble Aldred
Tél.: MARquette 4131
PLateau 8515

CANADIENNES - FRANÇAISES

SECTION FÉMININE:—Hotel Windsor,
Appartement 681
Tél.: PLateau 5015

LE CRIME NE PAYE PAS

La brigade de la chauve-souris

Faits véridiques, tirés des dossiers de la Sûreté Nationale de Paris

(par le capitaine Eugène de BECK)

Louis Lemoine, le brillant détective français, et son collègue le capitaine de Beck, intrigués à la vue d'une vieille femme qui perdait de grosses sommes d'argent au casino de Monte-Carlo, décident de faire enquête. Ils la suivent jusqu'à Marseille, et apprennent qu'elle fait partie de la pègre, sous le nom de Mme Unger. Le lendemain soir ils la voient entrer dans un cimetière et se diriger à l'intérieur d'un caveau.

Nous attendîmes. Les minutes s'écoulaient lentement. A un moment je crus entendre un faible bruissement derrière nous. Finalement il y eut un léger grincement comme la porte du caveau s'ouvrait. Cette fois-ci il n'y eut pas de lumière. Et cette fois-ci deux ombres surgirent — la vieille femme et ce qui nous sembla être un homme grand, le col relevé jusqu'au rebord de son chapeau.

"Tu la sulvas, elle, s'ils se séparaient", me murmura Lemoine. "Je suivrai l'autre."

Le couple se dirigea directement vers la grille du cimetière — et la fermèrent à clef derrière eux.

Mais ceci était hautement irrégulier. En France, même les proprié-

tés en pensant que cela lui enlèverait de l'énergie. Il sembla frapper le sol et rebondir, tellement il se remit sur pieds rapidement.

"Sale cochon!" murmura la voix enrouée. "Tu vas me payer cela!" D'après la voix je sus immédiatement que mon ennemi était Jacques Unger.

Je saisis mon revolver. Je l'avais à demi-sorti lorsque le gros homme était sur moi de nouveau. Dans la demi-obscurité son pied se leva avec la rapidité d'un éclair — frappa mon bras droit et envoya voler mon revolver au loin.

Je lançai un jab de gauche qui l'atteignit au visage. Je pris pour qu'il ait échappé le poignard. Je fonçai en avant, le martelant à l'estomac de mes deux poings, luttant pour ma vie. Un direct manqua ma tête.

Le gros apache grogna comme mon poing frappait son estomac. Son attaque faiblit un peu, mais l'instant suivant je vis trente-six chandelles comme un de ses poings partit de dessous et m'atteignit à la mâchoire. Une fraction de seconde plus tard il appliqua son talon sur l'extrémité de mon pied droit.

Je me vis enroulé. Je frappai une pierre tombale, mon adversaire



Les détectives retracent la soeur de Unger.

taires de mausolées sont obligés d'aller trouver le curateur pour obtenir l'admission au cimetière, après cinq heures. Cependant, le compagnon de Mme Unger avait une clef. Était-il employé du cimetière?

Qui que ce fut, le fait qu'il possédait une clef rendait l'affaire plus difficile pour Lemoine et moi. Pas même Louis, cet as de pisteur d'hommes, pouvait suivre deux personnes à travers une porte fermée à clef, et naturellement il ne pouvait sortir avec eux!

"Venez vite!" murmura Lemoine, et il se mit à courir avec le coin où le mur était brisé.

Comme j'allais suivre, j'entendis un bruit dans l'obscurité. Je m'arrêtai. Lemoine se glissait à travers le mur. Je regardai autour de moi. Y avait-il d'autres personnes dans la place?

Et alors, à côté d'une pierre tombale, à ma gauche, je vis surgir l'ombre diffuse d'un gros homme.

LE POIGNARD

Je vis le faible reflet d'une lame de poignard. Puis l'arme déchira ma manche gauche. Je sentis une douleur brûlante et la lutte commença.

Durant un moment, j'eus l'avantage; la blessure ne m'avait pas paralysé, et je saisis le bras et le poignard levé, pivotai sur mes talons — et tirai soudainement avec toute ma force — un truc de lutte bien connu. Comme je tirai, je me penchai et mon gros adversaire vola au-dessus de ma tête.

Mais je m'étais rudement tram-

re sautant sur moi. Ma tête roulait de côté et d'autre. Mon pied me faisait horriblement mal.

Et alors je tentai une ruse désespérée. Je me plaignais et je titubai et — comme je l'avais espéré — le gros Jacques pensa qu'il m'avait oublié toute prudence dans son désir de tuer.

LE COUP DE GENOU

Il s'avança tout découvert — et je soulevai mon genou.

Le coup l'atteignit dans l'aine. Il poussa un grognement et fit un saut. Il s'éloigna de moi. Et moi, je dus me tenir accroupi à cause de la douleur à mon pied. Au bout d'un moment mon apache commença à se traîner vers la grille du cimetière — et il me fallut le laisser aller. Je ne pouvais le poursuivre. Je n'avais pas de revolver, et en toute probabilité il avait encore son poignard. Je m'assis sur une pierre et je me mis à masser mon pied blessé jusqu'à ce que sentis que je pouvais encore l'employer.

C'est dans cette humiliante position que je fus trouvé par Lemoine.

"J'ai perdu mon homme", me dit-il amèrement. "Il avait une auto stationnée, sans lumière, à l'autre coin. Je ne pouvais le suivre de trop près, naturellement. Et il était dans l'automobile, et rendu loin, toujours sans lumière, avant que j'aie pu faire quelque chose."

Je racontai mon aventure à Lemoine.

(A suivre demain)

Le Canada cité à l'Académie des Sciences à Paris

PARIS, 23, (PC-Havas). — La mission Cavellier de la Salle comprenant des représentants des principaux corps constitués de France qui avait été envoyée en Amérique du Nord et au Canada à l'occasion du 250^{ème} anniversaire de Cavellier de la Salle assista au congrès commémoratif canadien et rapporta de son voyage de nombreuses études techniques ou historiques. Le général Perrier a présenté hier à l'Académie des sciences l'ensemble des travaux dus aux principaux membres de la mission.

EN ESPAGNE

Le front loyaliste s'écroule

HENDAYE, France, 23, (P.A.) — L'artillerie blanche sème la mort à l'est et au nord-ouest de Huesca, aujourd'hui, pendant que le généralissime Franco lance ses armées à la conquête de nouveaux territoires.

La nouvelle offensive déclenchée de Huesca a causé une désagréable surprise aux gouvernementaux. Elle aggrave la menace que Franco faisait déjà peser sur Barcelone. Les loyalistes ont dû évacuer Lierta en toute hâte et se replier sur Almondeva.

En même temps, l'armée blanche du sud de l'Aragon, bombarde de ses positions stratégiques, la principale route Valence-Morella-Gandesa.

Les insurgés ne se laissent pas émouvoir par la nouvelle qu'un rapprochement anglo-italien amènerait le retrait des volontaires musulmans, car ils prétendent qu'ils peuvent remporter la victoire avec leurs propres soldats.

LES LIGNES S'ECROULENT

Les lignes gouvernementales se sont écroulées hier sur un front de douze milles au sud-est de Huesca et sur une distance de six milles. Les franquistes disent que Huesca sera libérée d'ici quelques heures de la pression des troupes gouvernementales.

Jusqu'ici, les rouges avaient la main haute dans cette région. Les gouvernementaux avaient cerné la ville de trois côtés, mais ils ne purent jamais s'en emparer.

Barcelone est dans une position plus périlleuse que jamais.

Deux apaches lui ont enlevé \$52

Deux bandits armés se sont emparés de \$52 à la pointe du revolver, hier soir, quand ils ont attaqué M. Octave Turcotte, 2542 rue Saint-Charles, peu après qu'il eut quitté son travail à la "Belding-Corticelli", 1455 rue Shearer. Les bandits prirent la fuite dans une automobile où un complice les attendait.

UNDERWOOD

Remington
Royal
Réguliers
ou
Portatifs
Calculateurs
Machines à
additionner



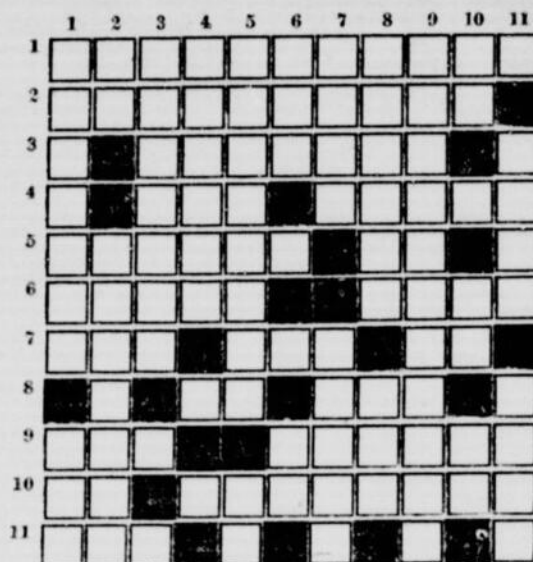
CHEZ
N. Martineau & Fils
1019, RUE BLEURY

ouvert le samedi après-midi
Hélic 2318 — Montréal.

Pour plus amples informations
écrivez ou maillez ce coupon.

NOM
ADRESSE

Mots croisés de la "Patrie"



HORIZONTALEMENT

- 1.—Plume réservoir.
- 2.—Qui habite l'Oural.
- 3.—Inutilité.
- 4.—Fluide respirable. — Linge où l'on a mis une drogue pour la faire infuser.
- 5.—Couronné par une université. — Préfixe.
- 6.—Fut le précurseur du discours

Solution du problème d'hier

MANCHERON
ECUREUIL
RPOULETTES
ITIREERRE
DAISRENOVE
IAIXTMS
ELLECAABA
NI RHOMBES
VOEUUEEAP
DRUHLHUISA
OEILLARDDET

- traditionnel de chaque nouveau membre de l'Académie française. — Fleuve de Laponie qui s'écoule dans l'Océan glacial.
7.—Saison. — Signifie "ainsi de suite". — Pronom.
8.—Partie solide du corps humain. — Règne.
9.—Jamais, (vieux). — Période.
10.—Préfixe. — Poste occupé par le questeur.
11.—Point cardinal.

VERTICALEMENT

- 1.—Outil mobile d'un tuyau de poêle. — Pièce de poésie.
- 2.—Pronom. — Terres imperméables, stériles et marécageuses.
- 3.—Thomas de... auteur espagnol de fables littéraires.
- 4.—Femelle du laneret.
- 5.—Chef-lieu de l'arrière de Béziers, France. — Unité.
- 6.—Eau-de-vie de grain anglaise. — Note.
- 7.—Organe du corps humain. — Moment périlleux dans le monde administratif.
- 8.—Instrument de fer courbé dont se servent les charpentiers de navires. — Camp-armée.
- 9.—Se dit d'une machine qui sert à faire le vide.
- 10.—Exclamation. — Négation. — Ville de Chaldée.
- 11.—Volcan fameux. — Ses habitants se nomment les Sagiens.

Contre l'immigration japonaise au Canada

OTTAWA, 23, (D.N.C.) — Un projet de loi, soumis à la Chambre par M. A.W. Neil, député indépendant de Comox-Alberni, place l'immigration japonaise sur le même pied que l'immigration chinoise, ce qui aurait pour conséquence l'exclusion des Japonais. On prétend qu'il y a

trop de main-d'œuvre de ce pays en Colombie-Britannique.

Condoléances

Le comité exécutif de l'Association des hôteliers de la province de Québec, réuni en session extraordinaire, a voté une résolution de sympathie à l'adresse de la famille du lieutenant-colonel Herbert Molson, décédé avant-hier.

Mademoiselle,
Je suis heureux
de vous présenter
M. X

La présentation d'une personne à une autre ressemble beaucoup à la présentation d'un produit aux consommateurs... il est préférable de la faire de façon personnelle.

Les colonnes de nouvelles de votre journal quotidien sont remplies de nouvelles locales... des nouvelles qui intéressent directement tous les citoyens de la ville... des nouvelles qui sont personnelles et qui peuvent d'intéresser personne en dehors de la ville que vous habitez.

Comme une introduction personnelle... telle est l'efficacité de l'annonce quand elle s'adresse immédiatement au client possible par le médium personnel qu'est un journal quotidien. Les gens lisent les journaux non seulement pour savoir ce qu'il y a de nouveau dans les événements, mais aussi pour savoir ce qu'il y a de nouveau dans les produits et les services qui sont offerts au public et en quoi ils peuvent répondre à leurs propres besoins.

C'est cette introduction personnelle par un médium qui répond aux besoins quotidiens qui fait les ventes pour ceux qui annoncent dans tout le pays ou dans une ville déterminée. Pour obtenir de meilleurs résultats, pourquoi ne voyez-vous pas à ce que vos messages soient personnellement transmis à vos clients?

Cette annonce a été préparée pour l'Association des journaux quotidiens du Canada par la F. H. Hayhurst Company Limited.

70^e ANNIVERSAIRE JUBILE de PROGRES 1938 DU PUIS

NOTRE PLUS GRANDE VENTE DE COSTUMES et MANTEAUX POUR LE PRINTEMPS

MODÈLES

manteaux sport
manteaux toilette
tailleurs 2 pièces
manteau long avec jupe
costumes 3 pièces manteau long

TISSUS

- tweeds anglais
- tweeds noués
- crêpes façonnés
- fins worsteds
- crêpes de laine unis

Plusieurs échantillons
de manufacturiers dont
les prix ordinaires sont de
22.50 à 34.50

Prix de Vente Anniversaire
Jeudi — au choix

NUANCES

beige désert	bleu paon
beige bambou	rose delhi
vert jade	jaune or
bleu pierre de lune	marine
rouge durbar	brun
bleu émail.	noir

DUPUIS — deuxième (De Montigny)

Salon de la confection pour Dames

\$3 COMPTANT

solde en
3 paiements \$4.00
mensuels de
sans autre charge.

Un dépôt retiendra pour vous
jusqu'à demande les toilettes que
vous choisirez.

\$15



\$3 COMPTANT

Solde en 3 paiements \$4.00
mensuels de
sans autre charge.

NOTEZ BIEN LES TAILLES:

TAILLEURS
14 à 20 — 38 à 44.
MANTEAUX SPORT
14 à 20 — 11 1/2 à 17 1/2.
MANTEAUX TOILETTE
13 1/2 à 17 1/2 — 14 à 20
— 48 à 52.
SWAGGER (vagabond)
14 à 20.
COSTUMES 3-PIECES
14 à 20 — 40 à 44.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

La Patrie

J.-N.-A. Perrault, Sec.-Trésorier.
SIEGE SOCIAL: 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal. Téléphone LAn-caster 3121. — Rechange correspon-dant avec les différents services.

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, Chambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Me-linda, Toronto, Ont. Téléphone: Elgin 1016.

Etats-Unis: The Katz Agency, New-York, 509 Fifth Ave.

Angleterre: Clougher Corporation, Ltd., 26 Craven Street, Londres, W.-C. 2.

ABONNEMENTS:

Edition quotidienne, Canada, un an	\$5.00
Edition quotidienne, Canada, six mois	2.50
Edition quotidienne, Etats-Unis, un an	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, six mois	3.00
Edition du dimanche, Canada, un an	2.50
Edition du dimanche, Etats-Unis, un an	3.00

MONTREAL, 23 MARS 1938

Aidons l'hôpital Sainte-Justine.

* * *

C'est une œuvre admirable dont nous devons être fiers.

* * *

C'est même une œuvre nécessaire que la cité de Montréal se doit d'assister.

* * *

Est-il rien de plus louable, en effet, que de secourir les enfants infirmes et indigents?

* * *

Puisqu'il est important de sauvegarder notre capital humain, n'abandonnons pas les petits malades que menace la mort.

* * *

Le printemps est la saison où les maris restent le moins possible à la maison afin d'éviter d'aider au grand ménage.

* * *

Beaucoup d'hommes jugent leurs défauts aussi sévèrement que ceux des autres, mais ils ne veulent pas être punis.

* * *

Le château de cartes que l'on avait construit en Autriche en se berçant de douces illusions politiques s'est écroulé.

* * *

En Russie, certains fonctionnaires sont tout heureux de garder leur tête lorsqu'il y en a tant d'autres qui la perdent.

* * *

Les Japonais auraient du prévoir qu'après avoir si souvent souffert de la famine, les Chinois ne pouvaient être que coriaces.

* * *

Quatre mères se partagent à Toronto la fortune de l'avocat Millar, qui doit regretter que son testament ait suscité tant de disputes.

* * *

Les chevaux subissent une nouvelle humiliation. La cavalerie anglaise est peu à peu remplacée par un bataillon de soldats en motocyclette.

* * *

En Russie, les bas de soie se vendent jusqu'à \$45 la paire. La population féminine ne doit pas apprécier la marche de son pays vers le progrès.

* * *

On vient d'inventer un nouveau rasoir pour raser les jambes et les bras. Le père de famille n'aura plus à demander à ses filles ce qu'elles ont fait de son "safety".

* * *

Le baron Frankenstein, ministre d'Autriche à Londres, est forcé de quitter la capitale anglaise sur l'ordre de l'ambassade allemande, bien qu'il n'ait aucune parenté avec le Frankenstein de l'écran.

* * *

Les Canadiens pauvres qui ont souffert des rigueurs de l'hiver sont heureux de le voir s'en aller. En 1784, l'hiver avait été fort rude à Paris. Louis XVI était intervenu personnellement auprès du Contrôleur général pour le prier d'alléger de son mieux la misère du peuple. En témoignage de reconnaissance, les Parisiens construisirent, devant la porte du Louvre, une colossale pyramide de neige, au bas de laquelle étaient gravés ces vers:

Louis, les indigents que ta bonté protège
Ne peuvent t'élever qu'un monument
de neige.
Mais il plaît davantage à ton cœur
généreux
Que le marbre payé du pain des
malheureux.

OCTOGENAIRE

Sir Thomas Chapais

Né le 23 mars 1858, sir Thomas Chapais a donc quatre-vingts ans révolus, aujourd'hui même. A la fois conseiller législatif et sénateur, l'éminent octogénaire est encore d'une activité infatigable. Ministre sans portefeuille dans le gouvernement Duplessis, il incarne la compétence clairvoyante, la valeur désintéressée et le dévouement absolu. C'est un sage dont le conseil est sûr. Homme de lettres, la Société Royale du Canada l'a eu comme président; historien, l'université Laval de Québec s'honore de l'avoir comme professeur; et le pays, comme auteur. Sir Thomas est l'orgueil de la vieille capitale, de la province de Québec, du Canada tout entier. Aussi souhaitons-nous cordialement, au nom de ses compatriotes, que la vie laborieuse et fructueuse continue de lui sourire et que le poids des années chargées de mérites lui soit toujours léger.

Une vague d'alcool

S.O.S. du Halifax Herald

C'est au cœur de Dublin que l'Irlande a statué son apôtre de la tempérance. Le Québec a gardé la mémoire des campagnes véhémentes que firent, contre l'alcoolisme, les abbés Charles Chiniquy et Paul-Eugène Roy, ce dernier promu ensuite à l'épiscopat. Le gouvernement d'Ottawa, par des lois et par des impôts élevés, a restreint le commerce des boissons. Officiellement sobres, voire abstèmes, les provinces anglaises furent bien lentes à mettre en œuvre leur toute sèche prohibition, pour instituer une régie d'Etat, à l'exemple du Québec et de la Colombie (1921); le Manitoba, en 1923; l'Alberta, en 1924; le Saskatchewan, en 1925; l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, en 1927; la Nouvelle-Ecosse, en 1930.

Or, c'est de cette dernière province que nous arrive une énergique protestation contre le culte exagéré de la bouteille. Notre confrère, le Halifax Herald, se demande si le Government Control of Liquors n'est pas simplement devenu un Government Sale, un gros débit, avec monopole statutaire. Car ce qui devait être une restriction confine à l'encouragement et prépare un envahissement! Car, voilà que croît la vente des spiritueux, aux dépens des bières, des vins, des cidres. La prospérité renaissante rétablit la menace que la crise avait diminuée. L'alcool équivalait à une surtaxe économique, plus lourde et plus odieuse que les autres, jointe à son cortège de désordres dans les foyers.

Dès sa première année de régie, la Nouvelle-Ecosse écoulait (1931) 1,503,114 gallons et touchait, pour ces boissons, \$4,956,808.73. Puis, en pleine crise (1933), elle vendait moins, soit pour \$2,897,780.73. Mais, en 1937, les chiffres tendirent à remonter au fort niveau de jadis et s'établirent à \$4,647,964.77. C'est avec les profits de l'alcool (\$1,285,909.13) que le Trésorier a pu équilibrer dernièrement les finances de la province. Le pourcentage des spiritueux, en regard de toute la consommation, est passé de 5.66 (en 1931) à 9.95 (en 1937): d'où l'inquiétude du Halifax Herald et son avertissement chiffré à l'Etat.

La consommation ontarienne des boissons, note un confrère de Toronto, est passée de 10,824,100 à 24,116,081 gallons (1936). Et le Liquor Control Board a élargi pour \$10 millions au revenu provincial: ce qui permit à M. Hepburn d'offrir à ses administrés un surplus de \$93 millions en 1937. Au Québec, la Commission des Liqueurs vendit pour \$15,212,801 (vin et spiritueux), en 1921-1922; puis, pour \$12,698,163, en 1935-1936. Et nous aurions eu, en outre, avec le secours des touristes, 22,783,770 gal-

lon de bière, en 1922-1923, soit une valeur de \$13,891,127; et 23,541,533 gallons de bière, en 1935-1936, soit une valeur de \$18,344,131. Notre province voit donc, contrairement à la Nouvelle-Ecosse, les bières prendre le pas sur les spiritueux.

Voici maintenant des statistiques pour la consommation nationale et ouverte des boissons: en 1922, 2,088,317 gallons de spiritueux, contre 2,609,158 en 1938; en 1922, 38,022,238 gallons de bière, contre 57,093,342 en 1936; en 1922, 793,327 gallons de vin, contre 3,112,248 en 1936; un bond formidable. Ces chiffres, qui taisent évidemment le commerce clandestin, ont une triste éloquence; ils précisent un penchant malheureux de la société. La jeunesse et la femme sont, paraît-il, de nouvelles ou grossissantes recrues. Alors que sera demain la famille?

Léon GRAY.

Mouvement contre la majoration des prix

M. George R. Matthews, de Vancouver, secrétaire de l'association des Marchands détaillants du Canada, a déclaré, au cours d'un déjeuner donné en son honneur au club Canadien, que "le problème de légiférer contre la réduction des prix, l'individualisme et l'exploitation, est un problème général pour tout le Canada et dans lequel tout le Canada doit coopérer pour obtenir un commerce meilleur et plus honnête."

Reconnu par tout le Canada comme l'innovateur des mesures pour le maintien des prix, récemment devenues loi dans la Colombie canadienne, M. Matthews expliqua pourquoi le besoin de cette loi s'est fait sentir et expliqua en détails les mouvements de toutes les organisations dans le pays pour assurer son succès.

La section 4 du bill de la Colombie canadienne se lit comme suit: "Aucun détaillant ne vendra ou n'offrira en vente dans la province, toute marchandise qui porte, ou dont l'étiquette ou le contenant, porte la marque de commerce, la marque ou le nom du producteur, distributeur ou grossiste de telle marchandise à un prix moindre que le prix, s'il en est, fixé par le producteur ou le grossiste comme prix de détail fixe de cette commodité au temps de la vente par lui de la dite commodité au détaillant."

La section 9 du bill stipule une amende ne dépassant pas \$500 pour les détaillants trouvés coupables d'infraction à cette nouvelle loi.

Le Manitoba, l'Alberta et l'Ontario, déclara M. Matthews, suivent le mouvement pour protéger le grossiste, le détaillant et le consommateur contre les pratiques malhonnêtes qui discriminent les conditions de commerce honnête. Non seulement, déclare-t-il, la majoration des prix doit être enrayée, mais on doit faire cesser les marchands qui mettent du nouveau matériel dans du matériel de banqueroute et les grossistes doivent être empêchés de vendre au consommateur. Cette idée d'un mouvement pour une législation contre la majoration des prix et autres pratiques commerciales malhonnêtes a été endossée par chaque élément du pays, les clubs féminins, les organisations commerciales, agricoles et de producteurs comme de consommateurs.

Le cabinet Blum est en danger

PARIS, 23. (P.A.) — Le nouveau gouvernement du Front populaire de Léon Blum est venu en conflit avec le Sénat conservateur pour la première fois aujourd'hui, au sujet des projets de loi destinés à remplir les coffres de l'Etat et à financer le programme d'armements. Les deux mesures ont été soumises au comité sénatorial des Finances. La première autorise l'emprunt de \$150,000,000 de la Banque de France et le second autorise le versement de \$94,470,000 de l'excédent du fonds de stabilisation au fonds de la Défense nationale.

La Chambre a approuvé ces mesures. Le Sénat s'y opposerait à cause de leur caractère inflationniste. Dans les cercles journalistiques et dans les couloirs du parlement, le bruit court qu'une nouvelle crise ministérielle est imminente et qu'elle donnera lieu à la constitution d'un nouveau cabinet d'union nationale.

Le gouvernement Blum a lié son sort aux deux projets de loi en question.

L'Italie est prête à la guerre, dit Mussolini

ROME, 23. (P.C.-Havas) — Le premier ministre Mussolini a averti l'univers aujourd'hui que l'Italie était prête à la guerre. Parlant du balcon du palais de Venise à l'occasion du 19e anniversaire de la fondation de la milice fasciste, le Duce déclara: "Le peuple italien sait et l'univers devrait savoir que nous sommes toujours les maîtres, prêts à la paix. Mais s'il faut que nous prenions les armes, nous conquerrons pour la gloire présente et future de la nation italienne."

Construction

DRUMMONDVILLE, 23. — Une grande assemblée générale a été tenue par les Chevaliers de Colomb du Conseil de Drummondville. Un rapport favorable a été présenté concernant l'achat d'un terrain et la construction d'un édifice pour le Conseil.

Madrid bombardé

MADRID, 23. (P.A.) — Madrid a été bombardé pendant une heure aujourd'hui. Des milliers de personnes se sont réfugiées dans les souterrains. C'est le plus violent bombardement depuis le commencement de février.

Rions un peu



"Qu'est-ce qui vous fait dire que nous avons volé cette voiture?"

Pronostics:

Vallée de l'Outaouais et haut Saint-Laurent: Nuageux, averses ou orages électriques, ce soir. Jeudi, partiellement nuageux et plus froid, neige.

Colf, rive nord, et baie des Chaleurs: Vents forts sud, doux, incertain ce soir et jeudi, averses ou orages électriques.

Bas Saint-Laurent: Incertain, averses ou orages électriques ce soir et jeudi, plus froid jeudi soir.

Lac Saint-Jean: Incertain, averses ou orages électriques. Jeudi, vents nord et nord-ouest, nuageux et plus froid, pluie ou neige.

Région des lacs inférieurs et baie George: Incertain, averses ou orages électriques. Plus froid ce soir. Jeudi, vents nord, nuageux et plus froid.



Bel.-Corticelli a gain de cause

OTTAWA, 23. (D.N.C.) — L'honorable juge A.-K. MacLean, en cour d'échiquier du Canada, a rendu jugement en faveur de la Bel.-Corticelli Limited et six autres compagnies de bas de soie, contre les détenteurs du brevet Kauffman Ringless Hosiery. M. Charles-A. Kauffman réclamait des dommages pour infraction aux privilèges de son brevet. Le juge MacLean a déclaré que le brevet Kauffman n'est pas valide en Canada.

Le bridge chez nous

La ronde de qualification jouée hier soir au Culbertson donna le résultat suivant:

Par ordre de classement: Fauré-Berry; Lapointe-Bisson; Mme Salme-Allard; Mme Saunders-Mme Oakley.

La ronde fut disputée en une section de sept tables et les moyennes obtenues par les premières équipes furent très élevées.

L'heure d'été

RIMOUSKI, 23. — Le conseil municipal de Rimouski a voté hier soir l'heure d'été. Elle sera mise en vigueur le 24 avril.

\$1.000.000.000 pour l'armée américaine

WASHINGTON, 23 (P.A.) — Le général Malin Craig, chef de l'état major de l'armée américaine, a informé le comité des appropriations du Congrès qu'une somme de \$1.000.000.000 sera nécessaire "pour mettre l'armée en état de faire face effectivement à une situation urgente". Renforcer la marine sans remédier aux points faibles de l'armée serait une grave erreur, dit-il. Cette somme de \$1.000.000.000 est nécessaire pour équiper, armer et transporter une armée de 1.000.000 d'hommes.

Le général Craig a expliqué au département de la Guerre un "plan de mobilisation protectrice" pour deux armées de campagne de 500.000 hommes. Ce plan pourvoit à la mobilisation immédiate de 400.000 hommes.

Le major général Westover a dit au comité que son département avait fait l'essai de nouveaux bombardiers pouvant atteindre une telle altitude qu'ils sont à l'abri des canons antiaériens. Ils sont à peine visibles du sol.

La carte d'identité...

(SUITE DE LA PAGE 5)

que la population de Montréal représente le tiers de celle de la Province, et "comme vous l'avez dit M. le premier ministre, le développement de Montréal est intimement lié à celui de la province."

ELEMENTS DANGEREUX

Il estime que l'on ne croit pas qu'il y ait lieu de laisser à des "éléments dangereux" l'administration de Montréal, qu'il y a même des éléments de sécession.

M. Duplessis: Ne craignez rien, ceux qui ont en vue la sécession feraient bien d'aller appliquer leur projet dans la lune.

SANG ET SENS

M. Jeannotte ajoute qu'il y a à Montréal, des éléments communistes, que la loi du cadenas en fait foi. M. Duplessis le rassure en lui déclarant qu'il n'y a pas de danger pour la révolution dans le sang. Il n'y a qu'un "sang" qui coulera, et c'est le "bon sens" dit M. Duplessis.

UN BILL CLAIR

M. Duplessis a félicité l'administration de Montréal de la façon dont le bill est présenté. "Ordinairement, dit-il, on tâche de tout cacher", cette fois-ci, Montréal présente un bill clair et je me fais un devoir de l'en féliciter".

M. St-Pierre explique ensuite, à la demande de M. Duplessis les diverses clauses du bill.

La première clause regarde le droit de vote à certaines personnes, ainsi que les deux suivantes. L'autre concerne la carte d'identité. L'article cinq a trait au prix du lait, l'autre a pour but d'autoriser la ville à décréter que des dortoirs, dans certaines institutions soient au rez-de-chaussée.

3 POUR CENT

On passe rapidement les clauses suivantes et on arrive à celle par laquelle la ville réclame le droit d'imposer une taxe de 3 pour cent sur les étrangers qui viennent gagner leur vie à Montréal.

M. Duplessis: Demandez-vous un pouvoir d'emprunt?

M. St-Pierre: Oui, \$5.000.000.

M. Duplessis: Oui, mais chaque année?

M. St-Pierre: Oui.

M. Duplessis: Demandez-vous la permission d'exproprier les carrières?

M. St-Pierre: Oui, payée à même les revenus de la cité.

M. St-Pierre explique que l'on demande en plus que les chefs de service ne soient pas destitués sans les 3-4 du Conseil, un pouvoir d'emprunt pour l'abolition des taudis, que les échevins puissent être retribué lorsqu'ils feront partie de la Commission.

PAS DE PROLONGEMENT

M. Duplessis: Demandez-vous un prolongement de terme?

M. St-Pierre: Non.

M. Duplessis: Demandez-vous des amendements au bill qui nous est soumis?

M. St-Pierre: Oui, nous vous les soumettrons ce soir.

LES MANUFACTURIERS

M. Rochefort: Il y aura peut-être un autre bill.

Me Raymond: Au nom des manufacturiers, s'objecte à la taxe de 3 pour cent, sur les étrangers, au projet d'emprunt de \$5.000.000 et à ce que Montréal cesse sa contribu-

tion à la Commission métropolitaine.

M. Rochefort: Représentez-vous M. Biggar?

On commence ensuite l'étude des clauses une à une. On étudie "l'article premier, relatif au droit de vote aux membres de certaines sociétés."

M. Duplessis n'est pas satisfait de la rédaction de la clause. "Un bon avocat pourra la faire mettre de côté", dit M. Duplessis.

M. Rochon: Ça veut dire que les nôtres ne sont pas bons?

M. Côté explique que cette clause a pour but de donner droit de vote à toute compagnie d'abord quelle paie taxes.

TROP D'ABUS

Par la clause suivante, on réclame le droit, pour le greffier, de remettre entre la nomination et la votation le droit de vote à toute personne dont le nom a été omis par erreur.

M. Duplessis s'y oppose, prétendant que cette clause ouvre la porte à trop d'abus. "Supposez 10.000 électeurs qui font une telle demande?" demande M. Duplessis. C'est ouvrir la porte à toutes sortes d'abus.

M. Martineau explique qu'à la dernière élection il y eut 629 demandes chez le greffier et que l'on a obtenu des certificats, que ce pouvoir a été enlevé à la ville l'an passé.

M. Duplessis: Essayez donc comme ça. Si nous accordons cet article, les gens vont se désintéresser de faire inscrire leurs noms sur les listes, et ils iront se faire inscrire la veille de l'élection.

ELECTIONS HONNETES

M. Bray explique qu'à la dernière élection, tout un côté de rue a été oublié et qu'actuellement, ces électeurs seraient défranchisés.

M. Duplessis: Il ne faut pas donner une prime à l'électeur qui ne s'occupe pas de se faire inscrire sur la liste. Le meilleur moyen d'avoir des élections honnêtes, c'est par la confection de listes honnêtes. Il faut éviter d'avoir des listes électorales "paquetées", si nous voulons avoir des élections honnêtes.

La clause est rejetée.

Par la clause suivante, la ville demande à charger un sou le mot pour les listes électorales au lieu de dix sous les cent mots, comme dans le passé.

La clause est adoptée.

LA CARTE D'IDENTITE

Par la clause suivante on propose certains amendements à la charte, au sujet de l'émission et de l'usage de la carte d'identité. On stipule que cette carte sera obtenue gratuitement et sera remplacée tous les cinq ans.

Le conseil réclame aussi le droit de stipuler, dans les deux mois qui précéderont la prochaine élection, un autre mode d'identification, pour permettre aux électeurs qui n'auront pu se faire photographier, de s'identifier aux prochaines élections.

Ce dernier article a pour résultat de donner au conseil la liberté de rendre la carte obligatoire, ou non pour la prochaine élection.

M. Jeannotte s'objecte à cette clause: il conclut que cette clause rend simplement la carte d'identité non opérante.

Plusieurs échevins, sursautent. M. Bray soulève que 50 p.c., seulement des électeurs pourront obtenir leur carte d'ici six mois, et que si l'on rejette l'article, des milliers d'électeurs seront défranchisés. M. Grégoire Bélanger demande pourquoi on vient seulement de mettre l'or-

ganisme nécessaire en fonction. On lui réplique que la ville n'avait pas l'argent nécessaire, et que l'on n'a pu faire mieux.

M. Jeannotte s'oppose de nouveau à l'article. Il est inutile de dépenser \$500.000 si l'on adopte cet article.

M. Raynault affirme que la population montréalaise la réclame et qu'on n'a pas raison de faire cette réserve.

M. Rochon souligne que le conseil a adopté ce paragraphe, parce qu'ils prévoyaient que des milliers d'électeurs vont être défranchisés. Ce n'est pas nous, le conseil, qui avons retardé la mise en marche de cette carte.

Si on avait commencé en temps nous pourrions arriver. Mais, nous ne le pouvons pas. L'an passé, la majorité du conseil était favorable à cette carte, et cette année, les mêmes échevins ont voté cette réserve, fait M. Rochon. Nous faisons des élections honnêtes à Montréal, comme dans le reste de la province. L'an passé, M. Goyette et moi seulement, étions contre.

M. Duplessis: L'an passé la majorité des conseillers nous ont demandé la carte d'identité. Cette année, ces échevins ont changé d'opinion et veulent maintenant déterminer eux, des moyens d'identification. Je suis contre cette réserve, parce que je suis en faveur de cette carte et nous l'aurons.

LE LAIT

L'article suivant a pour effet de demander le droit pour Montréal, de fixer le prix du lait.

Clause biffée.

L'autre clause a pour but d'autoriser la ville à forcer certaines institutions à mettre leurs dortoirs au rez-de-chaussée.

Clause biffée.

La ville sera autorisée, par un article du bill, à charger moins de \$5.00 pour les permis des chauffeurs de taxis.

Par un autre article, la ville défend à toute personne de vendre des bicyclettes ou des parties de bicyclettes à moins d'avoir un certificat du chef de police certifiant que ces objets lui appartiennent.

Par la clause huit, la ville demande le droit de charger aux sociétés étrangères pour permis divers, le double de celle chargée aux sociétés ayant leur place d'affaires à Montréal.

M. Anatole Carignan, maire de Lachine et député de Jacques-Cartier, estime que c'est amender l'article 526, de la loi des cités et ville, que l'on devrait amender, pour mettre toutes les municipalités sur le même pied.

M. Omer Côté plaide en faveur de la mesure.

M. Duplessis: Il ne faut pas bâtir des murailles de Chine dans la province de Québec.

M. Duplessis estime que l'on doit considérer Montréal comme un actif pour la province, et la province et un actif pour Montréal.

M. Côté souligne que les municipalités soumises à la loi des cités et villes peuvent charger 50 p.c. de plus sur ces permis. Il demande à Montréal de profiter simplement de cette loi.

M. Jeannotte: Est-ce que vous taxez les magasins à chaînes de la même façon que nous?

M. Carignan: Faites la même demande que nous et vous l'aurez.

M. Raynault: Montréal devrait être sur un même pied que les autres municipalités. Plusieurs échevins et députés de Montréal appuient le maire. M. Duplessis s'objecte à cette clause. Il affirme que cette question de taxation sera étudiée et que l'on verra à rendre justice à toutes les municipalités.

M. Rochefort déclare que Montréal voit son progrès paralysé par les municipalités qui l'entourent et que l'on devrait étudier un projet d'annexion de ces municipalités.

M. Duplessis: M. le député de Ste-Marie soumet un problème intéressant, mais ce n'est pas de notre faute si c'était un gâchis lorsque nous sommes arrivés au pouvoir. Nous allons l'étudier.

La clause est rejetée.

Vol avec fausses-clefs

Mme T. Derome, 3838, rue Saint-Hubert, a fait rapport à la police hier soir, que pendant son absence des voleurs sont entrés chez elle avec des fausses clefs et se sont emparés de meubles et de lingerie valant \$800.

NOUS VOUS DEVONS DE L'ARGENT

REMBOURSABLE A VUE

* *

SI l'un des 4,740,000 comptes dans lesquels le public tient des dollars en dépôt dans les banques à charte du Canada est à votre nom, votre banque vous doit de l'argent.

Cet argent n'appartient pas au public, au gouvernement, à la nation ou à votre voisin. Il est à vous.

Si vous avez un compte d'épargne, la banque, outre la sécurité qu'elle vous offre, vous paye des intérêts sur votre argent, tout comme un emprunteur paye des intérêts à la banque.

QU'EST-CE QU'UNE BANQUE?—C'est un établissement fondé en vue de recevoir des dépôts et de faire des prêts; mais c'est une institution beaucoup plus humaine que cette définition toute matérielle ne le laisse entendre.

Votre banque est un lieu où vous pouvez déposer de l'argent pour vous et pour votre famille, en étant tout à fait sûr qu'il vous sera remis en totalité et avec intérêts, quand vous le demanderez.

Les livres de la banque attestent que celle-ci vous doit la somme que vous avez déposée, qu'elle est tenue de vous la rendre quand vous jugerez à propos de la réclamer, et qu'elle en prend l'engagement.

Votre banque est aussi un endroit où les personnes dignes d'avoir du crédit peuvent emprunter pour leurs affaires ou pour d'autres fins légitimes.

Il faut que l'emprunteur soit digne d'avoir du crédit. Nous entendons par là que sa droiture et son honorabilité, son habileté et ses biens doivent justifier la prévision, avec autant de certitude que possible, qu'il sera disposé à rembourser et qu'il en sera capable. Il est nécessaire que nous sachions qu'il constitue "un bon risque", parce que nous devons sauvegarder votre dépôt — comme d'ailleurs ceux de tous les autres épargnants — afin d'être en mesure de vous rendre ce que nous vous devons, le jour où vous le réclamerez.

En tant que déposant, vous êtes notre créancier; il faut que nous soyons en état de vous rembourser intégralement. Nous devons, par conséquent, nous efforcer de recouvrer tout ce que nous prêtons, plus nos frais généraux.

Nous versons des intérêts aux déposants et nous en comptons aux emprunteurs. Vous serez surpris lorsque nous vous ferons connaître l'importance de nos frais et l'étroitesse de notre marge de bénéfice.

Les dépôts des banques appartiennent à des particuliers, et non pas au public. On ne doit jamais perdre de vue ce fait essentiel quand on parle des banques. Vous savez très bien à qui appartient l'argent auquel font allusion ceux qui prétendent que le public a des droits sur les dépôts. Pourquoi ne pas le leur dire?

Plus de 4,700,000 personnes au Canada — soit au-delà de 42 pour 100 de la population — ont "de l'argent en banque", c'est-à-dire

des dépôts qu'elles ont confiés aux banques à charte. Pas moins de 4,034,000 de ces personnes sont des épargnants qui touchent des intérêts sur leur argent.

Au cours des dix dernières années, les banques à charte du Canada ont versé plus de \$397,000,000 en intérêts sur les dépôts.

Les économies du peuple canadien déposées dans les banques à charte forment aujourd'hui une somme de \$1,534,000,000, la moyenne des dépôts étant de \$387.

Il y a, dans les banques à charte du Canada, environ 660,000 comptes courants de particuliers et de sociétés, dont le total s'élève à \$679,000,000.

Pour faire un prêt de \$1,000, il faut presque l'équivalent de trois comptes d'épargne moyens.

Pour récupérer la perte d'un seul prêt de \$1,000, il faut le bénéfice net, déduction faite des frais d'administration, que rapportent, pendant un an, des centaines de prêts de \$1,000 chacun.

On voit par là quel soin les banques doivent apporter à leurs prêts, si elles veulent sauvegarder les fonds des déposants, puisque les bénéfices nets des banques sont inférieurs à un demi pour cent de leur actif total.

Sans dépôts, une banque ne saurait se maintenir longtemps. Votre argent ne reste en dépôt à la banque que si vous le voulez bien: vous le retirerez si vous croyez que la banque prête avec témérité.

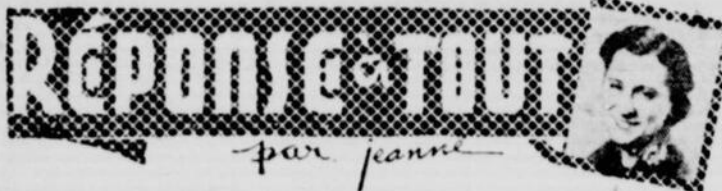
La banque doit toujours être en mesure de vous remettre votre dépôt, en entier et en argent, le jour où vous déciderez de le réclamer.

Les banques à charte du Canada se rendent très bien compte que la fondation de votre foyer, le bonheur de votre famille, l'éducation de vos fils et de vos filles, leur établissement et leur prospérité, vos réserves en prévision des mauvais jours, votre tranquillité d'esprit au soir de la vie, dépendent souvent, en grande partie, de l'argent que vous avez déposé dans une banque, — de l'argent que votre banque vous doit.

LES BANQUES A CHARTE DU CANADA

Le gérant de la succursale de votre localité sera heureux de causer de la banque avec vous. Il répondra avec plaisir à vos questions, en s'inspirant de sa propre expérience. Le prochain article de cette série paraîtra dans ce journal. Attendez-le.

Le Royaume des Femmes



L'usage raisonnable des produits de toilette, voilà la sagesse.

Q.—UE pensez-vous de l'usage des cosmétiques? A la longue, ne font-ils pas tort à la peau? Et le maquillage émaillé dont il est question dans certaines revues de beauté, n'est-il pas dangereux? Quelle est son utilité? Je fais usage de produits de toilette, mais raisonnablement.—UNE FEMME.

R.—L'USAGE raisonnable des produits de toilette, voilà la sagesse. Je n'ai pas à vous recommander cette conduite puisqu'elle est déjà vôtre. Certaines personnes s'imaginent pouvoir, à l'aide de cosmétiques, fards, laits végétaux, eaux, crèmes adhésives, crayons colorés, pâtes et poudres, entretenir la fraîcheur de leur peau, donner à leur teint l'éclat de la jeunesse, dissimuler les rides et masquer en un mot, les progrès de l'âge. Le résultat obtenu à l'aide de ces compositions n'est pas celui rêvé, tant s'en faut. Le meilleur cosmétique pour la peau normale et saine, c'est le savon.

L'émouillage qui peut persister plusieurs semaines et résister à la chaleur, n'est guère prisé par le Docteur Max-Albert Legrand qui plaint celles qui portent ce masque qui, sous une apparence éclatante, immobilise ce qu'il y a de vivant dans une physionomie et fait ressembler un visage à une potiche figée dans sa raideur de céramique! Sans compter que l'opération est longue et douloureuse, que les acides utilisés sont d'une application dangereuse, qu'on doit pratiquer une partie de l'opération dans l'obscurité. Heureux encore si de graves accidents, des éruptions chroniques et récidivantes de la peau, de la face ne viennent singulièrement compliquer un émaillage trop énergique! Voilà qui est bien fait pour donner à réfléchir.

Q.—Je vais être fiancée à Pâques et je voudrais que ce soit dans l'intimité. Est-il absolument nécessaire d'inviter les parents de mon ami? LOUISE.

R.—Il convient que vous invitez la famille de votre fiancé, au repas qui doit marquer cet événement; si les distances empêchent ceux-ci de se rendre, ou si vous avez quelque raison pour ne pas faire cette invitation, je suppose que votre fiancé fera naître une occasion prochaine de vous amener dans sa famille.

Q.—Lecteur assidu de votre courrier, je viens comme tant d'autres vous soumettre mon chagrin. Pouvez-vous me donner un bon conseil ou de douces consolations, car mon malheur est bien grand. Et aussi soyez assez généreuse pour comprendre ma peine, car je suis toujours sans réponse, etc.—COEUR NOYÉ.

R.—A vingt ans, vous pouvez guérir, puisque vous connaissez votre état et cherchez à l'améliorer. Consultez un spécialiste de bonne renommée. Auto-suggestionnez-vous surtout et recherchez la compagnie de jeunes filles aimables, honnêtes et gaies. Pour vos sorties sportives, les soirées, les dîners en ville, ayez des partenaires féminins; lisez quelques bons romans; certaines représentations cinématographiques peuvent aussi vous impressionner dans le bon sens. Votre jeunesse vous sauvera, à condition de mettre tous vos efforts à la poursuite de ce succès, et de consulter un bon médecin si, physiquement, vous vous croyez atteint. Bonne chance. Ne désespérez pas. JEANNE.

AVIS

Il sera répondu à toutes les questions d'intérêt général, dans ce courrier quotidien.

Nous prions les correspondants de bien vouloir écrire lisiblement et de faire leur question aussi claire et concise que possible.

Ces réponses ne sont aucunement commerciales, tout ce qui touche à la réclame doit en être écarté.

Les lettres doivent être signées de pseudonymes, mais il ne faut pas que ceux-ci soient trop longs.

Il est bon de mettre sur l'adresse, la mention: Réponse à tout.

Les vacances le 17 juin?

Les commissaires des écoles catholiques de Montréal n'ont pu s'entendre pour fixer la date des vacances d'été. Le conseil pédagogique recommandait, hier après-midi, à la suite du surintendant de l'Instruction publique, l'hon. Cyrille Delage, de déterminer cette date au 17 juin. Le président de la Commission, M. Armand Dupuis, a fait remarquer que c'était passablement écourter les études et s'exposer aux critiques surtout dans une ville où l'on ne cesse depuis longtemps de débattre contre l'inefficacité de l'enseignement et de déplorer le manque d'Instruction des Canadiens français. A la fin on s'entendit pour déléguer M. l'abbé J.-O. Maurice auprès de Mgr Georges Gauthier pour qu'il détermine lui-même la date de l'entrée en vacances.

Le principal argument des commissaires qui désirent que le 17 juin soit choisi, porte sur la tenue du congrès eucharistique de Québec, le 22 juin.

Auxiliaires de la Fédération

Les dévoués auxiliaires de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises s'efforcent, cette année, d'obtenir 10 p.c. de plus que l'an dernier des personnes sollicitées et cela afin de ne pas manquer d'atteindre les \$403,256 qui sont si nécessaires aux oeuvres fédérées.

Le lieutenant-col. Henri DesRosiers, D.S.O., A.D.C., président de la campagne, a pour collaborateurs les personnes suivantes: M. Ernest Gohier, i.c., et Mme François Faure, présidents honoraires; MM. Paul-A. Béique, i.c., Maurice Vallée, J.-A. Blondeau, Bernard Bourdon, c.r., et A. Samoisette, vice-présidents; Mme Pierre Charton, présidente de la section féminine, M. F.-Philippe Brail, c.r., président de la section des noms réservés masculins, et Mme J.-J. Perreault, présidente de la section des noms réservés féminins; M. Henri Groulx, L.P.H., président des arrondissements paroissiaux et Mme Germain Parrot, vice-présidente des arrondissements paroissiaux; M. Edgar Genest, président de la section des employés; M. André Montpetit, président des sections spéciales; M. Jean Chauvin, président de la section de publicité; M. Jacques LaRue, C.A., président de la régie interne; lieutenant H.-L. de Martigny, directeur et secrétaire; M. J.-René Painchaud, secrétaire adjoint et M. Georges Lussier, préposé aux paroisses.

Retraites fermées

Au Couvent de Marie Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont, les retraites fermées, en mai et juin, aux dates suivantes: Jeunes filles: du 23 au 26 mai et du 2 au 5 juin. Dames: du 13 au 16 juin.

Au Couvent de Marie Réparatrice, 865 St-Charles, Les Trois-Rivières, comme suit: Jeunes filles: du 28 au 31 mars et du 21 au 24 avril. Dames: du 6 au 9 avril.

LA BONNE CUISINE

SALADES

"Deux légumes par jour — un cuit et l'autre cru", voilà une bonne règle pour le maintien de la santé. Les recettes suivantes sont extraites du feuillet intitulé "Salades".

Gâteau savoureux, genre pudding, fait au réfrigérateur et garni de fruits.



Mélangez ensemble le chou, le piment vert et les cornichons. Combinez le sucre, le sel, le vinaigre, la crème, la moutarde et le poivre et versez par dessus le chou. Mélangez bien et servez.

SALADE DE CAROTTES (Recette pour 6)

2 tasses de carottes hachées, 1 tasse de céleri, 1-4 tasse de noix finement hachées, 1-2 c. à t. de sel. Mélangez parfaitement. Servez la sauce séparément.

SALADES EN GELEES Gelées de betteraves (pour 6)

1 tasse de betteraves hachées fin, 1 tasse de pommes hachées fin, 1-4 tasse de céleri haché fin, 1 tasse de gelée aux citrons préparée, un petit oignon.

nouveau genre" que vient de publier la Division des Fruits du ministère de l'Agriculture, et que l'on peut avoir gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

SALADE RAPIDE AUX CHOUX (Recette pour 6)

1 pinte de chou haché, 1-2 c. à t. de sel, 1-2 tasse de piment vert émincé, 3 c. à s. de vinaigre, 1-4 tasse de cornichons sucrés en dés, 1-4 tasse de crème (sure ou douce), 1 c. à s. de sucre, 2 c. à s. de moutarde préparée, poivre noir.

La mode printanière sous le signe de la couleur

La grande salle du restaurant de la maison Eaton suffisait à peine à loger hier soir, dames et messieurs intéressés par les collections nouvelles. Le charme de la mode printanière dépend moins cette année de la ligne que de la couleur. Rien d'agressif cependant dans la palette des couleurs que nous présente le printemps, mais des bleus, des roses, des violets étouffés de gris, des beiges éclairés de Parisand, des jaunes couleur de blé et du brun proposé par Molyneux.

Le seul écueil que présente la mode cette année est dans le choix des accessoires qui doivent jouer des harmonies secrètes avec ces bleus, ces roses, ces violets. Les accessoires peuvent tous se rallier aux mêmes couleurs ou différer de nuance et de matériel tout en restant dans la même gamme de ton. Les bourres pour le jour ont pris des proportions plus que généreuses; le soir, elles sont sous le signe de l'originalité.

Les tweeds sont plus chauds, plus intéressants comme couleur, et comme dessins, que par les années passées; multicolores, rayés, pieds-de-poule, des ruraux, des imprimés assagis, du jersey, servent à la confection des robes d'après-midi. Les tissus légers, vaporeux, par la même, féminins, sont réservés aux soirs: marquisette, dentelle, chiffons imprimés, organzas.

La taille ne bouge pas

Malgré quelques essais de taille haute ou franchement basse, celle-ci reste située dans la plupart des robes du jour et de soir.

à sa place naturelle. La longueur acceptée pour les jupes est de 15 à 13 pouces du sol. Les boléros courts qui accompagnent presque toutes les robes servent à équilibrer la silhouette. Les jaquettes sont nombreuses, ajustées ou tombant droit, couvrant toute la robe ou l'ensemble, ou s'arrêtant aux hanches ou à égalité des doigts. Le manteau long, clair sur robe sombre ou sombre sur robe claire est important.

La silhouette du soir rappelle par quelques-uns des modèles, l'époque Empire. D'autres sont copiés d'après Winterhalter. Molyneux s'est inspiré des peintures du 19ième siècle pour la création de ses robes de mariée. Le cortège de la mariée fermait cette revue de modes, celle-ci en robe de satin blanc à paniers, piquée et à la de bouquets de muguet, les demoiselles d'honneur vêtues de bleu et de lavande.

Que dire des chapeaux?

Il y en a pour tous les goûts, des petits et des grands, des chapeaux d'allure sobre comme le canotier et des grands plateaux retenus par des cache-peignes. Il vous faudra plus d'un chapeau dans votre garde-robe; de fait il vous faudra un chapeau pour chacun de vos ensembles. La ligne sévère du canotier est camouflée par l'addition de fleurs, de violettes.

Dorcen Ray, commentait les nouveaux édités de la mode, au son atténué de la musique d'orchestre. Originaux et copies de créations parisiennes, modèles de la maison Eaton composaient cette collection.

Candidat libéral élu

PETROLIA, Ont., 23. (P. C.) — M. Charles-C. Fairbanks, candidat libéral-progressiste, a été élu hier, au cours d'une élection complémentaire, député de Lambton-Est à l'Assemblée législative de l'Ontario. Sa majorité est de 2,482 votes.

Bal de mi-carême

Samedi soir prochain, le 26 mars, le Cercle Montréal, 2151, est, avenue Mont-Royal, donnera son bal de mi-carême.

La soirée sera sous le patronage du Dr Adolphe L'Archevêque, échevin du quartier DeLorimier et président honoraire du Cercle.

Inondation à Ormstown

ORMSTOWN, 23. — La rivière Châteauguay, bloquée par la glace depuis lundi, a envahi le district au sud-est d'ici et Ormstown rapporte une partie de la grande route et la rue principale inondées par six pieds d'eau. La route Montréal-Malone No 4 est pratiquement fermée à la circulation, seuls les gros camions pouvant passer. On ne rapporte pratiquement pas de dommages.

Pour la Fédération

Un arrondissement spécial a été formé, cette année, pour nos frères catholiques de races étrangères (Polonais, Tchéco-Slovaques, Syriens, Hongrois, Lithuaniens etc.). M. Albert Chevalier et Mme Arménie Chevalier sont en charge de cet arrondissement, activement secondés par les curés de ces paroisses et par les membres de leur comité: MM. Arthur Courtois, N.P., L.-P. Caisse, Albert Martineau, Alfred Parkin, Mlle Jeanne Chevalier et Mme Georges Lussier.

Les patrons de la "Patrie"

Nous n'avons jamais trop de robes légères, fraîches et plaisantes à porter comme à voir, pour l'été. Voici un nouveau modèle qui sera pratique pour la maison, le sport, les vacances, avec ses lignes simples, sa manche ouverte et son tissu frais, lavable et gai.

Le patron 4736 peut s'obtenir en tailles pour dames, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48. La taille 36 requiert 3 5-8 verges de tissu, 36 pouces de largeur. La garniture contrastante peut être en gallon ric-rac, ou en rucher de même tissu.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyer la somme de 20 sous mentionnant très lisiblement nom, adresse, taille et No du patron désiré, et adresser le tout à Bureau des Modes, La Patrie, Montréal.

Plus de 1,700 Juifs se seraient tués à Vienne

GENEVE 23. Depuis l'annexion de l'Autriche au Troisième Reich, plus de 1,700 Juifs habitant Vienne se sont suicidés. C'est l'affirmation catégorique qu'a faite hier soir le Jewish World Congress. Le Congrès a évidemment condamné la persécution naziste des Juifs en Allemagne et en Autriche, et a affirmé qu'on avait inhumé 140 Israélites en quatre jours, alors que la moyenne de la mortalité est de quatre par jour seulement.

Porte enfoncée

Après avoir enfoncé la porte de la demeure de M. E. Loiseleur, 1664 rue Aird, hier après-midi, des voleurs s'y sont emparés de trois montres valant \$43.

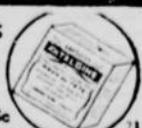


ANTALGINE

Soulage toujours

rhumatismes, lumbago, névralgies, torticolis, maux de tête.

En vente partout 25c et 75c



MONDANITIÉS

MONTREAL

DEPLACEMENTS

Son Excellence, lady Tweedsmuir accompagnée de Mlle Frances Grenfell et de Mme George Pape, du colonel Willis O'Connor, est revenue à Ottawa ce matin, après avoir fait un court voyage à Winnipeg.

M. et Mme Murray Vaughan sont actuellement à Nassau, Bahamas.

M. et Mme Eugène Tarte sont

de retour d'Atlantic City où ils ont passé une quinzaine au Haddon Hall.

M. et Mme P.-F. Osler s'embarqueront à New-York samedi, à bord de l'"Aquitania" pour la France où ils iront rejoindre la mère de M. Osler, Mme H.-S. Osler, de Toronto, en villégiature au Cap d'Antibes. Ils visiteront plus tard, l'Italie, la Suisse, l'Angleterre et l'Écosse. Leur voyage durera deux mois.



Mlle Claire Seguin, fille de M. et de Mme J. J. Séguin, d'Outremont, dont le mariage avec M. L. Maurice Trudeau, fils du docteur Louis Trudeau, décédé, et de Mme Trudeau, d'Outremont, sera célébré dans l'intimité le 18 avril prochain en l'église St-Viateur d'Outremont. — (Photo: Garcia)

Questions d'étiquette

LE BON GOÛT



Etre une maîtresse de maison gracieuse, aimée, recherchée, c'est l'ambition de chacune de nous. Voici quelques petits conseils touchant la bonne hospitalité.

Si un ami se permet d'arrêter en passant à votre porte, ne l'accueillez pas en lui disant que vous aviez l'intention de l'appeler un de ces jours... il se croirait peu bienvenu. Même si l'on vient vous voir, justement le soir que vous aviez destiné au repos ou à une sortie, n'en parlez pas. Quand votre visiteur suggère qu'il devrait partir... ne lui donnez pas de suite son paletot, son chapeau, laissez-lui le temps d'en repartir. Après son départ, n'éteignez pas les lumières avant quelques minutes.

L'honorable et Mme Gilbert Layton sont repartis pour Québec.

Sir Edward Beatty s'est embarqué hier soir, à bord de l'"Empress of Australia" pour une croisière de neuf jours aux Antilles.

Mme Kenneth-B. Johnston et son fils, M. Peter Johnston, passent une quinzaine à Atlantic City, au Haddon Hall.

M. et Mme Paul Gauthier sont descendus au Château Frontenac.

Mme Albert Vincent, d'Outremont est partie pour Québec où elle passera une quinzaine chez son fils, M. Paul Vincent.

M. et Mme J.-W. Ross, actuellement au Haddon Hall, Atlantic City, sont attendus à Montréal à la fin de la semaine.

Mme Edouard-Fabre Surveyl est actuellement à Québec.

Mme E.-S. Randall est partie pour New-York.

M. et Mme S.-F. Raymond, de passage à New-York, sont descendus au Waldorf-Astoria.

Le major R.-C. Carthew, de l'Avonue Landsdowne, de passage à New-York, est descendu à l'hôtel New Weston.

Mme Rainville Ouimet, du Ritz-Carlton, de passage à New-York, est descendue à l'hôtel New-Weston.

RECEPTION

Mme B. Béland recevait à une fête enfantine, jeudi après-midi, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de sa fillette Lucie. Étaient présentes: Yolande Archambault,

Rita Morissette, Hélène Lessard, Claire Turgeon, Claire Michon, Denise Lussier, Denise Richer, Rita Cardinal, Lise Cartier, Suzanne Pariseau, Monique Pariseau, Pierrette Cartier, Mariette Germain, Thérèse Charest, Estelle Piquette, Colette Galarneau, Aline Raymond, Fernand St-Laurent, Marcelle Grégoire, Jacqueline McEwen.

ALLIANCE DES MONTREALAISES

Le débat annuel de l'Alliance des Montréalaises aura lieu vendredi de cette semaine, à 8.30 hrs p.m. dans la salle du Conseil Lafontaine, 480 est, rue Sherbrooke. Le jury, composé de M. Joseph Dansereau, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste et de M. Jean Martin, professeur à l'Université de Montréal, est sous la présidence d'honneur du R.P. Césaire Forest, O.P. "Fait-on son bonheur?" est le sujet du débat. L'affirmative sera soutenue par Mlles Marguerite Delisle et Claire Bastien et la négative, par Mlles Lucille Blain et Juliette Beaudoin. Les artistes invitées seront Mlle Berthe Payé (studio Marier) et M. John Charuk (studio Camille Couture). Le public est admis à ce débat et les abonnés sont, comme à l'accoutumée, cordialement invités.

BAL D'ESCLAPE

Le 26 mars prochain, aura lieu dans les salons Bleu et Rose de l'hôtel Windsor, le neuvième bal annuel des disciples d'Esculape: cet événement mondain sera sous le patronage de l'honorable J.-H.-A. Paquette, ministre de la santé, du Dr et Mme Jos.-A. Leduc, du Dr et Mme Léonidas Blagdon, du Dr et Mme Jean Delage. On remarque parmi les personnes qui y assisteront: Dr et Mme A. Ricard, Dr et Mme J.-A. Baudoin, Dr et Mme C. Favreau, Dr et Mme L.-R. Dionne, Dr et Mme Omer Lafortune, Dr et Mme W. Vignal, Dr et Mme R. Bourgon, Dr et Mme J.-A. Manseau, Dr et Mme L.-A. Gagnier, Dr et Mme J.-C. Bourgeois, Dr et Mme Oscar Mercier, Dr et Mme Damien Maçon, Dr et Mme Gaston Caisse, Dr et Mme Champoux, Dr et Mme J.-U. Gariépy, le lieutenant et Mme J.-M. Roussel, M.D., M.M. les docteurs Gérard Gauthier, Ernest Gendreau, Jean Lesage, Guy Latour, des Trois-Rivières, Gérard Foisy, Ronald Dupuis, Mlles Geneviève Décarie, Marguerite Vigneau, Marie Brunet, Marguerite Hall, Madeleine Ringuel, Jacqueline St-Onge, Anna Giguère, Jacqueline Contant, Thérèse Phaneuf, Suzette Forgues, Yolande Lussier, Lucille Gardiner, Irène Legault, Suzanne Tremblay-Poirier, Fleurette Raymond, Madeleine Piché, Rachel Trépanier, Eliane Laurin, M.M. Jean-Benoît Maille, Arthur Weddel, Me Roland Lamarre, Marcel Sénécal, Marcel Prévost, Paul-E. Beaulieu, Léon Jovet, Albert Boudreau, Yves Bousquet, de St-Hyacinthe, Jacques Lachapelle, Henri Masse, Gérard Giguère, Laurier Légaré, Rod. Joly, ainsi que plusieurs autres. On peut se procurer des billets à l'hôtel Windsor ou en s'adressant à Paul Vigneau, HA 3583 et à H.-Georges Landry, Am. 0086.

QUEBEC

L'honorable E.-L. Patenaude et Mme Patenaude passent quelques jours à Montréal.

Mme Jean Carrière est retournée à Rimouski après avoir passé une semaine à Québec, chez sa mère, lady Fiset, du Château Frontenac.

Mme Joseph Bilodeau recevait hier après-midi à un bridge de charité.

Mme George-D. Davie et sa fille, Mme André Delagrave, partiront cette semaine pour New-York, d'où elles s'embarqueront pour une croisière à Nassau.

M. W.-B. Major, de Toronto, M. G. Boudreau, M. G.-L. Samson, de Trois-Rivières, se sont inscrits au Château Frontenac.

OTTAWA

Son Excellence le gouverneur général accompagné de M. A.-S. Redfern et du capitaine G.-P. Campbell-Preston, de passage à Mont-

Joie pour celle qui ne voit plus



Quelle consolation pour cette femme aveugle de sentir que bientôt elle pourra coudre; c'est une joie inespérée et à peine croyable. L'Institut National Canadien pour les aveugles enseigne des métiers à ceux qui ont perdu la vue et leur aide ainsi à gagner leur vie. C'est dans ce but et bien d'autres, aussi charitables, que la Fédération des Œuvres de Charité Canadiennes-Françaises fait appel à nous chaque printemps.

La Tchecoslovaquie ne pourra compter sur la Grande-Bretagne

L'attitude des dominions

LONDRES, 23. — Ni la Tchecoslovaquie ni aucun autre pays situé à l'est du Rhin ne doivent compter sur la Grande-Bretagne en cas d'agression. Telle est l'attitude prise hier par le cabinet anglais.

En d'autres termes, il n'y aura pas de changement appréciable dans la politique britannique à la suite de l'annexion de l'Autriche à l'Allemagne. Le gouvernement poursuivra sa politique d'"apaisement" en tentant de faire disparaître les griefs susceptibles de provoquer une guerre.

La Grande-Bretagne se réserve le droit d'agir comme elle l'entendra dans le cas où les armées françaises traverseraient le Rhin pour se porter au secours de la Tchecoslovaquie.

L'Angleterre ne fera partie pour le moment du moins, d'aucun "front démocratique" ou "grande alliance" destinés à enrayer l'expansion du nazisme en Europe Centrale. Elle n'est tenue de venir en aide à la France que dans le cas d'agression.

La déclaration que fera M. Chamberlain, à la Chambre des Communes demain, sera appuyée par les gouvernements des dominions. Les vues des dominions ont été étudiées par le cabinet hier. On dit qu'ils s'opposent à ce que la Grande-Bretagne prenne de nouveaux engagements en Europe.

LONDRES, 23. (Par câble de la Presse Canadienne).—Le cabinet s'est réuni de nouveau ce matin pour mettre la dernière main à la déclaration que fera le premier ministre Chamberlain demain sur la

réel, a assisté à la réunion annuelle du Comité d'hygiène mentale.

Mme J.-A. Calder est de retour de New-York où elle a passé une dizaine de jours.

Mme C.-F. Constantine passe une semaine à Toronto.

Mlle Amy Archibald, de Montréal passera la fin de semaine à Ottawa, l'invitée de Mlle Helen Burns.

politique étrangère du gouvernement. La Grande-Bretagne réaffirmera l'engagement qu'elle a pris de défendre la France ou la Belgique en cas d'agression.

M. Chamberlain annoncera que le gouvernement n'interviendra pas en Espagne et qu'il juge inopportune la proposition faite par la Russie d'une conférence des nations.

Feu Mme W.-J. Buckingham

Nous apprenons avec regret la mort de Mme William-John Buckingham, née Bessie Nelson, épouse du directeur du service d'échange de Savard, Hodgson et Compagnie. Elle laisse, outre son mari, 3 fils, William, Leslie et Stanley. Le service funèbre aura lieu à sa résidence, 4839 Blvd Lasalle, demain après-midi à 2 h. 30.

Programme des "Loisirs"

Loisirs-cinéma: ce soir à la salle Notre-Dame de Lourdes, Verdun. Culture physique (pour les garçons) à l'école Larli; (pour les filles) aucun cours.

Bains: (pour les garçons): Bain Maisonneuve, boulevard Morgan, et Bain Eluard, 6971 Laurendeau, aux horaires suivants: de 2 à 4 h. et de 8 à 9 h.

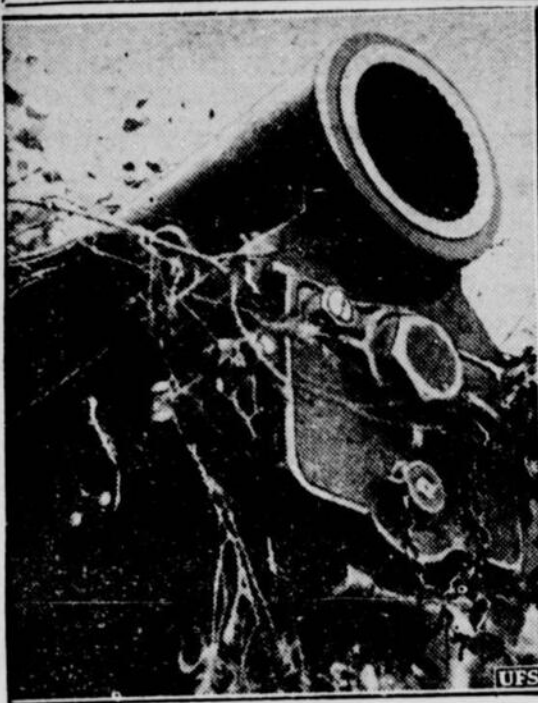
Chant: cours pour jeunes gens, aux quartiers de "Loisirs", 1037, rue St-Denis.

ECZEMA DU BÉBÉ

Il vous répugne de voir votre bébé souffrir d'échauffement, de démangeaison et d'eczéma. Appliquez cependant après le bain, l'onguent du Dr Chase prévient ou soulage ces troubles angoissants. C'est un traitement médical éprouvé par le temps qui conserve la peau saine. En tube ou en boîte.

L'ONGUENT du Dr Chase

Un canon tchécoslovaque



Nouveau type de mortier de tranchées fabriqué aux fameuses usines Skoda, à Pilsen, en Tchécoslovaquie. On le voit ici caché dans des broussailles pendant les manœuvres tenues près de Prague en septembre dernier.

Avant la "conquête"



Voici des membres du Front Populaire Autrichien, alors qu'ils parcourent en camion les rues de Vienne, peu de jours avant que l'Allemagne s'emparât pacifiquement de l'Autriche. Portant la bannière autrichienne, ils distribuent des pamphlets pour inciter les gens à répondre au plébiscite de Schuschnigg.

Monsieur l'ambassadeur



L'ambassadeur des Etats-Unis JOSEPH P. KENNEDY, quitte l'ambassade à Londres pour présenter ses lettres de créance au roi George VI. A gauche, le premier secrétaire Herschel V. Johnson et Sir Sydney Clive.

À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Discussion très animée entre l'hon. M. Tremblay et le député de Berthier

Menacé d'être "nommé" par l'Orateur, M. Cléophas Bastien "retire ses paroles". — Une Ecole de Pêcheries. — Pour faire rentrer la province dans ses fonds. — Plusieurs lois votées.

QUEBEC, 23. — (Par Joseph LaVergne). — L'Assemblée législative fut témoin, hier après-midi, d'une séance très mouvementée. C'est le député de Berthier, M. Cléophas Bastien, qui déclancha le débat, en accusant le ministre du Travail d'habiter un château, sur un grand boulevard. L'hon. M. Tremblay lui répondit verbalement. Le député de Berthier voulut répliquer d'une manière non moins agressive.

POINT D'ORDRE

Sur un point d'ordre de l'hon. M. Duplessis, le président du Comité des subsides, M. le Dr Marc Trudel, intima au député de Berthier l'ordre de reprendre son siège. Ce dernier n'en continua pas moins durant une couple de minutes.

L'ORATEUR INTERVIENT

Ce que voyant, et étant donné que le député de Berthier refusait de se rétracter, le président du Comité rapporta l'incident à l'Orateur, l'hon. Paul Sauvé. Ce dernier mit en demeure le député de céder et cela sans condition. Finalement comme l'Orateur était sur le point de "nommer" M. Bastien, ce dernier se rendit.

DES SANCTIONS

De nombreuses lois furent votées au cours des deux séances. La plus importante fut sans contredit celle qui aura pour effet d'hypothéquer les biens immeubles de MM. Lanctôt et Antoine Taschereau et d'accorder un privilège sur leurs biens mobiliers pour garantir les remboursements des argent qu'ils doivent à la province.

ECOLE DE PECHEURS

Le ministre des Mines fit adopter une loi établissant une Ecole supérieure des pêcheries au collège d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

L'hon. M. Bilodeau présenta un "bill" modifiant l'article 423 de la loi des cités et villes.

L'hon. M. Fisher donna avis de motion d'un "bill" modifiant l'article 34 de la Loi des liqueurs alcooliques. L'hon. M. Gagnon fit de même pour demander une juridiction concurrente des tribunaux de Rimouski et de Saguenay, relativement à certaines causes.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie donna avis d'un projet de loi ayant pour effet de modifier la Loi de la Commission municipale de Québec.

L'hon. M. Duplessis: Il s'agit de modifier l'ancienne loi. Jadis, il fallait obtenir le consentement des deux tiers des créanciers pour pouvoir arriver à un compromis. En vertu de la loi que nous proposons, il faudrait que les tiers au moins des créanciers se rendent à l'assemblée.

L'hon. Bilodeau donna avis d'une loi concernant l'évaluation municipale des lignes de transmission d'énergie électrique. De par cette nouvelle loi, l'on veut couvrir les anciennes lignes de transmission.

En vertu d'une autre loi de l'hon. Bilodeau, toutes les corporations municipales et scolaires seront sur un pied d'égalité, lorsqu'il s'agira du taux d'impôt.

L'hon. M. Duplessis: La Chambre est heureuse du retour à la santé du député de St-Sauveur, M. Pierre Bertrand. Il est l'un de ces hom-

mes dévoués, dont la sincérité et l'honnêteté ne sont mises en doute par personne.

On appelle ensuite la loi pour sauvegarder les droits de la province.

Voici la substance de cette loi: «A compter du premier décembre 1935, sont affectés d'un privilège en faveur du gouvernement de la province de Québec, représentant la province, les biens meubles et immeubles appartenant à cette date à toute personne qui, du premier janvier 1920 au premier janvier 1936, a perçu pour son profit personnel des intérêts sur les deniers publics qui étaient ou devaient être ou auraient dû être affectés à des fins publiques.»

Disons suite à cette loi vise tout particulièrement les biens de M. Charles Lanctôt et ceux de M. Antoine Taschereau.

L'hon. M. Duplessis: Sous l'ancien régime, M. Antoine Taschereau s'est approprié des intérêts, propriétés de la province, pour un montant de quelque \$34,000. Il faut des sanctions. Nous voulons faire remettre à la province ce que se sont appropriés illégalement et sans droit MM. Lanctôt et Antoine Taschereau. Nous affectons leurs biens d'une hypothèque en faveur de la province.

M. Bouchard: Est-ce que vous avez envoyé un état de compte à M. Antoine Taschereau?

L'hon. M. Duplessis: Je regrette de constater que le chef d'Opposition veut défendre ce monsieur. On se souvient qu'à la suite de l'enquête, tenue, lors de la dernière session du gouvernement Taschereau, M. Antoine Taschereau a remis au trésor provincial un montant de \$15,000. Lors de la seconde enquête, tenue, à la première session du présent gouvernement, il a admis devoir à la province un autre montant de \$14,000, bien qu'il ait juré, quelques mois auparavant, qu'il ne devait rien autre chose que \$15,000. Nous avons demandé, en novembre, publiquement, le remboursement de ce montant de \$14,000 sur des intérêts perçus à la Banque de Montréal. Il est temps de faire un exemple et de faire remettre les argentés dus à la province.

M. Bouchard: On aurait dû envoyer un compte à M. Taschereau. L'hon. M. Duplessis: Lors de la seconde enquête des comptes publics, nous avons fait admettre à M. Antoine Taschereau qu'il s'était approprié \$14,000. Il n'a pas encore remboursé ce montant. J'irai plus loin: des amis de l'Opposition sont même venus me trouver pour me demander d'accorder une pension à M. Antoine Taschereau. Inutile de vous dire que j'ai refusé. Notre réponse: c'est la présente loi. On constate que le député de St-Hyacinthe était en très bons termes avec M. Antoine Taschereau.

M. Bouchard: M. Charles Lanctôt avait bien une pension du gouvernement.

L'hon. M. Duplessis: La pension de M. Lanctôt a été accordée par le gouvernement Godbout, sur la recommandation du Comité de la trésorerie, dont faisait partie le chef d'Opposition actuel.

M. Bouchard: Je nie que ce soit

mes dévoués, dont la sincérité et l'honnêteté ne sont mises en doute par personne.

Le banquet de la Chambre cadette à Ottawa



Un banquet, qui eut lieu au Château-Laurier, clôtura la visite à Ottawa et à Hull de la chambre de commerce de la métropole, à laquelle s'étaient jointes des délégations des Chambres de commerce de Québec, de Granby, de Valleyfield et de Sherbrooke. Plus de 250 convives participèrent à ces agapes. On reconnaît ci-dessus MM. Robert Quentin d'Ottawa, J. Duhamel et Léo Gendreau de Granby, E. W. Cameroun du Jr. B. of T., R. Gratton d'Ottawa, A. Laurin, Albert Ménard, Jacques LaRue, Louis Charbonneau, Albert Pinard, M.P., Paul Audet, président de la Fédération; J. Taylor, Raymond Robic. Paul Guertin, Dr J. M. Laframboise, Rosario Cousineau, O. A. Trudeau, etc., etc.

sur ma recommandation.

L'hon. M. Duplessis: Que le chef d'Opposition mette donc son siège en jeu. A St-Hyacinthe, il est chez lui. Nous allons aller le battre.

M. Bouchard: Je n'ai jamais recommandé la pension de M. Lanctôt.

L'hon. M. Duplessis: Que le député mette donc son siège en jeu.

M. Bouchard: Je veux épargner la dépense d'un demi million à la province.

L'hon. M. Tremblay: Ça ne coûtera pas un sou pour se débarrasser de lui.

M. Bastien: Le premier ministre devrait bien mettre son siège en jeu.

L'hon. M. Duplessis: Je suis prêt. M. Bastien: Cette loi n'est que du camouflage. On n'a pas l'énergie de prendre des procédures contre M. Antoine Taschereau ou contre M. Lanctôt.

M. Boyer: M. Taschereau a-t-il voté, oui ou non?

M. Bastien: Non, il n'a pas voté. Il a fait comme avait fait avant lui un bien fanatique comme vous.

L'hon. M. Duplessis: Pourquoi les poursuivre, s'ils n'ont pas voté. L'Opposition ne veut nous aider à percevoir les argentés volés à la province. Eh bien, nous nous allons faire payer à M. Antoine Taschereau, même au détriment de l'Opposition.

On nous accuse de ne pas avoir envoyé un compte à un prévaricateur, de fait, nous avons déjà une fois réclamé les argentés dus à la province. L'Opposition s'identifie avec M. Antoine Taschereau. Vous allez dans les circonstances demeurer longtemps dans l'Opposition. Nous, nous allons faire rembourser la province.

M. Bouchard: Nous ne sommes pas contre la loi. Mais nous disons que vous n'avez pas envoyé de compte à M. Antoine Taschereau.

L'hon. M. Duplessis: Si l'Opposition n'est pas contre la loi, que l'on procède. Plus vite la loi sera votée, plus vite nous serons payés. Le rôle de l'Opposition semble d'aider les voleurs à se sauver. A ce moment le premier ministre donne lecture de la résolution de Comité de la trésorerie qui recommandait une pension à M. Lanctôt. Le nom du chef d'Opposition apparaît, comme étant présent, lors de la passation de la dite résolution, en sa qualité de ministre des Terres et forêts.

M. Bouchard: J'ai vu pour cette résolution. Mais je ne l'ai pas proposée.

La loi est finalement adoptée en troisième lecture.

M. Geo O. Clermont, président de la Montreal auto trade

L'assemblée annuelle des membres de la Montreal Auto Trade Association a eu lieu à l'hôtel Mc-Royal. M. C. S. Griffith, président sortant de charge, y a donné rapport des activités de l'année qui vient de se terminer et M. E. A. Everson y a fait lecture du rapport financier. Les deux rapports ont été unanimement acceptés sur motion du colonel Paul H. Hanson.

Tous les sept membres du bureau de direction ont été réélus au conseil à la suite de l'assemblée.

Motor Sales, vice-président; M. P. O. Messier, gérant général de Modern Motor Sales, trésorier; M. P. N. Manguy, gérant général de Ford Motor, à Montréal, secrétaire; MM. L. P. Gravel, président de Ludger Gravel et Fils; C. S. Griffith, gérant général de l'Imperial Oil Ltd. (Montréal) et R. H. Pailson, gérant général de Packard Motor Car, sont directeurs de l'Association tandis que M. Adolphe Lévesque en demeure le gérant.

QUEBEC, 23. — M. Fred Evoy, de St-Hélène de Dorchester, est mort ici, à l'âge de 50 ans, des blessures qu'il reçut lorsqu'il fut frappé par un convoi.

QUEBEC, 23. — M. l'abbé Albert Tessier, qui possède la chaire d'histoire canadienne à l'université Laval, a été nommé membre honoraire de la Société d'histoire régionale du Québec. Le maire Lucien Borne a été nommé vice-président honoraire de la société.



M. Geo-O. CLERMONT, président néral. M. Georges-O. Clermont, gérant général de la Clermont Motors, a été élu président de l'association. C'est un des plus jeunes directeurs qui aient été nommés à cette importante fonction. Voici quels sont les autres membres du bureau de direction: M. E. A. Everson, président de Mid-Town

l'association, M. Georges-O. Clermont, gérant général de la Clermont Motors, a été élu président de l'association. C'est un des plus jeunes directeurs qui aient été nommés à cette importante fonction. Voici quels sont les autres membres du bureau de direction: M. E. A. Everson, président de Mid-Town

l'association, M. Georges-O. Clermont, gérant général de la Clermont Motors, a été élu président de l'association. C'est un des plus jeunes directeurs qui aient été nommés à cette importante fonction. Voici quels sont les autres membres du bureau de direction: M. E. A. Everson, président de Mid-Town

l'association, M. Georges-O. Clermont, gérant général de la Clermont Motors, a été élu président de l'association. C'est un des plus jeunes directeurs qui aient été nommés à cette importante fonction. Voici quels sont les autres membres du bureau de direction: M. E. A. Everson, président de Mid-Town

l'association, M. Georges-O. Clermont, gérant général de la Clermont Motors, a été élu président de l'association. C'est un des plus jeunes directeurs qui aient été nommés à cette importante fonction. Voici quels sont les autres membres du bureau de direction: M. E. A. Everson, président de Mid-Town

Terrorisme condamné

PARIS, 23. (PC-Havas) — Au moment même où le Saint-Père intervient à Salamanque pour faire cesser le bombardement des villes ouvertes, des personnalités catholiques françaises élèvent une protestation collective contre cette forme de terrorisme.

Les principaux signataires sont Mgr Beaupin, directeur du comité catholique des amitiés françaises, Georges Duhamel, Louis Gillet et François Mauriac, de l'Académie française, Jacques Maritain, professeur à l'Institut catholique.

Abbé honoré

QUEBEC, 23. — M. l'abbé Albert Tessier, qui possède la chaire d'histoire canadienne à l'université Laval, a été nommé membre honoraire de la Société d'histoire régionale du Québec. Le maire Lucien Borne a été nommé vice-président honoraire de la société.

Naissance de trois jumeaux

GRANDES-BERGERONNES, 23. — La nombreuse famille de M. Euclide Lessard, ici, s'est accrue de trois membres à la suite de la naissance de jumeaux. Deux garçons et une fille sont nés à Mme Lessard, ce qui porte le nombre de la famille à 15. Les trois jumeaux sont nés sans préparatifs pour une triple naissance et on rapporte qu'ils se portent bien, ainsi que la mère. Les garçons pesaient six et six livres et demie, et la fille cinq livres et demie. Ils furent baptisés Joseph-Fernand, Joseph-Fernando et Marie-Fernande.

Prochaine réunion

QUEBEC, 23. — La prochaine session de la commission des services publics de Québec sera tenue à Saint-Joseph, comté de Beauce, le 23 mars, pour étudier six causes.

Préparez la crème et le citron!



Avec encore quelques légères réparations à terminer, tout est prêt pour le départ de la flottille de pêche au flétan que l'on voit ici réunie à Seattle, Wash., avant le départ pour l'excursion annuelle. Les petits navires se dirigeront sur le cap Flattery, au nord. La pêche au flétan aux Etats-Unis est devenue une industrie de \$4,000,000, employant des milliers d'hommes.

L'Ontario retire sa requête d'exportation

OTTAWA, 23. (D.N.C.) — La décision du président Roosevelt qui s'oppose à toute importation en son pays d'énergie hydro-électrique, rend inutile la poursuite de la requête du gouvernement ontarien auprès des autorités fédérales pour un permis à ce sujet, a déclaré hier soir aux Communes, M. Arthur Slaght, libéral de Parry Sound.

Dans son discours sur le sujet, M. Slaght, considéré au Parlement comme l'un des plus grands avocats du pays, a sévèrement critiqué le parti conservateur, notamment son chef provincial, M. Earl Rowe, qui aurait "monté" toute une cabale entre les conservateurs fédéraux et ceux d'Ontario en vue de faire échouer le projet de M. Hepburn à propos de l'exportation de l'énergie. Est-ce là une façon de se venger des succès politiques du chef ontarien? de se demander M. Slaght.

DEBAT ORAGEUX

Une telle entrée en matière, sur un débat de cette importance, ne devait pas manquer de susciter de formidables démentis de la part de l'Opposition. Il s'en est suivi une véritable tempête comme l'on n'en pas vu durant la présente session.

Le député de Parry Sound désigna comme un "flagrant accroc à la courtoisie internationale", si le Parlement canadien allait s'aventurer d'accorder un permis d'exportation d'électricité précisément au moment où le Président des Etats-Unis annonce sa détermination d'empêcher l'énergie électrique de l'étranger, fut-ce même du Canada, d'entrer aux Etats-Unis. Il faut respecter, dit-il, la bonne entente qui a toujours existé entre les deux pays. Ceci amena M. Slaght à déclarer qu'il ne présenterait pas, au nom du gouvernement ontarien, une de-

mande d'un permis d'exportation d'énergie électrique.

PROBLEME LEGAL

L'ancien secrétaire d'Etat, M. C. H. Cahan, répliquant aux avances de M. Slaght, déclara que le député de Parry Sound n'avait pas le droit de parler en Chambre de "cabale conservatrice", alors que l'on est appelé à juger une question d'intérêt national à son mérite. La question implique un problème strictement légal et doit être étudiée à la lumière des intérêts du pays, dit-il. M. A. A. Heaps, député C.C.F. de Winnipeg-Nord, ne croit pas à cette intrigue contre l'Ontario que semble insinuer le député de Parry Sound; il est même porté à croire que M. Slaght est très injustement lié à certaines compagnies privées d'exploitation d'énergie du Québec.

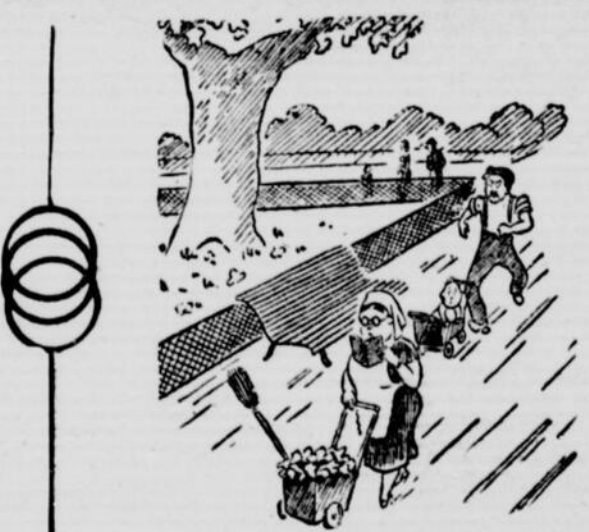
DUREE DES PERMIS

Le débat se continue avec M. Earl Lawson, ancien ministre conservateur, qui n'y voit que l'intérêt des Canadiens. Toutefois, son chef, M. R. B. Bennett, pose un amendement que le "premier ministre accepte. Il s'agit ici tout bonnement de réduire à un an la durée des permis d'exportation.

Capitaine décédé

QUEBEC, 23. — Le capitaine René Pelletier vient de mourir. Il était âgé de 63 ans. Il était ancien commandant du navire du gouvernement "Montcalm".

LA VIE JOYEUSE



Simple distraction



LA MODE CHEZ LES CHIENS

— L'ordre de grève a dû arriver pendant qu'il était chez le coiffeur!

LA RADIO-PHONIE



A la brunante

(CHLP, 8 heures et demie)

A la faveur de la brunante, nous nous glissons ce soir dans le petit village de St-Ephrem, jusqu'à la maison du notaire Napoléon Campeau, maître de chapelle. Nous le retrouverons en compagnie de son ami Octave Dupré. C'est demain qu'aura lieu la soirée récréative de la mi-carême, organisée par M. le Curé. A ce sujet, Campeau est à mettre la dernière main au choix de ses chansons. Cela ne l'empêche pas de causer avec Dupré qui, comme nous le savons, doit prendre part au programme de la soirée, comme chanteur.

N'allons donc pas manquer "A la brunante" ce soir, à CHLP, à 8 heures et demie.

ANNONCEZ
VOS PRODUITS
PAR C.H.L.P.
ET ASSUREZ-VOUS D'UN
RENDEMENT
MAXIMUM.

LE FURETEUR

LE SKI

Vous intéressez-vous au ski? En connaissez-vous l'origine? Savez-vous quels sont les premiers qui s'en servirent sur notre planète? Savez-vous quelle était l'utilité du ski au moment de sa découverte? Savez-vous depuis combien de temps ce sport est connu au Canada? Savez-vous quels sont les personnages qui ont parcouru la plus grande distance en ski dans une seule randonnée? Écoutez, ce soir, le "Fureteur" au poste CHLP, à 7 h. 15, et il vous renseignera sur tous ces détails. Sa causerie de ce soir promet d'être des plus intéressantes.

Du pain et du lait en chaloupe à Ottawa

OTTAWA, 3. (D.N.C.) — Dans une section résidentielle du sud de la capitale, l'on devra pendant quelque temps au moins, distribuer en chaloupe à domicile le pain et le lait de chaque jour, car la rivière Rideau a hier soir, dépassé son niveau coutumier et inonde cette partie basse de la ville aux environs de la rue Cameron. Ce matin, l'on apprend que l'eau continue de monter et l'on craint qu'elle ne cause de forts dommages.

Sir Edward Beatty et feu le colonel Molson

"Il m'est difficile de trouver des mots pour exprimer ma haute appréciation de feu le colonel Molson, déclare sir E. Beatty. Comme tous ses amis, j'éprouvais pour lui beaucoup d'affection et d'admiration. Il comptait parmi les citoyens les plus en vue du Canada et son esprit civique n'avait d'égal que son sens de loyauté envers sa famille et ses amis. Par sa mort prématurée, Montréal perd un citoyen qui nous faisait grand honneur à tous. Nous l'aimions pour ses qualités viriles, son beau caractère et sa grande générosité."

TORONTO, 25. (D.N.C.) — On est à parachever la construction du poste de T.S.F. de Toronto, qui mettra le gouvernement provincial en communication directe avec la plupart de ses patrouilles forestières.

AUJOURD'HUI

CHLP

La "Patrie"

(267.7 mètres) (1120 kil.)

- 2 h. 00 — Cours de Bourse. — (R. Moat & Cie)
- 2 h. 15 — Variétés.
- 2 h. 30 — Orch. de Hal Grayson
- 3 h. 00 — L'heure exacte.
- 3 h. 00 — Opéra.
- 4 h. 00 — L'heure exacte.
- 4 h. 00 — Les disques de Sidney Torch.
- 4 h. 15 — Song Styles.
- 4 h. 30 — Orchestre de concert Jack Joy.
- 4 h. 55 — La garde robe de monsieur.
- 5 h. 00 — L'heure exacte.
- 5 h. 01 — Thé dansant.
- 5 h. 30 — Mél-Melo.
- 6 h. 00 — L'heure exacte.
- 6 h. 00 — Mél-Melo.
- 6 h. 30 — Radio-Annuaire (chansons françaises).
- 7 h. 30 — L'heure exacte.
- 7 h. 30 — Le créateur de la chanson française.
- 7 h. 45 — Le fureteur.
- 8 h. 00 — Gilbert Hill (pianiste).
- 8 h. 30 — A la brunante.
- 9 h. 00 — L'heure exacte.
- 9 h. 00 — L'orch. du Grill Américain.
- 9 h. 30 — Le quatuor à cordes Vénus.
- 10 h. 00 — The Four Ramblers.
- 10 h. 30 — L'orch. de l'Auditorium.
- 11 h. 00 — L'heure "Financial Loan Bureau Ltd." — Fin de l'émission.

CKAC

La "Presse"

(411 mètres) (730 kil.)

- 2 h. 00 — Chansons françaises.
- 2 h. 15 — La rue principale.
- 2 h. 30 — Ecole américaine de l'air. — Géographie.

- 3 h. 00 — Tout le monde sur le pont.
- 4 h. 30 — Causerie féminine.
- 5 h. 45 — L'institut de musique Curtiss.
- 4 h. 30 — Evénements sociaux.
- 4 h. 45 — Classiques légers.
- 4 h. 55 — Cinéma-Journal.
- 5 h. 00 — Couleurs musicales.
- 5 h. 15 — La fantastique odyssée de R. Beauchamp.
- 5 h. 30 — Madeleine et Pierre.
- 5 h. 45 — Le programme du foyer.
- 6 h. 15 — Don Juan.
- 6 h. 30 — Radio-reportage.
- 6 h. 45 — L'heure de la gaieté.
- 7 h. 00 — L'heure exacte.
- 7 h. 15 — Le curé de village.
- 7 h. 30 — Charles Jourdan, baryton.
- 7 h. 45 — A l'auberge de la bonne histoire.
- 8 h. 00 — Chanson-Express.
- 8 h. 30 — Pauvre papa.
- 9 h. 00 — Chantons en chœur.
- 10 h. 00 — Moments n's embarrassants.
- 10 h. 15 — Radio-Journal — Jean Nolin.
- 10 h. 25 — Nouvelles d'autrefois. Maison Dupuis Frères.
- 10 h. 30 — Orch. L. Huntley.
- 11 h. 00 — Allo, allo, les sports.
- 11 h. 10 — Orchestre Benny Goodman.
- 11 h. 30 — Orchestre Olsen.
- 12 h. 00 — Orchestre Norva.
- 12 h. 30 — Orch. Frank Dailey.
- 1 h. 00 — Fin des émissions.

CFCP

(500 mètres) (600 kil.)

CFMX

(49.96 mètres) (6905 kil.)

- 2 h. 00 — Trio de danse, NBC.
- 2 h. 15 — Interviews et solistes, NBC.
- 2 h. 30 — Valse favorites, NBC.
- 3 h. 00 — Orchestre et solistes.
- 3 h. 30 — Orch. Maurice Spitalny.
- 4 h. 00 — Club Matinée.
- 4 h. 30 — Parents et éducateurs.

- 5 h. 00 — L'heure du thé.
- 5 h. 15 — Aviation.
- 5 h. 30 — Musique.
- 5 h. 45 — Easy Aces.
- 6 h. 00 — Cours de la Bourse.
- 6 h. 15 — Programme musical.
- 6 h. 25 — Nouvelles.
- 6 h. 30 — Fun Fest.
- 6 h. 45 — Histoires d'amour.
- 7 h. 00 — McGregor.
- 7 h. 15 — Beauté.
- 7 h. 30 — Oncle Troy.
- 7 h. 45 — Chronique sportive.
- 8 h. 00 — Revue.
- 8 h. 15 — City Safety Foundation Award.
- 8 h. 30 — Le Magasin.
- 8 h. 45 — Kemper.
- 9 h. 00 — Chansons.
- 10 h. 00 — "Choir symphonique", NBC.
- 10 h. 15 — Soliste.
- 10 h. 30 — Troubadours.
- 11 h. 05 — Nouvelles.
- 11 h. 15 — Orchestre Panico.
- 11 h. 30 — Orchestre Horbie Kay.
- 12 h. 30 — Orchestre Bryant.
- 1 h. 00 — Fin de l'émission.

CBF

(329.7 mètres) (910 kil.)

- 2 h. 00 — Danse.
- 2 h. 15 — Parions-en de nouveau.
- 2 h. 30 — Valse populaires NBC.
- 3 h. 00 — Variétés Continentales.
- 3 h. 30 — Petites Variétés.
- 4 h. 00 — Concert (Disques).
- 4 h. 00 — Radio-Journal.
- 5 h. 15 — Chronique et disques.
- 5 h. 30 — Chant.
- 5 h. 45 — Cotes de la Bourse.
- 6 h. 00 — Disques.
- 6 h. 30 — Recital de piano.
- 6 h. 45 — Jean Sablon, chanteur.
- 7 h. 00 — Roger et Gail.
- 7 h. 15 — Mon oncle.
- 7 h. 30 — Bonjour Paris avec Jeanne Maubourg, Lucienne Delval, José Delaquerrière, André Treich, Henri Letondal et l'orchestre d'André Durieux.

- 8 h. 00 — Dans ma tasse de thé — Robert Choquette, auteur et directeur, professeur Veritas — Trio Markowski — Sketch hebdomadaire.
- 8 h. 30 — Chœur d'enfants.
- 8 h. 45 — Cédia Brault, contralto.
- 9 h. 00 — Le magasin général.
- 9 h. 30 — "Spotlight Parade".
- 10 h. 00 — Quatuor à cordes.
- 10 h. 30 — Chantre de Radio-Canada.
- 11 h. 00 — Radio-Journal.
- 11 h. 15 — Piano.
- 11 h. 30 — Musique d'aujourd'hui.
- 12 h. 00 — Orch. Andy Kirk.
- 12 h. 30 — Orchestre Bryant.

CBM

(286 mètres) (1050 kil.)

- 2 h. 00 — "London Calling".
- 4 h. 00 — Chœur d'enfants.
- 4 h. 30 — Commentaires.
- 4 h. 45 — Causerie.
- 5 h. 00 — Dick Tracy.
- 5 h. 15 — Radio-Journal.
- 5 h. 30 — Aventures de Jamie et Joie.
- 5 h. 45 — Bourse.
- 6 h. 00 — Jazz en Angleterre.
- 6 h. 15 — Orchestre Hallers.
- 6 h. 30 — Hommage de l'Allemagne au Canada.
- 7 h. 00 — Amos n' Andy.
- 7 h. 15 — Le comte de Monte Cristo.
- 7 h. 30 — Bonjour Paris, bonsoir.
- 7 h. 45 — Causerie.
- 8 h. 00 — Famille.
- 8 h. 30 — Chœur d'enfants.
- 9 h. 00 — "The Red Ledger".
- 9 h. 30 — "Spotlight Parade".
- 10 h. 00 — Cordes mélodiques.
- 10 h. 30 — Chantre de Radio-Canada.
- 11 h. 00 — Radio-Journal.
- 11 h. 15 — Causerie.
- 11 h. 30 — Orchestre Heidt.
- 12 h. 00 — Orchestre Kirk.
- 12 h. 30 — "Elegnez tout".

Canadiens à Chicago par CHLP

Grâce à une initiative heureuse du poste CHLP, vous pourrez capter le détail de la partie de hockey qui sera disputée, jeudi soir entre Canadiens et Chicago, pour la deuxième partie des séries éliminatoires (Série C), de 9 h. 30 à la fermeture, en synthonisant sur la longueur d'onde de ce poste.

Cinq bills adoptés en première lecture

OTTAWA, 23. (De notre correspondant). — Le Sénat adoptait, hier soir, en première lecture cinq bills du gouvernement et un bill privé, tout en ratifiant onze bills de divorce en lecture finale et quatre autres en deuxième lecture. . . .

Les mesures gouvernementales sanctionnées sont celles qui ont trait à la modification de la Loi des grains, de la Loi de l'établissement des soldats, de l'allocation aux anciens combattants, des pénitenciers et de celle de la preuve. Le bill privé ainsi sanctionné est celui qui fut présenté aux Communes par M. Wilfrid Lacroix, libéral de Québec-Montmorency, à l'effet que tout fonctionnaire de l'Etat, nommé ou transféré dans la province de Québec, doit pouvoir parler la langue de la majorité.

En résumé, les mesures fédérales s'expliquent ainsi: le bill ayant trait aux grains ne concerne que le blé Garnet auquel l'on ajoute un grade 3, que l'on veut distinguer des divers grades de blé manitobain.

Le bill ayant trait à l'établissement des soldats ne fait que prolonger jusqu'au 31 mars 1941, le privilège accordé aux soldats-colons quant au paiement de leurs arrérages. Celui portant sur l'allocation aux anciens combattants veut inclure sous le chapitre des pensions ces vétérans "épuisés" de la guerre sud-africaine ainsi que ceux de la Grande guerre, peu importe leur âge, pourvu qu'ils aient servi dans l'un ou l'autre de ces deux théâtres de guerre.

La Loi sur les pénitenciers ne fait que d'amender deux articles de l'ancienne loi par rapport à la durée de la sentence qu'un détenu peut purger dans une maison de détention. Autrement dit, le temps qu'un prisonnier aura passé en prison ne doit pas être déduit de son terme s'il est condamné au pénitencier, sauf s'il y a appel de la part de la Couronne.

Quant au bill sur la preuve, l'amendement adopté stipule que le mari ou la femme d'une personne accusée est, au sens de la poursuite, un témoin acceptable en cas d'accusation de vol de la propriété de l'un ou l'autre des deux.

Autre pont

A une assemblée régulière du conseil municipal du comté de l'Assomption, on a voté une résolution à l'effet de prier les gouvernements fédéral et provincial de remplacer le projet d'un pont sur la rivière l'Assomption par un autre projet qui paraîtrait aux inconvénients dudit pont. On a aussi offert des sympathies à l'occasion de la mort de feu Anna-Marie Deschamps, fille du maire de Repentigny, et de M. Zotique Gauthier, ancien maire de Saint-Henri de Mascouche.

A noter à CHLP

- 4 h. 55 — La garde-robe de monsieur.
- 7 h. 30 — Le créateur de la chanson française.
- 7 h. 45 — Le Fureteur.
- 8 h. 00 — Gilbert Hill (pianiste).
- 8 h. 30 — A la brunante.

Théâtre Cinéma Musique

A L'AFFICHE

Au Loew's

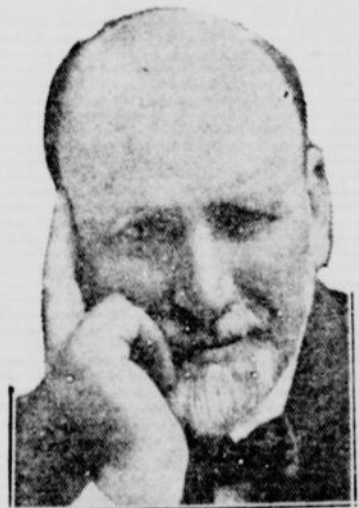
Irene Bordoni, la fameuse comédienne parisienne qu'il nous a déjà été donné d'applaudir, à l'écran et sur la scène à Montréal, sera en vedette au Loew's la semaine prochaine. Mlle Bordoni viendra en personne, elle sera accompagnée d'une troupe nombreuse comprenant des vaudevillistes, des comédiens, des danseurs et des danseuses et des acrobates. Bref, ce sera l'un des plus beaux spectacles que le Loew's présentera au cours de la présente saison. Irene Bordoni est déjà venue à Montréal dans des spectacles de premier ordre, entre autres, dans "Paris" et "Show of Shows". Cette artiste possède une personnalité très attrayante. Elle assurera à elle seule le succès du programme.

Sur l'écran, la direction du Loew's présentera "Penitentiary" avec une troupe d'artistes de premier ordre: Walter Connolly, John Howard et Jean Parker dans les principaux rôles. Comme attraction supplémentaire, on présentera "No time to Marry" avec Richard Arlen, Mary Astor et Lionel Stander.

Au Capitol

Les nombreuses admiratrices de Robert Taylor auront le plaisir de le voir la semaine prochaine dans un film de la plus haute fantaisie: "A Yank at Oxford." C'est à la fois un film amusant et intensément dramatique; il raconte les aventures d'un jeune Américain qui fait ses études à l'Université d'Oxford. Il se fait là des amis et des ennemis. Sa désinvolture ne laisse pas de froisser les susceptibilités de certaines personnes fort attachées aux traditions. L'action du film est rapide, mouvementée et passionnée. Une distribution imposante donne au film un cachet exceptionnel. On remarque entre autres Maureen O'Sullivan, Vivian Leigh, Edmund

Subitement malade



Sir Hugh ROBERTSON, juge du Festival-Concours de Musique, qui a été pris d'une sérieuse indisposition hier soir; il a fallu le transporter à l'hôpital. On espère qu'il sera assez tôt rétabli pour assister à la séance finale du Festival, ce soir, à 8 heures, à la St. James United Church

Gwenn, Griffith Jones et Lionel Barrymore.

Au Princess

"Radio City Revels" sera à l'affiche du Princess à compter de vendredi prochain. C'est un film très gai et très amusant et qui ne manque pas d'esprit. "Radio City Revels" est une comédie des RKO Pictures. Elle a pour décors la fameuse Radio City de la National Broadcasting Company à New-York. On pourra entendre dans le film de la musique entraînante et voir des numéros de music hall ingénieusement amenés incorporés à l'intrigue. Le film est interprété par une liste imposante d'artistes bien connus. Qu'il suffise de nommer Bob Burns, Jack Oakie, Kenny Baker, Ann Miller, Jane Froman, Helen Broderick, Victor Moore, Buster West et Melissa Mason.

Comme attraction supplémentaire, le Princess présentera "Everybody's Doing It" avec Preston Foster et Sally Eilers dans les principaux rôles. C'est la première fois que ces artistes populaires parmi les cinéphiles jouent ensemble dans un même film.

A l'Impérial

A compter de vendredi prochain et pour les deux jours suivants seulement, la direction de l'Impérial présentera à sa fidèle et nombreuse clientèle "Every Day's a Holiday" avec Mae West. Le second film au programme sera "Blossoms on Broadway" avec Edward Arnold, Shirley Ross et John Brent. Dans "Every Day's a Holiday", Mae West est plus amusante et séduisante que jamais. L'intrigue se passe dans le vieux New-York vers la fin du XIXe siècle. On remarque dans la distribution d'excellents artistes comme Charles Winninger, Edmund Lowe, Charles Butterworth et plusieurs autres artistes de talent, tels que Lloyd Nolan, Herman Bing, Chester Conklin. Le film ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui aiment des films à l'action rapide.

(Comm.)

Le Signe de la Croix

Le lundi, 4 avril, à 8 h. 15 p.m., dans la grande Salle de l'Auditorium, à St-Laurent, sera repris le grand drame chrétien, "Le Signe de la Croix", dû à la plume de L. N. Sencal. Ce drame magnifique nous fait revivre les luttes épiques de l'Eglise sous l'empereur Néron, en des tableaux saisissants de vérité: L'incendie de Rome, les Martyrs aux Arènes, la Mort de Néron, l'Aurore du Christianisme. Le drame, en lui-même est bien construit et il sera interprété par des amateurs, sous l'habile direction du fils de l'auteur, L. R. Sencal. Ceux qui verront ces représentations seront saisis par les répliques empreintes de grandeur et de noblesse des chrétiens qu'un tyran infâme cherche à faire apostasier et par la musique grandiose des chœurs à mesure que les tableaux se déroulent devant leurs yeux. Ce spectacle, comparé aux représentations paléniennes du théâtre et du cinéma américain, sera, pour les spectateurs, un baume pour le cœur et une inspiration pour l'esprit. Une représentation spéciale sera donnée pour les enfants, dans la même salle, samedi le 2 avril à 3 heures p.m. A chacune des représentations les organisateurs feront tirer un prix de présence. Le 4 avril, le prix de présence consistera en un billet pour une croisière dans le golfe St-Laurent. Ces spectacles seront donnés sous les auspices de la Chorale St-Nicolas d'Ahuntsic, dont le directeur est M. Jos. Vézina. Pour information appelez: M. L. R. Sencal, organisateur, DU. 5859; M. J. A. Durocher, LA. 7715, le soir, DU. 6041; M. G. E. de Varennes, DU. 6244; M. A. Ménard, DU. 6942.

Médaille de bronze à E.-R. Remington

Plusieurs Canadiens-français se sont distingués, hier, aux séances du Festival-Concours de Musique du Québec. M. Eddy Robert Remington a remporté la médaille de bronze de l'hon. E.-L. Pate-naude, lieutenant-gouverneur de la province de Québec. En dépit de son nom, M. Remington est Canadien-français. Mlle Thérèse Desjardins, soprano, s'est classée deuxième pour l'obtention de cette médaille de bronze. D'autre part, l'Ersine and American United Church Choir et le Montreal Elgar Choir, tous deux sous la direction de M. B. E. Chadwick, ont obtenu le trophée Charles Lindsay. Mlle Marguerite Soublières, qui s'était signalée l'an dernier au Festival-Concours, est arrivée première de la classe 89 pour les soli de piano. Mlles Antoinette Massicotte et Marguerite Deslauriers sont arrivées secondes.

Nous rappelons que Mlle Marthe Létourneau, soprano, a obtenu la médaille d'argent du lieutenant-gouverneur, lundi. Mlle Marcelle Monette est arrivée seconde.

Au concours de chant grégorien, présidé par le R. P. Bernier, S.J., docteur de l'Université grégorienne à Rome, le chœur du grand Séminaire de Montréal a obtenu presque la majorité des points. D'autres chœurs se sont particulièrement distingués, notamment le Manécanterie des petits chanteurs à la croix de bois à la Nativité d'Hochelaga. Voici les résultats pour la journée d'hier:

Solo de piano, pièce au choix: Mlle Marguerite Soublières, Marguerite Deslauriers et Mlle Antoinette Massicotte. Chœur: chant grégorien, écoles primaires, garçons: Chœur de l'Ecole Victor Doré. Chansons populaires du Canada: La Chorale de l'Ecole Olier. Chœurs d'église, chant grégorien, hommes: Schola du Grand Séminaire de Montréal. Piano, compositions de J. S. Bach, degré C: Ruth Heimpel et Lorna Hamilton.

Juge sévère pour les éclabousseurs

Deux automobiles, accusées d'avoir éclaboussé les piétons dans les rues de la ville, ont été condamnées à \$5 d'amende et aux frais, en tout \$8.50, par le recorder Leblanc.

Mort à Montréal

Le coroner Lorenzo Prince a rendu un verdict de mort naturelle hier matin dans le cas de M. James A. Taylor, âgé de 50 ans, de Toronto, décédé subitement hier après-midi dans un hôtel de la ville.

M. Taylor aurait souffert de cancer.

L'horaire du film

LOEW'S.—"Boy of the Streets", à 11 h. 05, 1 h. 40, 4 h. 30, 7 h. 25, 9 h. 15; "Some Blondes Are Dangerous", à 12 h. 39, 3 h. 26, 6 h. 10, 9 h. 05; Jean Clément en personne, à 2 h. 05, 5 h. 55, 8 h. 45.

PALACE.—"Snow White and the Seven Dwarfs", à 9 h. 35, 12 h. 03, 2 h. 33, 5 h. 03, 7 h. 33, 10 h. 03.

CAPITOL.—"Double Danger", à 10 h. 12, 12 h. 43, 3 h. 36, 6 h. 29, 9 h. 02; "Bringing Up Baby", à 10 h. 57, 1 h. 57, 4 h. 33, 7 h. 16, 9 h. 59.

PRINCESS.—"Slight Case of Murder", à 11 h. 15, 1 h. 59, 4 h. 43, 7 h. 27, 10 h. 11; "Wine, Women and Horses", à 10 h. 12, 12 h. 44, 3 h. 28, 6 h. 12, 8 h. 56.

Ciné de Paris.—"Samson", à 11.15, 1.15, 3.30, 5.15, 8.00 et 10.00.

St-Denis.—"Un soir à Marseille", à 12.30, 4.30 et 8.15; "La Grande Illusion", à 1.55, 5.45 et 9.30.

Au Festival-Concours



JOHN CHARUK, élève de Camille Couture, gagnant d'une médaille au Festival-Concours de Musique dans la classe la plus avancée du violon, avec Concerto de Wieniawski.

Le 2ième Concours Raymond-Casgrain

Le deuxième concours annuel pour le prix Raymond-Casgrain est ouvert à tous les écrivains de langue française du Canada et sujets britanniques. Le prix est de cent dollars pour la meilleure oeuvre présentée au concours. Le prix n'est pas divisé. Sujet pour l'année 1938: une étude originale sur un point d'histoire du Canada.

Cette étude doit être d'une étendue d'environ dix mille mots, (environ 40 pages imprimées, de format in-12). Le travail présenté au concours aura dû être fait en l'année 1938. Le concours sera fermé le 1er décembre 1938, et les travaux, dactylographiés ou imprimés, devront être envoyés immédiatement en triple copie à monsieur le Supérieur du Séminaire de Québec, qui les communiquera au jury. Le prix sera attribué vers le 25 décembre.

Vétérain canadien décédé à Détroit

WINDSOR, 23. (P.C.) — Après trois semaines de recherches, la police de Détroit a communiqué avec les parents d'un vétérain canadien-français du 22e bataillon de la Grande Guerre, le sergent-major Léo Gagnier, de Montréal, décédé subitement aux Etats-Unis. Le sergent-major Gagnier sera inhumé aux frais du Last Post Fund, de Montréal.

Deuil pour General Electric

NEW-YORK, 23. — M. Arnold S. Durrant, vice-président de l'International General Electric Co., est mort hier après une courte maladie.

Cinéma PARIS présente
Harry BAUR et Gaby MORLAY
dans SAMSON
D'HENRY BERNSTEIN

ST-DENIS présente
Le chef-d'oeuvre des Chefs-d'oeuvre français ERIC VON STROHEIM dans
"LA GRANDE ILLUSION" avec Jean GABIN, Pierre FRESNAY. En programme double avec BÉRAL, Colette DARFEUIL dans "UN SOIR A MARSEILLE".

Beaux décors de "Coups de roulis"

L'oeuvre d'André Messager que les Variétés Lyriques présenteront les 24, 25, 26 et 27 mars prochains, possède des décors les plus originaux et les plus riches que l'on ait encore présentés.

La réputation d'Alfred Faniel comme peintre de décors n'est plus à faire et l'on reste toujours assuré de trouver, à chaque nouveau spectacle, des décors magnifiques brossés par une main de maître, guidés par un goût délicat et un rare souci d'atmosphère locale. Faniel a fourni à l'opérette des décors tels qu'elle n'en a jamais eus auparavant et la reconstitution en carton, du navire "Le Montesquieu", est d'une exactitude, d'une rare beauté. Faniel est grandement secondé par Aimé Lavoie, chargé du montage et qui s'en acquitte avec la facilité que sa longue expérience comme technicien de la scène lui a permis d'acquérir.

Que les personnes désireuses d'assister à un beau déploiement de décors encadrant une mise en scène magnifique de Charles Goulet et une interprétation de choix se hâtent de s'adresser au contrôle des Variétés Lyriques dont le numéro de téléphone est LAncester 3053. (Communiqué).

Soirée récréative à Notre-Dame

C'est demain qu'aura lieu à la salle paroissiale Notre-Dame, 428 rue St-Sulpice, une soirée récréative, sous les auspices de l'Harmonie de Notre-Dame.

Concours de la maison Mairadza, du professeur Torelli, d'Hervé Germain, artiste de la radio, des frères Edward, acrobates.

(Comm.)

Polaire paraît de nouveau

PARIS, 23. — Polaire, qui, après avoir remporté de nombreux succès au théâtre était tombée dans l'oubli et la misère, au point de tenter de se suicider il y a deux mois, vient de réparaître sur la scène d'un grand cinéma, où elle chante les chansons réalistes d'Aristide Bruant et de Jehan Rictus.

SUR LA SCENE
à 3.05, 5.55, 8.45 p.m.

Jean CLEMENT
en personne
Sur l'écran
Le meilleur film du mois!
Adapté de "SOME BLONDES ARE DANGEROUS" par ROAN BEET, A. GROTHER KENT
JACKIE COOPER dans "BOY OF THE STREETS"
LOEW'S A L'AFFICHE

PRINCESS Maintenant
EDWARD G. ROBINSON dans
"SLIGHT CASE FOR MURDER"
Autre attraction
"WINE, WOMEN AND HORSES"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

CAPITOL Maintenant
Katharine HEPBURN, Cary GRANT
dans "BRINGING UP BABY"
Autre attraction
"DOUBLE DANGER"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

PALACE Maintenant
dans sa 1e semaine record
"SNOW WHITE AND THE SEVEN DWARFS"
Un film que vous devez voir
Tous les jours 9 a.m. à 1 p.m. 25c

IMPERIAL A l'affiche
Judy CARLAND et Sophie TUCKER
dans
"THROUGHBRED DON'T CRY"
Seconde attraction
"BEG BORROW OR STEAL"
Le matin, 20c; l'après-midi, 25c; le soir, 25/34c.

FRIDOLINONS!
EN TROISIEME SEMAINE
Grande Revue d'Actualités
présentée au Monument National par
Gratien Gélinas et Claude Robillard
SOIREES: 21 - 22 - 23 mars: \$1.25, \$1.00, 85c et 60c.
MATINEES: 22 - 24 et 26 mars: 75c, 60c, 50c, 40c. Taxe incluse
Billets en vente au Monument National: LA. 4418 - 6153 - 6154.

Les prix du blé se reprennent en hausse

LES PRODUITS DE LA FERME

Les produits de la ferme se maintiennent à peu près sans changement: les oeufs ont une légère tendance à la baisse, le fromage, le beurre et la volaille se maintiennent fermes et le prix des pommes de terre n'a pas varié.

Il y eut assez peu de ventes au Canadian Commodity Exchange. Les arrivages, tels que compilés par le Board of Trade, comprennent 1.031 caisses d'oeufs, 520 boîtes de beurre et pas de fromage.

Au Canadian Commodity Exchange on a vendu 190 boîtes de beurre des prairies du Québec à 36 cents, prix coté en fermes; le beurre aurin de Nouvelle-Zélande cotait 36 cents; celui de première qualité se vendait au même prix.

Le beurre pour livraisons futures demeurait sans changement: Mars clôture de 35 7-8 à 36 1-8 cents, avril à 33 1-2 cents et juin de 25 1-2 à 25 3-4 cents, la livre.

Le beurre, vendu sur place, se cote, au marché libre, à 36 cents, pendant que de petits lots, pour le détail, étaient cotés, par les commissionnaires, de 36 1-2 à 37 cents pour le beurre à la meule et de 37 cents pour le beurre vendu en pains d'une livre.

Les oeufs frais, fraîchement arrivés, se maintenaient fermes aux prix suivants:

A-gros: 25 cents
A-moyen: 24 cents
A-poulettes: 23 cents.
Le commerce de cette denrée se montre très actif. Les offres balançaient les demandes. Les prix de détail, cotés par les revendeurs, s'établissaient comme suit:
A-1 gros: 22 cents
A-1 moyen: 20 cents
A-1 poulettes: 28-29 cents
A-gros: 29 cents
A-moyen: 28 cents
A-poulettes: 27 cents.

Le fromage No 1 de l'Ouest demeurait sans changement 15 1-4 cents, pendant que le fromage coté se vendait de 15 1-4 à 15 1-2 cents la livre.

Sur le marché des pommes de terre:

Les nouvelles pommes de terre: Pommes de terre des Bermudes: \$1.80 les 60 livres.
Pommes de terre de Floride: de \$2.25 à \$2.50, les 60 livres.

Les anciennes pommes de terre: "Mountains": 11c du Prince-Edouard; 80-85c les 90 livres; 45-47c, les 50 livres.

Nouveau-Brunswick: 58-65c, les 80 livres; 42-45c, les 50 livres.
"Blanches" du Québec: 55c, les 80 livres.

Sur le marché de la volaille: les prix ci-dessous s'entendent pour les sujets de première qualité, les autres se vendant de 1 à 2 sous de moins la livre.

Dindes 28-29 cents
Poulets de chair 30-31 cents
Poulets de chair 29-30 cents
Poulets de chair 20-23 cents
Canards choisis 18-21 cents
Canards du Lac Brome 25 cents

Le bétail sur pied

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal, durant les premiers jours de la semaine, se totalisèrent à 6224 têtes, y compris 937 bêtes à cornes, 2587 vaches, 153 agneaux et moutons, et 2417 porcs.

650 bêtes à cornes furent reçues aux cours pour être exportées en Angleterre. De ce montant, 508 têtes devront partir de Montréal le 22 mars pour être chargées à St. John, N.B., sur le Manchester Commerce, le 24 mars, à destination de Birkenhead. La balance des bêtes à cornes comprenait une partie d'une consignation pour être chargée à Halifax, N.S., le 26 mars, sur le S.S. Norwegian à destination de Cardiff.

Le commerce de toutes les classes d'animaux vivants était bon aux prix de stableries à fermes. Les arrivages légers et la vente d'autour de 150 sujets pour l'exportation, assaillait à élever les prix des bovillons — des bons bovillons particulièrement, d'à peu près 25 sous. Les prix des bovillons variaient de \$4.00 à \$6.40. Les bons bovillons se vendaient de \$6.00 en haut, les bovillons moyens pour la plupart de \$5.50 à \$5.75 et les bovillons communs aussi haut que \$5.25. Les taureaux variaient de \$3.50 à \$5.50. Les vaches de boucherie donnaient de \$2.00 à \$4.75, avec quelques vaches choisies aussi haut que \$5.00 et deux vaches très grasses pour le commerce, à \$6.00. Les bonnes vaches en général rapportaient de \$4.50 à \$4.75, avec les vaches moyennes de \$3.75 à \$4.25 et les communes, de \$3.00 à \$3.50. Les vaches pour la mise en conserve rapportaient de \$2.25 à \$2.75. Les taureaux de boucherie donnaient de \$4.25 à \$4.50 et les taureaux communs de \$3.50 à \$4.00, pour la plupart autour de \$4.00.

Les arrivages de veaux de qualité commune à moyenne étaient légers. Les prix variaient de \$5.00 à \$5.00, avec quelques bons veaux aussi haut que \$5.50 ou mieux. La plupart des ventes s'effectuèrent entre \$5.25 et \$6.00. Quelques veaux d'herbe rapportaient de \$3.00 à \$3.50. Un char de 82 agneaux de champs, d'un poids moyen de 83 livres, fut vendu à \$9.00, et un lot plus petit d'un poids moyen de 71 livres, à \$8.50. Les agneaux communs, y compris les agneaux non châtrés, se vendaient de \$6.00 à \$7.00. Les moutons variaient de \$3.00 à \$6.00.

Les affaires au Canada

En compulsant les statistiques et autres documents publiés périodiquement par les divers ministères fédéraux, on en vient à la conclusion que les affaires au Canada se stabilisent pour s'ancre au niveau établi au début du mois de janvier. C'est ainsi que l'on découvre que pour la première fois depuis l'automne dernier, la production en ces derniers mois a été stationnaire pour une vaste partie du champ industriel, tandis que dans l'autre partie on trouve des entreprises individuelles qui progressent, en aussi grand nombre que celles qui périssent.

Dans le groupe des industriels qui ont fait des rapports en réponse au questionnaire statistique, 45 pour cent accusent pour le mois de février une production égale à celle du mois de janvier, et 25 pour cent sont en progrès. Mais le niveau général est inférieur à celui de l'an dernier à pareille époque; ainsi, 60 pour cent des firmes étaient moins actives en février 1938 qu'en février 1937. La dépression de l'industrie du papier-journal affecte sérieusement les affaires en général.

L'industrie sidérurgique au Canada a reçu des commandes substantielles, la plupart portant sur du matériel pour chemins de fer. Le Canadien National a pour sa part autorisé une dépense de dix millions et le Canadien Pacifique dépensera quelque chose comme quinze millions.

Toutefois, la diminution constatée au chapitre des exportations projette une ombre sur le tableau. La valeur globale de nos exportations en février représente quelque quatorze millions de dollars de moins que l'an dernier, ce qui a eu pour effet de réduire à vingt-trois millions le gain que nous avions fait sur les onze mois correspondants de 1937.

Le commerce de gros et de détail rapporte un chiffre d'affaires assez satisfaisant pour la saison, surtout dans le cas des articles de demi-saison, et l'indice économique à date est à 110.9 comparative-ment à 107.9 pour la semaine précédente. Les chargements ferroviaires et les compensations bancaires sont en régression très sensible. Il convient de remarquer ici que le baromètre des chargements ferroviaires indique mieux que les compensations bancaires le véritable état de santé de notre économie, la diminution dans le cas des dernières étant imputable dans une large mesure au ralentissement des pulsations du marché des valeurs mobilières. Ce qui affecte davantage le trafic ferroviaire est évidemment la baisse plutôt persistante du prix du blé, laquelle a mis un frein aux achats sur le marché de Winnipeg.

Dans le domaine de l'automobile, on remarque que l'industrie fabrique la plus grande partie de ses pièces au Canada, n'importe des compagnies soeurs américaines que la stricte nécessité. De ce fait, l'embauchage dans cette industrie est plus massif que l'an dernier.

Comment le gouvernement central se tirera-t-il de l'impasse dans laquelle l'a poussé la résolution Hepburn, relativement à l'impôt sur le revenu? Voilà une question qui ne manquera pas de donner lieu à une grande bataille. On sait que la résolution Hepburn demande au gouvernement fédéral de remettre à la province cette source de revenu: M. Hepburn prétend que l'impôt sur le revenu, en vertu de la constitution, appartient exclusivement aux provinces et que le gouvernement central a usurpé le droit de le percevoir. On laisse entendre que la province de Québec appuierait le gouvernement de la province soeur dans ses revendications, dans le but évident d'obtenir pour elle-même la perception de l'impôt en question. Ces deux provinces centrales, les plus riches du Dominion, prétendent qu'on leur prend trop de leurs revenus pour le bénéfice des provinces pauvres de l'ouest.

A ce même propos des provinces de l'ouest, le chef de l'opposition M. Bennett a prétendu il y a quelque temps, que la Banque du Canada qu'il a fondée en 1935 et qui est la banque centrale du pays, se laisse politiquement influencer par les provinces en détresse. Il a dit à la Chambre que la province d'Ontario a essuyé un refus de la part de la Banque, lorsqu'elle a fait la demande d'un emprunt à court terme, mais que peu après une avance de trois millions fut consentie à une autre province. Cet emprunt ne fut pas remboursé à échéance, toujours d'après M. Bennett, et on l'inscrivit au poste des placements de la Banque. L'ancien premier ministre ajouta que lorsqu'il fonda la Banque, il la plaça sous contrôle privé pour la mettre à l'abri de toute influence politique, mais que depuis, le présent gouvernement l'a prise sous son propre contrôle.

Le gouvernement crédit-socialiste d'Alberta entend serrer la vis dans le cas des créanciers. En vertu d'une loi projetée, la foreclosure des hypothèques immobilières deviendrait impossible. Une autre loi du même gouvernement pourvoit à ce que les débiteurs peuvent placer leurs obligations entre les mains d'une "commission pour le règlement des dettes" et qu'ils ne seront redevables envers les créanciers que dans la mesure du quart de leur revenu. Il est évident que si le gouvernement d'Alberta a fait chou blanc avec son crédit "socialiste", il entend se reprendre pour être plus heureux avec des mesures "communistes".

Concluons par une citation plus réconfortante: General Motors of Canada a produit la semaine dernière sa millionième automobile à ses usines d'Oshawa. La première voiture y fut construite en 1907; depuis lors, la valeur de production a atteint le chiffre de \$587,000,000 et le bordereau de paye, celui de \$126,000,000.

A tout prendre, le côté économique chez nous est assez rassurant; il semble toutefois que c'est du côté politique que nous pourrions venir des ennuis capables de compliquer davantage la présente situation. On pourrait bien, avant de s'engager dans cette voie dangereuse des chicanes, jeter un regard sur les résultats qu'une telle politique a obtenus chez nos voisins des Etats-Unis.

J.-Amédée ROY

Dividendes payables

Montreal Tramways Company: \$2-25 pour le trimestre finissant le 31 mars, payable le 14 avril aux actionnaires inscrits au 2 avril; ex-dividende le 31 mars.

Beatty Brothers, Limited: 1-14 pour cent au premier privilège, pour le trimestre finissant le 30 avril et payable le 1er mai aux actionnaires inscrits au 15 avril; ex-dividende le 13 avril.

Coniarum Mines, Limited: dividende trimestriel de 5 cents par action, payable le 30 avril aux actionnaires inscrits au 29 avril.

Robert Simpson: 3 pour cent au privilège, payable le 2 mai aux actionnaires inscrits au 14 avril.

Dans la publicité



A. McKim Limited, agence de publicité, annonce la nomination de A. FAIRBAIRN SMITH comme directeur et assistant gérant-général de la compagnie. Il aura ses bureaux à Montréal. Après avoir servi dans l'armée outre-mer, durant la guerre, M. Smith entra dans le domaine de la publicité et il faisait partie depuis six ans de l'administration de A. McKim, Limited, aux bureaux de la compagnie, à Montréal.

Profits accrus à Can. Westinghouse

Le relevé financier de Canadian Westinghouse Company, Limited annonce des profits considérables et une augmentation importante du fonds de roulement au cours de l'année 1937.

Le revenu total est de \$2,166,168 comparativement à \$1,379,589 en 1936; et, déduction faite des principales dépenses, y compris les sommes retenues pour l'amortissement de la dépréciation et le paiement de l'impôt sur le revenu, le bénéfice net de l'année s'élève à \$1,331,758, contre \$722,131, l'année précédente. Ce bénéfice est équivalent à \$2.43 pour chacune des actions communes, comparativement à \$1.32 en 1936, et \$1.58 en 1935. Après le paiement des dividendes une somme de \$239,738 fut versée au compte-surplus qui s'élève maintenant à \$6,321,608.

Le bilan montre des disponibilités s'élevant à \$11,938,912 et des exigibilités de \$1,235,944; le fonds de roulement est de \$10,702,968 contre \$9,902,689 en 1936. L'actif total se fixe à \$17,057,552, comparativement à \$16,527,343 l'année précédente.

Assemblée annuelle de Simpsons Limited

TORONTO, 23.—M. C. L. Burton, président de Simpsons, Limited, déclarait hier à l'assemblée générale des actionnaires, que de nouveau, au cours de l'année qui vient de se terminer, les ventes avaient augmenté considérablement et qu'à la période de Noël, des ventes de détail avaient été meilleures qu'elles n'avaient jamais été depuis la fondation de la compagnie.

Le bilan montre une diminution des inventaires de près de \$266,000, par rapport aux chiffres de l'année dernière, fait qui est un contraste frappant avec ce qui se passe dans les entreprises du même genre. Le taux du virement des ventes au cours de cette année a également été le meilleur que la compagnie ait connu.

Le président attira l'attention des actionnaires sur le montant important d'impôts et de taxes de toutes sortes que doit subir le commerce; il déclara que depuis quelque temps le problème de la taxation et de la répartition des taxes était étudié par la Commission Rowell et il espérait que le commerce et l'industrie soient considérablement soulagés dans l'intérêt général.

Les comptes recevables sont également plus élevés que l'année passée; ces chiffres étaient de plus de \$2,000,000 à la fin de l'année fiscale; une bonne partie de cette somme fut récupérée au cours du mois de janvier et l'on a continué au cours du mois de février et du présent mois le recouvrement de ces créances, les résultats sont satisfaisants.

Les administrateurs furent réélus et 69.8 pour cent des actions de toutes catégories étaient représentées, soit par les actionnaires eux-mêmes, soit par procuration.

L'or et l'argent

LONDRES, 23.—L'or et l'argent en linéaire perdait tous deux du terrain ce soir à la bourse locale.

L'or en recul de 1-2 denier s'inscrivait à 140 chelins 1-2 denier, pendant que l'argent en baisse de 1-8 de denier cotait 20 5-16 deniers.

MARCHÉS DES GRAINS

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, Ltd. Ch. 411, Immeuble du Montreal Board of Trade.

WINNIPEG					
Blé—	F A	Ouv	Haut	Bas	Clot
Mai ...	115 1/4	116 1/4	116 1/4	116 1/4	116 1/4
Juillet ...	107 1/4	107 1/4	107 1/4	107 1/4	107 1/4
Octobre ...	90 1/4	91 1/4	91 1/4	90 1/4	90 1/4
Avoine—					
Mai ...	47 1/4	47 1/4	47 1/4	47 1/4	47 1/4
Juillet ...	43 1/4	42 1/4	42 1/4	42 1/4	42 1/4
Octobre ...	38 1/4	38 1/4	38 1/4	38 1/4	38 1/4
Orge—					
Mai ...	59 1/4	59 1/4	59 1/4	59 1/4	59 1/4
Juillet ...	57 1/4	57 1/4	57 1/4	57 1/4	57 1/4
Octobre ...	52 1/4	52 1/4	52 1/4	52 1/4	52 1/4
Séigle—					
Mai ...	71 1/4	71 1/4	71 1/4	71 1/4	71 1/4
Juillet ...	71 1/4	71 1/4	71 1/4	71 1/4	71 1/4
Lin—					
Mai ...	159 1/4	160 1/4	160 1/4	160 1/4	160 1/4
Juillet ...	161 1/4	162 1/4	162 1/4	162 1/4	162 1/4
CHICAGO					
Blé—					
Mai ...	86 1/4	86 1/4	86 1/4	85 1/4	85 1/4
Juillet ...	83 1/4	83 1/4	83 1/4	83 1/4	83 1/4
Septem. ...	84 1/4	84 1/4	84 1/4	83 1/4	83 1/4
Maïs—					
Mai ...	59 1/4	59 1/4	59 1/4	59 1/4	59 1/4
Juillet ...	61 1/4	61 1/4	61 1/4	61 1/4	61 1/4
Septem. ...	62 1/4	62 1/4	62 1/4	62 1/4	62 1/4
Avoine—					
Mai ...	30 1/4	30 1/4	30 1/4	30 1/4	30 1/4
Juillet ...	28 1/4	28 1/4	28 1/4	28 1/4	28 1/4
Septem. ...	28 1/4	28 1/4	28 1/4	28 1/4	28 1/4
Séigle—					
Mai ...	66 1/4	66 1/4	66 1/4	66 1/4	66 1/4
Juillet ...	64 1/4	64 1/4	64 1/4	64 1/4	64 1/4
Septem. ...	63 1/4	63 1/4	63 1/4	63 1/4	63 1/4

COURSE DES MINES

Cours fournis par BURKE, DANSE-REAU & Co. Reg'd.

Valeurs	Ouv	Haut	Bas	Clot
Astoria	2 1/4	3	..	..
Ashley	5 1/4	6 1/4	..	..
Anglo Huron	300	350	..	..
Aldermac	45	52	..	..
Buffalo Ank	13 1/4	14	..	..
Beattie	121	128	..	..
Base Metals	28	30	..	..
Bankfield	75	73	..	..
B. C. Pioneer	200	305	..	..
Castle Treth	56	60	..	..
Can. Malartic	90	92	90	92
Coniarum M.	117	129	..	..
Dome Mines	52	51 1/2	..	..
East Malartic	134	135	134	135
Eldorado	230	229	230	230
God's Lake	40	42	..	..
Gunnar Gold	75	80	..	..
Hudson Bay	24 1/4	24 1/4	24 1/4	24 1/4
Howey Gold	23 1/4	25	..	..
Hardrock	177	177	175	..
Hollinger	11 1/4	12 1/4	..	..
Int. Nickel	47 1/4	47 1/4	47 1/4	..
Lake Shore	50	50 1/4	..	..
Little Long L.	425	475	..	..
MacLeod C.	320	325	320	..
Macassa	390	400	..	..
Madsen R. L.	32	35	..	..
Noranda	54	54 1/4	54	..
Omega	35	39	..	..
Quebec Gold	41	45	..	..
Quebec Gold	41	45	..	..
Royalite	35	40	..	..
Reno Gold	49	52	..	..
Sullivan G.	95	102	..	..
Sudbury Basin	239	250	..	..
Sladen	104	104	101	..
Stadacona	22	25	..	..
Sherritt Ford	125	129	125	..
Waite Amulet	140	130	134	..

Canada Northern

M. A. J. Nesbitt, président du Canada Northern Power Corporation, a annoncé, hier à l'assemblée annuelle de la compagnie que l'on envisageait sérieusement d'augmenter de 20,000 chevaux-vapeurs, la puissance des centrales électriques de la compagnie. Cet accroissement de puissance coûterait \$1,500,000, et serait aménagé par les filiales de la compagnie.

M. Nesbitt déclara également que la compagnie était capable de procéder à cette augmentation de pouvoir. Actuellement la compagnie augmente en énergie électrique toutes les mines du nord du Québec, sauf deux; de plus une de ces deux mines est prête à accepter les services de la compagnie plutôt que de continuer à produire cette énergie à l'aide de son Diesel. Le Diesel coûte en effet à cette mine entre \$60 et \$65 le cheval vapeur, alors que la compagnie vend son énergie à \$44, le c.v., prix qu'elle va abaisser à \$40, le premier janvier prochain.

Le président ajouta en outre, que le prix de l'énergie électrique dans le Nord de la province est relativement peu élevé et que l'accroissement de la demande aura pour effet de faire baisser encore ces prix et de permettre ainsi à ces régions de se développer d'avantage. Il continua en parlant des impôts auxquels sont soumis les entreprises privées, impôts que ne sont pas obligés de payer les municipalités et les provinces qui exploitent elles-mêmes leurs ressources naturelles. En se basant sur le rendement de 110,000 c.v., les impôts payés, au cours de l'année dernière, se sont élevés à \$338,000, ce qui place à près de \$3, les droits perçus par cheval-vapeur.

M. Nesbitt répondit ensuite aux questions que lui posaient certains actionnaires: la compagnie augmenterait ses dividendes lorsqu'elle pourrait le faire pour que la situation financière de la compagnie demeure toujours aussi solide; les administrateurs ne sont pas encore parvenus à faire diminuer le taux de l'intérêt qu'ils payent aux obligations, etc.

Environ 400,000 actions sans valeur au pair de la compagnie étaient représentées, soit par les actionnaires eux-mêmes, soit par procuration.

Les rapports furent approuvés et les administrateurs réélus.

BOURSE DE NEW YORK

Cours du matin fournis par L.-G. BEAUBIEN & Cie.

Valeurs	Cou	Haut	Bas	11.00
Allied Chem.	150 1/2	150 1/2	150	150
Anaconda	28 3/4	28 3/4	28 1/2	28 1/2
Atchafalpa	26 1/2	26 1/2	26 1/4	26 1/4
Boeing Airp.	26 1/2	26 1/2	26 1/4	26 1/4
Case, J. I.	71 1/2	71 1/2	71 1/4	71 1/4
Ches. & Ohio	26 1/2	26 1/2	26 1/4	26 1/4
Chrysler	47 1/2	47 1/2	47 1/4	47 1/4
Columbia Gas	6 1/2	6 1/2	6 1/4	6 1/4
Cons. Edison	19 1/2	19 1/2	19 1/4	19 1/4
Cont. Oil	25 1/2	25 1/2	25 1/4	25 1/4
Curtiss W. A.	15 1/2	15 1/2	15 1/4	15 1/4
Douglas Air.	37 1/2	37 1/2	37 1/4	37 1/4
Gen. Motors	31 1/2	31 1/2	31 1/4	31 1/4
Goodyear Tire	19 1/2	19 1/2	19 1/4	19 1/4
Int. Harvester	59 1/2	59 1/2	59 1/4	59 1/4
Kennecott C.	34 1/2	34 1/2	34 1/4	34 1/4
MacK Trucks	18 1/2	18 1/2	18 1/4	18 1/4
Mont. & Ward	30 1/2	30 1/2	30 1/4	30 1/4
N. Kelvator	8 1/2	8 1/2	8 1/4	8 1/4
Nat. Cash R.	15 1/2	15 1/2	15 1/4	15 1/4
N. Y. Central	12 1/2	12 1/2	12 1/4	12 1/4
North Amer.	16 1/2	16 1/2	16 1/4	16 1/4
Penn. R. R.	16 1/2	16 1/2	16 1/4	16 1/4
Phillips' Pet.	32 1/2	32 1/2	32 1/4	32 1/4
Pub. S. N. J.	29 1/2	29 1/2	29 1/4	29 1/4
Radio Corp.	5 1/2	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Rem. Rand.	11 1/2	11 1/2	11 1/4	11 1/4
Soc. Vac. Oil	13 1/2	13 1/2	13 1/4	13 1/4
Southern Pac.	11 1/2	11 1/2	11 1/4	11 1/4
Stan. Brands	7 1/2	7 1/2	7 1/4	7 1/4
S. O. of N. J.	44 1/2	44 1/2	44 1/4	44 1/4
Texas Corp.	37 1/2	37 1/2	37 1/4	37 1/4
Union Carbide	68 1/2	68 1/2	68 1/4	68 1/4
United Aircraft	23 1/2	23 1/2	23 1/4	23 1/4
U. S. Rubber	29 1/2	29 1/2	29 1/4	29 1/4
U. S. Rubber P.	73 1/2	73 1/2	73 1/4	73 1/4
U. S. Steel	49 1/2	49 1/2	49 1/4	49 1/4
Vanadium	15 1/2	15 1/2	15 1/4	15 1/4

Profits diminués à

John Lang & Sons

Le bilan de la société John Lang, and Sons, pour 1937, indique un revenu net de \$124,183 ou de \$1.24 l'action, comparé à \$131,063 ou \$1.31 l'action en 1936. Le fonds de roulement est passé de \$573,469 à \$642,281.

Le président note que la diminution du bénéfice provient du ralentissement général des affaires et de la chute du prix du cuir, au cours des cinq derniers mois de 1937.

Les mines à Toronto

TORONTO, 23.—(P.C.)—L'allure du marché des mines, ce matin, à l'ouverture, était plutôt irrégulière.

Les métaux usuels ne présentaient que peu de changements, si ce n'est de faibles pertes enregistrées par Nickel et Wain-Amuletto; dans les mines d'or Dome et Central Patricia enregistraient quelques gains pendant que Wright-Hargreaves et Powell-Houyn reculaient, quelque peu. Davies Petroleum était le mieux coté parmi les huiles de l'ouest; il s'inscrivait à 73 à l'ouverture, et gagnait déjà 10 cents un peu avant 11 heures. Home perdait 2 cents, pendant que Okalta se maintenait ferme.

Discussion...

(Suite de la page 14)

pôt frigorifique à l'Isle Verte, dans le comté de Rivière du Loup.

Le ministre des Pêcheries annonça que le gouvernement avait décidé d'établir une fumerie à cet endroit.

On passe ensuite à une motion du député de Rouville, concernant les rentes seigneuriales. Cette motion se lit comme suit:

ATTENDU que par la loi 25-26 George V, chapitre 82, loi abolissant les rentes seigneuriales, le rachat et l'abolition des rentes seigneuriales ont été prévus à certaines conditions et certaines formalités;

ATTENDU que des municipalités et des groupes de censitaires ont protesté contre les montants réclamés par les propriétaires de seigneuries;

ATTENDU que l'expérience a démontré que pour en arriver à la disparition des rentes seigneuriales il faut prendre des moyens additionnels à ceux prévus par la loi 25-26 George V, chapitre 82;

ATTENDU qu'il est nécessaire que la valeur réelle des seigneuries soit établie d'une manière certaine et juste;

ATTENDU que ces rentes doivent disparaître au plus tôt sans préjudice des droits légitimes des seigneurs et sans charger injustement les municipalités;

QUE le gouvernement soit invité à prendre, dès cette session, les mesures nécessaires pour établir la valeur réelle des seigneuries et pour donner au problème des rentes seigneuriales, qui dure depuis trop longtemps, une solution claire, certaine et rapide.

L'hon. M. Duplessis: Le premier ministre annonce qu'une loi sera présentée à cet effet.

M. Bouchard: Je voterai sûrement en faveur de cette loi, parce que j'ai toujours été contre toutes les rentes seigneuriales.

La Chambre adopte subseqüemment quelques 'bills' privés de seconde importance.

La Chambre se forme en Comité des subsides. On s'occupe des crédits du ministère du Travail. On vote \$123,000 pour la loi des établissements industriels et commerciaux.

Vint ensuite l'item de \$35,000, qui fut la cause de toute une session.

Cet item concerne la Loi relative à l'extension collective des conventions de travail.

M. Bouchard: Pourquoi ce montant?

L'hon. M. Tremblay: Pour les annonces que nous sommes appelées à faire paraître dans les journaux.

M. Bouchard: On devrait penser "Au Clairon" et à "En Avant".

L'hon. M. Duplessis: Est-ce qu'il y a des journaux à St-Hyacinthe?

M. Bouchard: Trois ou quatre. Il y a même un journal secret. C'est un peu comme aux Trois-Rivières. Je demanderais au premier ministre de ne pas faire saisir les journaux de St-Hyacinthe. Ça nous ferait tort.

L'hon. M. Tremblay: Ces argent ne serviront pas à faire chanter les louanges du gouvernement. Ils servent à renseigner la population industrielle de notre province.

M. Bastien: J'ai eu l'honneur d'assister à une assemblée d'ouvriers au marché St-Jacques, lesquels ont protesté contre les "bills" 19 et 20. Le ministre du Travail n'y était pas. Il préfère demeurer dans un château, près d'un grand boulevard. Il ne vient pas parmi le peuple.

L'hon. M. Tremblay: L'assemblée du marché St-Jacques! Il est vrai, qu'elle fut une assemblée de protestations contre les bills 19 et 20. Mais je n'endurerais jamais que le député de Berthier entre dans ma vie privée. Je n'ai pas construit ma demeure avec des primes d'assurances provenant du gouvernement.

Ma maison, je l'ai payée de mes deniers que j'ai gagnés à la sueur de mon front. Je défie le député de Berthier de venir se faire entendre dans mon comté. Je lui offre, par exemple, de me rendre n'importe quand dans son comté.

Ici le ministre du Travail fait l'éloge du premier ministre pour la passation des bills 19 et 20. Le député de Berthier reprend la parole et parle du château de l'hon. M. Tremblay.

(Suite à la page 21)

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 167591 — J. W. Huel, demandeur vs Zénon Forget, défendeur.

Le 1er jour d'avril 1938 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 11644 rue St-Julien en la cité de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un radio, un set de chesterfield, un piano et meubles de ménage.

Conditions: Argent comptant.
ED. DESROCHES, H.C.S.
Montréal, le 23 mars, 1938.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 30898 — J. Quindoz, demandeur vs J. Cave, défendeur.

Le 1er jour d'avril 1938 à dix heures de l'avant-midi au lieu de stockage des effets dudit défendeur au No 1490 rue Gifford en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un radio.

Conditions: Argent comptant.
ED. DESROCHES, H.C.S.
Montréal, le 23 mars, 1938.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 30903 — J. Quindoz, demandeur vs J. Reid, défendeur.

Le 1er jour d'avril 1938 à dix heures de l'avant-midi au lieu de stockage des effets dudit défendeur au No 1490 rue Gifford en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un radio.

Conditions: Argent comptant.
ED. DESROCHES, H.C.S.
Montréal, le 23 mars, 1938.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 30900 — J. Quindoz, demandeur vs R. Desjardins, défendeur.

Le 1er jour d'avril 1938 à dix heures de l'avant-midi au lieu de stockage des effets dudit défendeur au No 1490 rue Gifford en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un radio.

Conditions: Argent comptant.
ED. DESROCHES, H.C.S.
Montréal, le 23 mars, 1938.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 28710 — Acme Meat Market, demandeur vs A. Braut, défendeur.

Le 1er jour d'avril 1938 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 1693 rue St-Hubert en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio et meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.
LOUIS GERTSMAN, H.C.S.
Montréal, 23 mars, 1938.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 31032 — Albert Delroy, demandeur vs Dame Jennie Johnston, défenderesse.

Le 1er jour d'avril 1938 à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 1973 rue St-Antoine en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en show cases, caisses enregistreuse, ferronnerie, etc.

Conditions: Argent comptant.
LOUIS GERTSMAN, H.C.S.
Montréal, 23 mars, 1938.

Connaissez-vous votre province?

Concours de rébus de

La Patrie

Trois problèmes par semaine finissant le 14 mai 38

Problème No. 14



SOLUTION

Les personnes qui détiennent la liste contenant les noms des endroits d'après laquelle notre artiste a préparé ses dessins, sont priées d'ajouter la ville de "MATANE" à cette liste.

Une erreur de transcription fut cause que cet endroit ne fut pas inclus dans la liste.

A tous les concurrents

Plusieurs problèmes présenteront des difficultés, on peut s'y attendre; notre artiste a bien l'intention de déjouer le talent de perspicacité des concurrents. Afin d'aider quelque peu les participants du concours et leur faciliter la tâche, et leur donner le même avantage que l'artiste, nous avons fait imprimer en pamphlet la liste de quelque 300 noms de villes et villages d'après laquelle il a choisi ses dessins-rébus. Les localités représentées en rébus seront incluses dans cette liste.

Ce pamphlet sera expédié à toute personne qui en fera la demande. On est toutefois prié d'inclure 10 cents pour défrayer les frais de poste et d'impressions.

On pourra simplement remplir le coupon et nous l'envoyer par la poste.

CONCOURS-REBUS, la "Patrie", Montréal.

Inclus 10 cts pour dépliant (liste de noms), re concours-rébus.

NOM

ADRESSE

\$300.00 EN PRIX

1^{er} prix \$100.00 2^e \$50.00 - 3^e \$25.00
4^e \$15.00 6^e de \$5.00 et 40 de \$2.00

DÉTAILS DU CONCOURS

Ce concours consistera à résoudre 36 problèmes posés sous forme de rébus-dessins représentant des localités de la province de Québec. L'artiste à qui nous avons confié la tâche délicate de reproduire en dessins les noms des endroits destinés au concours, a pris son travail au sérieux et il posera des problèmes assez difficiles pour nécessiter de la part des concurrents une étude attentive et des ressources d'imagination.

Les dessins seront présentés sous forme de scènes ou tableaux. La "Patrie" publiera trois problèmes par semaine.

Au cas d'égalité entre plusieurs concurrents pour les premiers prix, la "Patrie" se réserve le droit de poser aux concurrents égaux des problèmes du même genre ou d'un genre différent dans le but de briser cette égalité.

Personne ne connaît les solutions

L'artiste qui a préparé les dessins des rébus est au secret et les solutions sont sous scellé et ne seront ouvertes par les juges qu'à la fin du concours.

Ce concours est ouvert à tous les lecteurs de la "Patrie" à l'exception des employés de notre journal.

Il n'en coûte absolument rien pour participer au concours, il suffit de suivre la "Patrie" tous les jours. Les concurrents n'auront pas à payer d'abonnement ni à faire aucune sollicitation. La seule condition est donc de lire la "Patrie" quotidienne.

Les concurrents qui auront manqué un ou plusieurs problèmes pourront se les procurer à nos bureaux, en défrayant les frais postaux.

Si vous n'avez pas l'habitude de lire la "Patrie" quotidienne vous pouvez vous la procurer à Montréal et dans les centres, dans tous les dépôts de journaux. A la campagne, le dépositaire de la "Patrie" peut vous la procurer ou vous abonner, vous pouvez vous adresser à lui ou encore à nos bureaux. Le prix d'abonnement par la poste est de \$5.00 pour 12 mois ou \$2.50 pour 6 mois ou \$1.25 pour 3 mois.

Encouragez vos amis à participer au concours et à lire la "Patrie" tous les jours et le Dimanche.

DECES

ARCHAMBAULT—A Montréal, le 20 mars, âgé de 41 ans, est décédé Rosaire Archambault, époux de Maria Desjardins.

BELISLE—A St-Eustache, le 21 mars 1938, à l'âge de 88 ans, est décédée Cordelia Robin dit Lapointe, épouse de feu David Belisle Boulanger, mère de l'abbé Donat Belisle.

CARON—A Montréal, le 20 mars 1938, à l'âge de 69 ans, est décédé Lucien Caron, ingénieur, époux de Anna Dion.

DAVID—A St-Joseph, le 21 mars 1938, à l'âge de 70 ans, est décédée Amanda Lamarre, épouse de Pierre David.

DEGUISE—A Montréal, le 20 mars 1938, à l'âge de 60 ans, 4 mois, 13 jours, est décédé J.-L. Napoléon Deguise.

DUBOIS—A Boucherville, le 20 mars 1938, à l'âge de 85 ans, est décédé Michel Dubois, époux de Valérie Robert.

DUPLESSIS-MICHAUD—A Montréal, le 21 mars 1938, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Henri Duplessis, née Adélaïde Michaud.

GERVAIS—Sault-au-Récollet, 21 mars 1938, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Veuve Joseph Gervais, née Marie Louise Beaudry. Funérailles jeudi.

GODIN—A l'Assise de la Providence, à l'âge de 83 ans, est décédée St-Marie-Sylvie (Cécile-Delphine Godin).

GUAY—A St-Jean d'Iberville, le 20 mars 1938, à l'âge de 64 ans, 5 mois est décédée Mme veuve Canot Guay, née Emma Moisan.

HARIN—A Montréal, le 21 mars 1938, à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Emilien Harin, née Augustine Labelle. Funérailles auront lieu jeudi à l'église St-Jean de la Croix.

JODOIN—A Montréal, le 21 mars 1938, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Veuve Uric Jodoin, née Amanda David. Funérailles auront lieu jeudi à l'église Très St-Nom de Jésus.

LAMARCHE—A Montréal, le 21 mars 1938, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Veuve Joseph Lamarche, née Onésime Furber.

LAROCQUE—A Montréal, le 22 mars 1938, est décédé Alfred Larocque, époux de Suzanne Ladouceur.

LEBLANC—A l'hôpital du Sacré-Cœur, Cartierville, le 21 mars, Antoinette, fille Charles Leblanc et de feu Mary Sadler.

LESIEGE—A Montréal, le 21 mars 1938, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Deudonné Lesiege, née Mathilda Blondin. Funérailles auront lieu à l'église Notre-Dame.

LORANGER—A Montréal, le 21 mars 1938, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Vve William Loranger, née Lucienne Dufréne.

MENARD—A Montréal, le 22 mars, à l'âge de 6 mois, est décédé Jacques Ménard enfant de Léo Ménard et de feu Laurette Alarie.

MENIER—A Montréal, le 20 mars, est décédée Mme veuve Zenon Menier, née Adélaïde Lavallée.

MONTPEIT—A Alexandria, Ont., le 21 mars, à l'âge de 25 ans, 9 mois, est décédée Annette Montpetit, fille bien-aimée de Joseph Montpetit et de Corinne Jeneau.

PINAULT—A Montréal, le 21 mars, à l'âge de 39 ans, est décédée Claire Pinault, épouse de François-Xavier Pinault. Funérailles auront lieu jeudi à l'église Ste-Philomène.

RANELUCCI—A Montréal, le 21 mars 1938, à l'âge de 74 ans, 4 mois, est décédée Anna Maria Ranelucci, épouse de Vito Antonio Ranelucci.

RIENDEAU—A Montréal, le 20 mars 1938, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Joseph Riendeau, née Alphonse Riendeau.

ST-JEAN—A l'hôpital Général de Verdun, le 20 courant, à l'âge de 68 ans, 6 mois, est décédée Hormisdas St-Jean, époux de Virginie Cousineau.

Discussion...

(Suite de la page 20)

L'hon. M. Duplessis: Je soulève un point d'ordre. Le député de Berthier ne veut rien entendre. Le président du tribunal, M. Marc Trudel, a tenté de le faire taire. Mais c'est peine perdue. Le député lance des insinuations contre le député de Maisonneuve. M. le président je vous demande de faire rétracter sans condition le député de Berthier. S'il refuse, je vous demande de faire rapport à l'Orateur pour que ce dernier le "nomme".

A la suite d'une longue discussion entre le président du Comité et le député de Berthier, ce dernier refuse de retirer ses paroles.

Ce que voyant, le président fit rapport à l'Orateur.

M. Bouchard: Des scènes de cette nature sont toujours regrettables. Si le premier ministre persiste dans sa demande de rétraction, je crois que les deux députés devraient se rétracter.

L'Orateur: Je demande au député de Berthier de retirer ses paroles.

Le député de Berthier retire ses paroles mais sous certaines conditions. A deux reprises, l'Orateur lui demande une dernière fois, de retirer sans conditions ses paroles, sinon, il sera obligé de le "nommer".

Finalement, le député de Berthier déclare: "Bien, M. le président, je retire mes paroles".

L'incident clos, on se remit à l'étude des items du budget du ministère du Travail dans le calme. On vota quelques autres montants et la Chambre fut ajournée à huit heures.

SEANCE DU SOIR

La première loi appelée est celle pourvoyant à la création d'une école supérieure des pêcheries.

L'hon. M. Onésime Gagnon explique la nouvelle loi. Il fait l'histoire de nos pêcheries dans la province. Il déclare que l'entente de la province avec Ottawa en 1922 était absolument préjudiciable à la province de Québec.

"Dans le domaine scientifique, au point de vue des pêcheries, il n'y

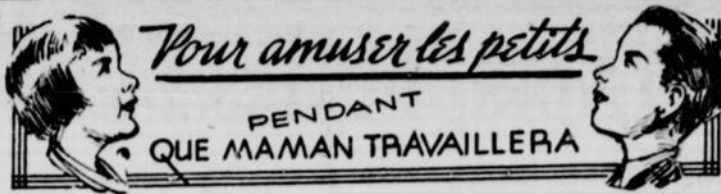
DECES

SCHERRER—A Montréal, le 21 mars 1938, est décédé Joseph Scherrer.

VERMAREL—A Montréal, le 21 mars 1938, à l'âge de 52 ans, 8 mois, est décédé Gustave Vermarel, époux de Martha Pettit. Funérailles auront lieu jeudi à l'église Immaculée-Conception.

VINCENT—A Verdun, le 22 mars 1938, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Joseph E. Vincent, née Amanda Perrier. Funérailles auront lieu jeudi à l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs.

WEIR—A Sennerville, Qué., le 21 mars, à l'âge de 56 ans, est décédée Margaret Edith Davidson, épouse de Joseph Davidson Weir.



Savez-vous lire dans les cartes ?

Une des manières de lire aisément les cartes qu'on vous présente, est celle-ci:

On doit exécuter ce tour à l'aide d'un compère avec lequel on s'est entendu pour donner à chacune des vingt-cinq cartes qui doivent servir à l'expérience, le nom des lettres de l'alphabet.

A représente le roi de coeur, B la dame, C le valet, D l'as, E le dix, F, le neuf, etc.

Chaque des personnes de l'auditoire choisit une carte. Au moment où chaque carte s'exhibe face sur table, le complice doit avertir le magicien en lui servant une phrase commençant par la lettre représentant la carte. Ainsi si c'est un valet, il pourra dire: "Cela commence bien, mon vieux"; s'il se présente un neuf, il pourra dire: "Fais attention cette fois"...

avait rien eu de fait, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir", dit-il.

"En vertu de la présente loi, une école supérieure des pêcheries sera établie à l'école d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière. Mettre sur pied une telle école est une besogne considérable. Nos pêcheurs doivent être organisés non seulement au point de vue scientifique, mais aussi au point de vue coopération.

Nous avons demandé à l'école d'agriculture d'organiser les pêcheurs en coopératives. Les autorités intéressées ont consenti.

Les élèves suivront des cours d'hiver. Au cours de l'été les professeurs et les élèves se transporteront en Gaspésie pour des cours pratiques.

L'institut biologique de Trois-Pistoles sera transportée en Gaspésie. Elle collaborera avec l'école supérieure des pêcheries.

Le député de Gaspé-Sud, M. Camille Pouliot, exprime au gouvernement sa reconnaissance pour la fondation de cette école.

La loi sera étudiée en comité plénier à la prochaine séance de la Chambre.

* * *

On procède à l'étude de la loi modifiant l'article 34 de la Loi des liqueurs alcooliques. Il s'agit d'accorder des permis ou licences dans les centres ruraux, pour les fins du tourisme, aux hôtels dont le nombre de chambres est d'au moins

EXPLICATION

Loulou, lisant à haute voix. — "Le voleur fut pris sur le fait." Qu'est-ce que cela veut dire, Suzette?

Suzette. — Tu es bête, tu ne comprends rien... Cela veut dire qu'on l'a arrêté sur le toit...

* * *

L'EFFET D'UN DISCOURS

Gaston, pérorant. — Oui, Didine, papa l'a dit: c'est par le travail qu'on devient un homme.

Didine, toute contente. — Oh! tant mieux! Alors, moi qui suis une petite fille, je n'ai pas besoin de travailler.

* * *

L'EMBARRAS DE RIRI

— Tu n'as pas volé de confitures, Riri?... Réfléchis bien avant de répondre. Tu sais que c'est très laid de mentir.

— Alors, maman, dis-moi d'abord ce qui est le plus laid; mentir ou voler des confitures?

quinze. La loi a été adoptée sans discussion.

La loi concernant la succession de feu Lawrence Wilson est rejetée par la Chambre.

On vote la loi concernant la Commission des écoles catholiques de Verdun. Il s'agit d'un emprunt de \$60,000.

La loi modifiant la charte de Val d'Or est adoptée sans amendement.

La Chambre constitue en corporation "La Survivance", compagnie mutuelle d'assurance-vie.

L'hon. Duplessis: Je ne comprends comment il se fait qu'il s'agit d'une compagnie de St-Hyacinthe et que le parrain ne soit pas le député de St-Hyacinthe. De fait, le parrain est M. F.-A. Pouliot, de Missisquoi. Je comprends mieux maintenant l'hésitation du chef d'opposition à démissionner.

On commence l'étude des crédits, en Comité des subsides, du département de la Colonisation. On discute longuement de la question de l'établissement des colons sur la seigneurie du Lac Témiscouata. Le premier ministre dit que, dans cette partie de la province, la colonisation va prospérer beaucoup plus vite que l'opposition.

Les députés Tardif, de Frontenac, Perron, de Beauce et Vachon de Wolfe parlent chacun de colonisation dans leurs circonscriptions électorales respectives.

Finalement la Chambre vota

Annonces classifiées de La Patrie

Emplois demandés, 1 centin par mot avec minimum de 15 mots. Annonces classifiées, comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessus — 2 centins par mot, minimum 15 mots, pour la première insertion. Rabais de 15 p.c. pour 3 insertions, 20 p.c. pour 6 insertions, 25 p.c. pour 12 insertions et 33 1/3 p.c. pour 20 insertions ou plus. Entente en noir, 500 par insertion pour une ligne de caractère gothique 12 points.

Les avis de naissances, décès, mariages, fiançailles, messes de Requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme de 75 centins par insertion.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies, par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces reçues avant 11 h. a.m., seront publiées dans toutes les éditions le même jour. Avis de décès reçus avant midi pour publication le même jour.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez Lancaster 3121

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6.00 p.m.

Service des Petites Annonces

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

NOUS AVONS aidé des centaines de personnes à obtenir des positions comme facteurs, commis de maille, examinateurs de douane, commis et sténographes, etc. Nous pouvons vous aider. Demandez-nous les témoignages et renseignements gratuits. M.C.C. Schools Ltd., Toronto, 10, La plus ancienne en Canada, 251-9

RADIOS ET ACCESSOIRES

REPARATIONS PRECISES de radio—service de 24 heures.—Eugène Choquette (Reg.), électricien, angle Villeneuve-Park, CA. 9130. Expert en radio, reconnu par les marchands autorisés. Estimés gratuits. 289-j.n.o.

PROPRIETE A VENDRE

Lajeunesse, 7553, 5 logis, cave, système chauffage, revenu \$1000, rapporte \$500, net. Bas libre pour acquéreur si désiré. Sacrifiera \$3,500. Tél. DU. 6796.

VOLAILLES

POUSSINS, 9c; poulettes de 5 semaines, 35c. Cinq variétés populaires. Exemples pour commandes hâtives. Catalogue, généraliste des volailles gratuits. Linwood Hatchery, Linwood, Ontario. 1-j.n.o.

\$450,000 pour l'administration, vente de terres publiques pour fins de colonisation et établissements de colons; \$800,000 pour primes de défrichement, de labour et d'ensemencement; \$75,000 pour les sociétés de Colonisation et d'aide aux colons et \$15,500 pour immigration et publicité.

La Chambre s'ajourna à trois heures, cet après-midi.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

LE MESSENGER DU MALHEUR

Grand roman sensationnel d'aventures et d'amour, sentimental et dramatique par Claude Montorge.

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

33 (Suite)

Il ne lui avait jamais fait d'aveu, mais elle avait deviné qu'il avait du plaisir à l'apercevoir, qu'il lui parlait avec des tournures de phrases délicates et recherchées, et qu'il y avait dans le ton dont il les prononçait, un hommage, une approbation, un compliment.

Et, d'instinct, elle avait tourné vers lui sa pensée et son âme, comme les pensées tournent leurs colles vers le soleil qui les inonde de lumière.

Sylvain lui paraissait plus intelligent, plus fin, plus doux, plus aimable que les autres jeunes hommes.

Elle ne l'aimait peut-être pas encore, mais elle était toute disposée à l'aimer et sentait qu'il lui serait presque impossible d'en aimer un autre.

Le problème de l'avenir d'une jeune fille est inquiétant et troublant! Elle attend son destin avec une résignation frémissante et muette; heureuse si le compagnon qui la prend par la main lui inspire une confiance absolue et une haute

estime; anxieuse et tremblante s'il recèle encore en lui une part de mystère inexploré.

L'évocation que Georges Eparvier venait de faire de Sylvain Gerbaut fit mesurer à la jeune fille la différence qui séparait le fils du fermier, vertueux loyal et digne, de ce jeune débauché, si misérable d'instincts, si orgueilleux de ce qu'il pensait devoir tenir lieu de tous les mérites: sa fortune.

Avec quelle fière satisfaction elle l'eût bravé et confondu si le plus jeune des fils de la Coquette aie été à portée de sa voix!

Il lui eût suffi de l'appeler pour se sentir aussitôt environnée d'une protection, à l'abri des outrages et des insultes.

Hélas! la pensée de Sylvain, en cette circonstance, lui procurait une torture à laquelle n'était guère comparable la souffrance provoquée par la blessure d'amour-propre que lui causait un goupil.

Où était-il, en quel état se trouvait-il, le pauvre Sylvain?

Avait-il été désarçonné, traîné dans les clairières de la forêt pié-

tiné par les durs sabots du cheval emporté?

Était-il ensanglanté, évanoui et pantelant, ou...

Elle frémissait et blémait à la seule pensée d'une autre conjoncture.

— Monsieur Eparvier, laissez-moi passer, dit-elle d'une voix très douce, presque plaintive.

— Donne-moi tes lèvres...

— Jamais! Qui me croyez-vous donc enfin!

Le trop entreprenant jeune homme s'était aventuré au-delà des limites permises à l'audace d'un effort.

Il avait passé un bras autour du cou de la jeune fille et s'efforçait d'attirer son visage vers le sien; mais Denise, d'une violente poussée, s'était débarrassée de son étreinte.

— Malhonnête! Ne recommencez pas, s'écria-t-elle en colère, sinon je vous gifle.

Le gaillardin aurait dû comprendre qu'il était temps de dominer ses impulsions; mais la résistance, au lieu de lui inspirer du respect, le jeta dans une de ses colères extravagantes auxquelles les gens débilés et trop nerveux ne savent pas toujours se soustraire. Il lâcha, sans en mesurer le sens ni la portée, des bordées d'injures à Denise, qui l'écoula, en souriant de mépris et en le regardant avec une sorte de compassion qui exaspérait davantage son emportement furibond.

— On sait de tes histoires, va... Ce sont toujours les plus dévergondées qui prennent de grands airs puritains et farouches... On sait à quoi s'en tenir sur ta vertu et je ne me

serais pas permis la petite liberté que j'ai prise si ta réputation ne m'avait laissé espérer qu'elle ne serait pas mal accueillie. Je ne pouvais pas supposer que tes complaisances avaient des limites.

Tu as jugé à propos de me gratifier d'une exception à tes faveurs, ma petite, tu me le paieras; j'aurai ma revanche, je t'en réponds...

Je te montrerai, à toi comme aux tiens, ce qu'on peut, quand on s'appelle Eparvier.

Et ne t'avise jamais de compter sur mon indulgence ou ma faiblesse; je serai sans pitié ni merci.

Tu as voulu la guerre entre nous, je vais prendre mes dispositions pour en sortir à ma satisfaction... faction...

En entendant ces menaces, Denise restait interdite et pétrifiée.

Elle avait souri d'abord; mais elle venait de songer que tous les moyens étaient bons aux Eparvier pour faire du mal; qu'ils avaient des raffinements de perversité et de cruauté pour venir à bout d'une vengeance: qu'ils laisseraient retomber sur elle, pour l'écraser, tout le poids brutal et stupide de l'or qu'ils possédaient et qui leur valait tant d'amis puissants, de si hauts appuis, une si redoutable autorité.

Elle était toute pâle en songeant aux conséquences de ce qu'elle croyait une maladresse, un manque de diplomatie, et se reprochait de n'avoir pu réprimer un involontaire mouvement de mauvais humeur,

(à suivre)

PRECIS—Un homme aux habitudes solitaires et étranges a fait naître cette supposition qu'un grand malheur surgit chaque fois qu'il apparaît. Or, il pénètre à la ferme de la Coquette trois fois dans des circonstances mystérieuses et terrifiantes. Chaque fois le malheur menace d'entrer dans la famille... on le pressent, mais on ne devine point par quelle porte. Or, il ne tarde pas à frapper à toutes les portes à la fois. Et le drame du cœur, poignant et humain, dont les intrigues compliquées s'enchevêtrent, multiplie les énigmes, les situations tragiques imprévues, procurant au lecteur des émotions de plus en plus pathétiques, des frissons d'angoisse et de terreur. Au milieu de tant de palpitations, de secousses et de coups de théâtre, les charmes d'un délicat mariage d'amour font une opposition saisissante aux servitudes et aux humiliations d'un odieux mariage d'ambition. En même temps qu'une œuvre romanesque et palpitante, cet ouvrage est un habile plaidoyer contre la désertion des campagnes. Il glorifie sans théories, par le seul exemple et le déroulement des faits, les travaux des champs et la situation privilégiée, sinon toujours enviable et dépourvue d'épreuves—des agriculteurs à qui semblent réservés les plus surs éléments du vrai bonheur: paix, santé, abondance, famille nombreuse. Le "Messager du Malheur" est l'œuvre la plus touffue, la plus féconde en incidents dramatiques de Claude Montorge, l'auteur d'un si grand nombre d'ouvrages d'un intérêt passionnant.

Le Canadien triomphe des Black Hawks par 6 à 4, hier

Deux points foudroyants de Blake et Goupille sur la fin, donnent la victoire aux locaux.

(Par Horace LAVIGNE)

Le Canadien, fournissant une de ses fins de parties cycloniques auxquelles il a su habituer ses partisans, a remporté la décision sur les Black Hawks de Chicago, par le score de 6 à 4, dans la première joute de l'élimination entre clubs, ayant fini troisièmes dans leurs sections respectives. Les deux points, accusant la marge dans le compte final, ont été réalisés en un peu plus d'une minute, lorsque Toe Blake et Goupille couronnèrent une soirée exceptionnelle par l'allocation d'une dernière unité à chacun d'eux.

Pour Blake, c'était son troisième point et on peut dire de cette recrue de l'hiver dernier que le match



Toe Blake

d'hier a été son plus étincelant, depuis qu'il porte les couleurs du Canadien. "Toe" a scintillé tout le match durant, donnant deux fois l'avantage à son club et égalant le score en une autre occasion. Il fut un véritable météore et ses charges à l'emportepièce ont tout bousculé devant elles, annihilant toute résistance et trouant la défense des Eperriers, au point de la faire, à plusieurs reprises, paraître fort médiocre. Rares, Blake a-t-il été aussi impétueux et sa combativité fut d'autant plus efficace qu'il resta sur la glace sans encourir de pénalités, puisque, sous ce chapitre, les deux clubs ont subi des avaries multiples, hier soir.

Quant à Goupille, la jeune sentinelle du Canadien a probablement donné sa plus fougueuse exhibition également. Cliff a compté deux points, dont le premier, sur la fin de la période médiane, donna l'avantage au Canadien pour la première fois de la soirée et de la façon la plus étonnante possible. Goupille partit de sa zone, filant vers le centre comme un "tank" de guerre loupoyant ensuite sensiblement vers la droite, et, revenant quelque peu vers le milieu, il déjoua les sentinelles du Chicago, Bill McKenzie et Levinsky, pour tirer sur Mike Karakas avec une force inouïe. La rondelle revint en avant du filet et Goupille s'en empara de nouveau, alors qu'il n'avait pas recouvré son équilibre et la plaça juste dans le coin de la cage. C'était, en quelque sorte, un point d'apothéose et toute l'assistance, se chiffrant à dix mille personnes, se leva comme un seul homme pour acclamer cette prodigieuse performance du "rouget" de Beaulieu.

Et voilà comment le Canadien, jouant contre l'équipe de la cité des vents, enlevait ses adversaires dans une tornade, qui se déchaîna subitement sur eux par la réalisation de deux points, à moins de trois minutes de la fin du match. Les Hawks luttèrent alors avec l'énergie du désespoir, entrevoyant la possibilité d'une victoire sur le club tricolore, après que Cully Dahlstrom, la superbe recrue de la saison, eût égalé le compte.

On a rarement vu une joute se terminer au milieu d'une aussi âpre contestation. Il n'y eut pas de relâche ni d'un côté ni de l'autre et le match souleva une agitation constante au sein de l'assistance et, de par la nature même des points, cette agitation était facilement compréhensible. C'est que, en effet, la plupart des unités de comptage fu-

Bert Connolly reste ici

Bill Tobin, gérant d'affaires des Black Hawks de Chicago, a fait savoir ce matin à Bert Connolly, ailier, que ses services n'étaient pas requis pour la joute de demain soir à Chicago. Il a joué contre Canadien hier soir mais ne se signala guère.

rent de petits chefs-d'œuvre de cogitation et d'exécution. Si l'on dissèque la partie, on relève des pièces de jeu individuelles d'une beauté de fini rarement égalée sur la glace locale tandis que plusieurs autres points furent le résultat d'une concertation judicieuse de plusieurs joueurs, acharnés à profiter des moindres ouvertures.

LE PREMIER AUX HAWKS

Le premier point de la soirée fut compté par les visiteurs. Il fut crédité à Paul Thompson, dont le bond de tigre sur le retour de la rondelle, tirée avec force sur Wilf, Cude par "Doc" Romnes, lui permit de balayer le caoutchouc dans le coin du filet du Tricolore. Il ne s'était pas encore écoulé deux minutes que le premier point de la soirée allait aux Eperriers et ce fut comme un voile de consternation, qui tomba sur les spectateurs.

Mais le Canadien refusa de céder devant ce contre-temps. Malgré les charges réitérées des Eperriers, tentant de profiter du désarroi momentané des locaux, le Tricolore attaqua avec virulence. Ses assauts ne devaient réussir, toutefois, qu'avec le concours de la première punition de la soirée, imposée à Harold Jackson. Ce dernier échappa Pit Lépine sur la bande et il reçut la première punition de la soirée. Le Canadien livra assauts sur assauts jusqu'au moment où Paul Thompson vint remplir le vide, causé par l'absence de Jackson, quand la punition de celui-ci fut finie. A ce même moment où les deux équipes redevenaient égales numériquement, le Canadien enfouissait la zone des visiteurs et Babe Siebert laissait partir un boulet, qui frôla la jambe de Art. Wiebe, une des sentinelles du Chicago, et la rondelle s'encastra derrière Karakas pour égaliser le compte.

MARCH COMPTE LE 3-

La première période se termina donc par le score de 1 à 1. Elle avait été disputée avec une certaine nervosité, surtout du côté du Canadien, que la maladie subite de Marty Burke, juste avant le match, avait sûrement affecté. Toutefois, la partie reprit de plus belle dans la seconde période et elle donna lieu à un duel de virtuosité, comme il n'est pas donné souvent d'en voir. Les deux clubs bataillèrent systématiquement, mais rageusement pour prendre les devants, parce que, à ce moment, on croyait que le premier point pourrait sceller le sort de la partie.

Cette précieuse unité devait aller à Mush March, dont la talentueuse



Mush March

Blake dit que Karakas est facile à déjouer

Toe Blake, le héros de la joute d'hier, a dit après la partie qu'il avait déjoué Karakas facilement et que Karakas est facile à déjouer parce qu'il se couche toujours quand un ailier rival fonce sur lui. "Si Tiny Thompson avait été dans les filets du Chicago hier soir, je n'aurais probablement pas compté un seul point."

exhibition en fit l'étoile des perdants, hier, avec sa participation à trois points. Le Canadien avait dû déployer des efforts inouïs pendant les deux minutes de détention, que subit Goupille; pour avoir frappé Wiebe vers le milieu de la période, et il était dans un visible état de défaillance lorsque le rouget revint sur la glace, juste avant que March ne trompât la vigilance des sentinelles tricolores et de Cude. Earl Siebert était parti de sa zone avec la rondelle et, à sa manière énigmatique, il s'était introduit dans les lignes du Canadien pour faire à March une passe parfaite, avec le résultat que l'on sait.

DEUX POINTS DU CANADIEN

En avant d'une unité, le club visiteur ne devait pas garder longtemps son avantage. Ce point de March enragea le Canadien et, une minute plus tard, Toe Blake comptait son premier point de la soirée, sur les passes de Siebert et de Gagnon. Ce fut l'un des plus beaux jeux d'ensemble de la soirée et "Toe" embusqué dans le coin du filet, reçut la passe de Gagnon, à qui Siebert avait donné la rondelle, pour tirer avec la précision d'un compas.

Ce point enflamma en quelque sorte les joueurs de Hart. Ils firent étalage d'une offensive furieuse, devant laquelle rien ne résista. Pendant les dernières minutes de la joute, les Habitants dominèrent l'action, qui atteignit son acmé la plus intense lorsque Goupille compta son point spectaculaire, dont nous faisons le récit plus haut. Le Canadien menait pour la première fois et il laissa la glace avec une avance de 3 à 2.

CHICAGO EGALE LE SCORE

"John" Gottselig se devait, cependant de remettre les choses dans le deadlock, dans le milieu de la période "finale", lorsqu'il se rendit devant le filet du Canadien et tira par en avant de Goupille, apparemment hypnotisé par son adversaire.

Il faut dire que la mise en scène avait commencé dans les coulisses, c'est-à-dire près de la bande où Marsh et Romnes avaient ébauché le jeu. Marsh tira à Gottselig et celui-ci, face à face avec Goupille, qui hésita à le molester, lança avec force dans la partie supérieure du filet, la rondelle passant par-dessus le coude de Cude.

Le score était égalé et il restait dix minutes de jeu. C'est ici que Blake réalisa sa deuxième unité de pointage, qui devait redonner l'avantage au Canadien par 4 à 3. Ce fut un magnifique effort concerté entre Blake, Haynes et Gagnon, et "Toe" attendit que Karakas se couchât dans ses buts pour passer la rondelle par-dessus lui. Il le fit avec une parfaite maestria. La foule de nouveau délira et l'enthousiasme fut à son comble.

Toutefois, l'assistance se refroidit peu après lorsque Cully Dahlstrom, avec l'aide de ses compagnons de ligne, Roger Jenkins et Jack Shill, pinça juste le coin du filet tricolore pour remettre le sco-



Cliff Goupille

LE HOCKEY

HIER SOIR
LIGUE INTERNATIONALE
(Éliminatoires)

Série "B"

Américains 2, Rangers 1.
(Premier match, série deux de trois).

Série "C"

Canadien 6, Chicago 4.
(Premier match, série deux de trois).

ÉLIMINATOIRES Q.A.H.A.

(Finale senior)

Québec 4, Sherbrooke 2.
(Premier de deux matches, total de buts à compter).

ÉLIMINATOIRES Q.A.H.A.

(Semi-finale senior)

Falconsbridge 4, Toronto - Good-year 0.
(Chaque club a gagné un match dans la série 3 de 5).

CE SOIR

LIGUE INT.-AMÉRICAINNE

Cleveland à Pittsburgh.
Springfield à Philadelphie.

ÉLIMINATOIRES Q.A.H.A.

(Finale junior)

Québec vs Verdun.
(Premier de 2 matches, total de buts à compter).

ÉLIMINATOIRES COUPE ALLAN

(Semi-finale de l'ouest)

Edmonton vs Trail (à Calgary).
(Premier match, série deux de trois).

ÉLIMINATOIRES COUPE

MEMORIAL

(Semi-finale de l'ouest)

Saskatoon à Edmonton.
(Chaque club a gagné un match dans la série 2 de 3).

LES CLASSEMENTS

LIGUE INT.-AMÉRICAINNE

Section est

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Philadelphie	46	23	18	2	128	102	54
Providence	46	23	16	7	103	81	53
New-Haven	45	19	27	6	84	119	30
Springfield	45	10	28	7	88	130	27

Section ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Cleveland	45	23	11	11	113	101	57
Pittsburgh	46	21	17	8	91	96	50
Syracuse	46	21	18	7	135	113	49

re égal une dernière fois. Ce fut ce point, qui souleva la tornade, qui devait emporter les Hawks puisqu'il leur fallait désarmer le Canadien il ne fit que l'aiguillonner et décupler ses derniers efforts. Et ce n'est pas de sitôt que l'on oublierait les échappées de Blake et de Goupille, dans les dernières minutes, pour aller sceller le sort de la joute en comptant de magnifiques points.

POLLY DROUIN JOUE

Avec Burke en dehors du jeu, à la dernière minute; sans le concours de Joliat et de Mondou, le Canadien avait un problème à résoudre. Tombant malade juste une heure avant la partie, avec des pierres dans le rein, Burke privait son club d'une sentinelle judicieuse et fort préceuse. Mais, à ce moment, un rare exemple de dévouement se produisit dans le vestiaire du Canadien, "Polly" Drouin, contre l'avis du médecin, insista pour endosser l'uniforme. Cecil Hart accepta ce désintéressement avec répugnance, redoutant que Drouin ne fût en mesure de soutenir une aussi rude épreuve. La présence de "Polly" sur la glace produisit un effet moral réconfortant, et son apparition fut le signal d'une démonstration de sympathie exceptionnelle de la part de l'assistance.

Ce fut une joute superbe, commençant avec prudence des deux côtés, mais déployant une action de plus en plus vigoureuse au fur et à mesure que le match progressait. Pendant soixante minutes, les

Marty Burke à l'hôpital

Marty Burke a été transporté d'urgence à l'hôpital au cours de la journée d'hier, souffrant de calculs biliaires. On a craint pour l'opération pendant quelques heures. Burke était encore à l'hôpital ce matin et est confiant de jouer samedi soir mais le docteur Bourbeau, du club Canadien ne croit pas que Burke retourne au jeu avant mardi prochain.

deux clubs se harcelèrent, parfois rudement, parfois tirant le sang, comme ce fut le cas pour Armand Raymond, pour Louis Trudel et pour Earl Siebert, les blessés d'hier soir. Mais, comme spectacle, cette rencontre pouvait difficilement être surpassée et les Eperriers se sont montrés des adversaires peu commodes, qui, en plusieurs circonstances, se débattaient comme des énergumènes. Ils finirent la partie sans gardien de buts, dans l'espérance que six avants réduiraient la défense tricolore à la capitulation, mais cette manœuvre resta vaine, et le Canadien abandonna l'arène victorieux par 6 à 4.

Les arbitres Campbell et Babe Dye furent très passibles, mais le premier commit une bêtise en rappelant un hors-jeu, qui n'existait que dans son imagination et il fut le premier, l'arbitre, à reconnaître son erreur, dans la suite. Les Eperriers ne goûtèrent pas toujours les décisions des officiels et Bill Stettewart, ancien arbitre en chef et pilote des visiteurs, les critiqua, de même que Paul Thompson, en maintes circonstances.

Chicago — Buts: Karakas; Défenses: Levinsky et MacKenzie; Centre: Romnes; Ailes: March et Thompson. Subs.: Wiebe, Connolly, Gottselig, Dahlstrom, Shill, Trudel, Jenkins, Jackson, Siebert.

Canadien — Buts: Cude; Défenses: Buswell et Siebert; Centre: Haynes; Ailes: Gagnon et Blake. Subs.: Goupille, Raymond, Wilson, Mantha, Lorrain, Brown, Désilets, Lépine, Drouin.

Arbitres: Babe Dye et Clarence Campbell.

Première période

- 1—Chicago: Thompson (Romnes-March) 131
- 2—Canadien: Siebert (Blake-Gagnon) 1054
- Punition: Jackson.

Deuxième période

- 3—Chicago: March (Siebert) 1223
- 4—Canadien: Blake (Siebert-Gagnon) 1338
- 5—Canadien: Goupille 1845
- Punitions: Trudel, Goupille, MacKenzie.

Troisième période

- 6—Chicago: Gottselig (March-Romnes) 930
- 7—Canadien: Blake (Gagnon-Haynes) 1132
- 8—Chicago: Dahlstrom (Shill-Jenkins) 1151
- 9—Canadien: Blake 1732
- 10—Canadien: Goupille (Haynes) 1840

Assemblée de la ligue Métropolitaine

Dimanche prochain le 26 courant, à 2 heures p. m., à l'hôtel Queens de Montréal, sera tenue une importante assemblée de la ligue Métropolitaine. Tous les membres intéressés sont priés d'être présents.

Ligue Starr

La ligue de baseball Starr, l'une des plus vieilles dans le baseball local, dont le président est M. A. E. Saucier, aura une assemblée fort importante ce soir, au Chalet du Parc Lafontaine. Elle débutera à 8 h. Des questions très importantes y seront discutées, et tous les intéressés sont priés d'y assister.

Karakas prend le blâme

Après la joute d'hier soir, Mike Karakas, gardien de but des Black Hawks, est entré dans la chambre des joueurs, s'accrochant du blâme de la défaite. Paul Thompson, le meilleur compteur des Hawks, le rassura rapidement cependant en disant tout haut que ce n'était la faute de personne si le Chicago avait perdu. Peut-être Blake et Goupille!

Le point de Sorrell fait gagner l'Américain

Aidé de Wiseman, Sorrell déjoue Kerr à la 81e minute alors que la recrue Molyneaux est punie.

NEW-YORK, 23. — (Presse Associée). — Démontrant de nouveau, que le détail du hockey est un jeu des "vieux" pendant que dans la saison régulière, les jeunes se signalent, le club Américain de New-York a pris une avance dans la première ronde du détail de la N.H.L., hier soir, en triomphant des Rangers par le score de 2 à 1. C'était la première joute d'une série de deux dans trois, qui met les deux clubs de deuxième position aux prises. L'Américain a triomphé dans une joute qui a nécessité du jeu supplémentaire, soit vingt minutes extras aux trois périodes régulières.

Cette victoire donne à l'Américain un gros avantage. Il ne sera pas acculé au mur demain soir alors que la deuxième partie de la série sera disputée. Johnny Sorrell, le vétéran que les Red Wings optionnèrent au club Pittsburgh, leur ferme, au milieu de la saison et qui fut ensuite vendu à l'Américain pour un prix minime, a été la grande vedette de la partie. Il a compté le point décisif de la joute, après 21 minutes 25 secondes de jeu supplémentaire. Il participa également au premier point des vainqueurs.



Johnny Sorrell

Des cris de joie et de triomphe furent lancés dans la chambre du club Américain après la partie. Les vétérans Ching Johnson, Happy Day, Nels Stewart, Hooley Smith, Johnny Sorrell se sentaient comme des recrues qui comptent leur premier point. Le gérant Red Dutton s'est écrié: "Je crois que nous vaincrons ces Rangers après tout mais je sais que la joute de demain soir sera aussi dure que celle d'hier soir. Mais Ching Johnson, le terrible, a démontré un bel enthousiasme. "Ces Rangers sont capables d'encasser mais nous les vaincrons de nouveau demain", dit Ching. Johnny Sorrell, joueur canadien-français de Chesterville, Ont., a été crédité Eddie Wiseman pour ses beaux efforts d'hier. Wiseman, un ailier rapide de Regina, a fait la passe à Sorrell pour le point décisif.

Dans la chambre des joueurs des Rangers, le pilote Lester Patrick a simplement dit que la partie avait été dure à perdre. Il crut que l'Américain avait joué une fameuse partie mais avançait que les Rangers gagneraient les deux autres matches. "Nous avons eu plusieurs chances de gagner cette partie, au moins quatre" déclara Lester. "Mais mes équipiers manquèrent de scorer par la marge d'un cheveu. Cela n'arrive pas souvent et je ne crois pas que cela se répète demain soir". Mac Colville, avec une coupure au-dessus des yeux, a été le plus sérieux blessé du duel.

Une foule de 15.000 personnes fit entendre un tonnerre d'applaudissements quand Sorrell se rapprocha de Dave Kerr et le déjoua avec un lancer formidable. Dans son élan, Sorrell entra pratiquement lui-même dans le filet avec le disque.

Larry Molyneaux, le solide bloqueur-recrue des Ramblers de Philadelphie, a été le bouc émissaire de cet important duel. Il était à purger une punition pour avoir accroché vers la fin de la première période supplémentaire, quand le point décisif fut compté. Les deux clubs se rencontreront demain soir et dimanche prochain, si un troisième match est nécessaire.

Cecil Dillon a donné l'avantage

aux Rangers dans la première période, interceptant la passe de Ott Heller près du filet de l'Américain. Les Chandails Bleus protégèrent leur avance jusqu'à la moitié de la deuxième période alors que Beattie s'empara du disque égaré et déjoua Kerr pour égaliser le score. La joute débuta rudement mais les deux clubs jouèrent vers la fin du jeu dénué de rudesse et rapide. 13 punitions furent décernées et Molyneaux fut le 13e malchanceux. Huit punitions furent infligées dans la première période, alors que les joueurs portèrent leur bâton haut. En 1929, lors du dernier duel Rangers-Américain dans un détail, Rangers avait gagné la série 1 à 0.

Rangers — Buts: Kerr; Défenses: Cooper et Heller; Centre: S. Smith; Ailes: Patrick et Dillon. Subs.: Patrick, Molyneaux, N. Colville, M. Colville, Shibicky, Watson, Hextall, Keeling, Hiller.

Américain — Buts: Robertson; Défenses: Jerwa et Murray; Centre: H. Smith; Ailes: Beattie et Sorrell. Subs.: Day, Gallagher, Johnson, Chapman, Carr, Schriner, Stewart, Wiseman, Anderson.

Arbitres: Mickey Ion et Johnny Mitchell.

Première période

1—Rangers: Dillon (Heller-L. Patrick) . . . 1:30
Punitions: Johnson, M. Patrick, Heller, Stewart, Murray, Keeling, Jerwa, Molyneaux.

Deuxième période

2—Américain: Beattie (H. Smith-Sorrell) . . . 9:26
Punitions: Wiseman (10 minutes, mauvaise conduite), Cooper.

Troisième période

Pas de point.
Punitions: Cooper, Jerwa, Murray.

Première période supplémentaire
Pas de point.
Punition: Molyneaux.

Deuxième période supplémentaire
3—Américain: Sorrell (Wiseman) . . . 1:25
Punition: Aucune.

ALBANY, N.-Y., 23. — Steve Casey, 225, bat George Clark, 225 Ecosse, (une chute).

Soins à Raymond



Au cours de la troisième période de la joute d'hier entre Canadien et Chicago, ARMAND RAYMOND se blessa à une épaule, en venant en collision avec Earl Seibert. On crut à une fracture probable, mais le docteur C. Bourbeau et l'entraîneur Jimmy McKenna constatèrent rapidement que Raymond s'était luxé un muscle. Voici le docteur Bourbeau et McKenna qui applique un protecteur sur l'épaule blessée. Raymond retourna au jeu. (Photo la "Patrie").

PHAKOS GAGNE LE LINCOLNSHIRE

LINCOLN, Angleterre, 23. — (P.C.-Cable). — Phakos, d'Edward Esmond, un pur-sang de quatre ans, a gagné la 83e classique du handicap de Lincolnshire aujourd'hui. Kyles of Minard se classa deuxième et Zaimis, troisième. Le vainqueur l'emporta par une marge de trois-quarts de longueur, sur Kyles of Minard qui battit Zaimis par une tête. Galsonia, le favori, ne fut pas dans l'argent. Le vainqueur rapporta du 8 pour 1.

Markle devance Convey par deux points

Voici les meilleurs compteurs de la ligue Internationale-Américaine. Markle et Convey se livrent encore un superbe duel.

	P.	A.	Tot.
Markle, Syracuse . . .	22	32	54
Convey, Syracuse . . .	19	33	52
Mason, Philadelphia . .	24	18	42
Hergesheimer, (Cleveland)	23	19	42
Deguid, Cleveland . . .	20	22	42
B. Cook, Cleveland . . .	13	27	40
L. Cunningham, Cleveland	16	24	40
Carse, Philadelphie . . .	13	24	37
Armstrong, Syracuse . .	7	28	35

Stewart s'en prend aux arbitres

Bill Stewart, pilote du club Chicago, qui au début de la saison, déclarait qu'il ne critiquerait jamais un arbitre, a changé son programme hier soir, quand il s'est montré irrité de la façon dont Campbell et Dye avaient dirigé la joute. "Dans une joute de championnat, un arbitre est supposé être plus généreux dans ces décisions mais hier soir Campbell et Dye sifflèrent pour toute infraction. Campbell siffla même pour un hors-jeu imaginaire et avoua son erreur plus tard. Un arbitre qui commettrait une pareille erreur à Chicago serait tiré", ajouta Stewart.

Statistiques des séries de détail

LIGUE NATIONALE					
Série "B"					
	J.	G.	P.	N.	P. C.
American	1	1	0	0	2 1
Rangers	1	0	1	0	1 2
Série "C"					
	J.	G.	P.	N.	P. C.
Canadien	1	1	0	0	6 4
Chicago	1	0	1	0	4 6
Pun. en 30 min.					
	B.	A.	P.	N.	P. C.
Blake, Canadien . . .	3	0	3	0	
Siebert, Canadien . .	1	2	3	0	
March, Chicago . . .	1	2	3	0	
Haynes, Canadien . .	0	3	3	0	
Gagnon, Canadien . .	0	3	3	0	
Gouffle, Canadien . .	2	0	2	4	
Sorrell, Américain . .	1	1	2	0	
Tommes, Chicago . .	0	2	2	0	
Thompson, Chicago . .	1	0	1	0	
Dillon, Rangers . . .	1	0	1	0	
Dahlstrom, Chicago . .	1	0	1	0	
Gottselig, Chicago . .	1	1	1	0	
Beattie, Américain . .	1	0	1	0	
Smith, Américain . . .	0	1	0	0	
Heller, Rangers . . .	0	1	1	2	
L. Patrick, Rangers . .	0	1	1	0	
Shill, Chicago	0	1	2	0	
Jenkins, Chicago . . .	0	1	1	0	
Wiseman, Américain . .	0	1	1	10	

Le hockey de la semaine

NATIONALE:—	S.	D.	L.	M.	M.	J.
Américain	5	4	—	2	—	—
Boston	—	6	—	—	—	—
Canadien	1	—	6	—	—	—
Chicago	—	1	—	4	—	—
Détroit	—	4	—	—	—	—
Maroons	—	—	—	—	—	—
Rangers	1	3	—	1	—	—
Toronto	8	2	—	—	—	—
INT.-AMERICAINE:—						
Cleveland	4	—	—	—	—	—
New-Haven	3	—	—	—	—	—
Philadelphie	2	2	—	—	—	—
Pittsburgh	5	—	—	—	—	—
Providence	1	5	—	—	—	—
Springfield	2	—	—	—	—	—
Syracuse	1	7	—	—	—	—

Ligue Impériale

La ligue de baseball Impériale tiendra une assemblée ce soir, à l'hôtel Pennsylvania, à 8 heures. Tous les intéressés sont priés d'y assister, car plusieurs questions fort importantes y seront discutées.

Florian Le Brasseur s'est marié, hier

BOSTON, 23. — Al McCoy (Florian Le Brasseur), un boxeur poids-lourd de Boston et Montréal, a épousé Mlle Gertrude F. Buchwald, de Boston, hier matin. La cérémonie s'est déroulée à l'église Ste-Cécile. Le couple est parti en voyage de noces aux Bermudes.

Les étoiles de la N. H. L.

1ère équipe	2e équipe
Thompson (B)	Buts Kerr (R)
Shore (B)	Déf. d. Horner (T)
Siebert (C)	Déf. g. Coulter (R)
Apps (T)	Centre Cowley (B)
Drillon (C)	A. d. Patrick (R)
Mantha (C)	A. g. Thompson (C)
Ross (B)	Coach Patrick (R)



A gauche, "Red" Dutton, et à droite, Lester Patrick, les pilotes des clubs Américain et Rangers, actuellement en détail. Ils ont été photographiés quelques heures avant la première joute, disputée hier soir et gagnée par le club de Dutton, sur le point de Johnny Sorrell, dans la deuxième période supplémentaire.

O'Connell donne une avance de 2 buts aux As de Québec

Il compte deux points dans la 3e période. — Sherbrooke fait une belle lutte aux champions

SHERBROOKE, 23 (Spécial à la "Patrie"). — Les puissants As de Québec, champions provinciaux de l'hiver dernier, ont décidément vaincu les Red Raiders de Sherbrooke, par le score de 4 à 2, hier soir, pour s'assurer d'une avance de deux points dans la série de deux parties, total des points. La deuxième joute sera disputée demain soir à Québec et les As semblent assurés d'un second championnat consécutif. Le vainqueur de cette série rencontrera les Maroons de Moncton dans une élimination Allan.

Jack O'Connell, vétéran ailier des As, a été le pivot de son club hier, comptant deux points spectaculaires au cours de la troisième période, pour donner une avance aux As. Il porta d'abord le score de 3 à 1, au début de la troisième période, puis 4 à 1, quelques minutes plus tard. Hank Harris compta vers la fin pour réduire le déficit du Sherbrooke. Peter Martin et Ulric Tondreau préparèrent un jeu parfait pour Frankie Stangle qui compta le premier point des As et de la partie. Ce point survint à la 15e minute de jeu et Stangle déjoua Séguin sur un lancer-revers. Quatre minutes plus tard, Gaston Leroux, bloqueur du Sherbrooke, débaya erratiquement son territoire et Perreault des As s'empara du disque égaré pour déjouer, nettement Séguin qui avait plongé vainement. Au cours de cette première période, le jeu fut serré. Le Sherbrooke qui a démontré une plus belle forme que leur tenue de dimanche dernier, eurent même l'avantage du jeu mais leur manque de précision et la solide tenue de Brennan, Taucher et Bolduc sauvèrent les As d'une véritable impasse. Les As dominèrent le jeu dans la deuxième période.

A la deuxième minute de jeu de la troisième période, Camille Henri du Sherbrooke, fit retentir un tonnerre d'applaudissements parmi les 4.300 spectateurs quand son lancer



Jack O'Connell

déjoua complètement Bolduc. Ce point fouetta l'esprit combatif du Sherbrooke qui fit l'impossible pour égaliser le score, mais O'Connell fit alors de la belle besogne et compta à deux reprises. Dans la suite, les As eurent plusieurs opportunités de compter mais Patsy Séguin déjoua leurs calculs. Une minute avant la fin, Roger Cormier et Guidoo Roy organisèrent un jeu de puissance et passèrent le disque à Harris qui réduisit l'avance des As.

La joute fut dénuée de rudesse car les arbitres Jean Bennett et Jean Sauvé ne décernèrent que quatre punitions mineures. Pas une punition ne fut coûteuse. Le jeu fut continuellement rapide. La direction des As annonça que la joute de demain soir verrait une assistance record à Québec. Il n'y a plus de billets à vendre depuis hier matin.

Le sommaire:
QUÉBEC — Buts: Bolduc; défenses: Brennan et Taucher; centre: Wing; ailes: O'Connell et McIntyre. Subs.: Perreault, Gauthier, Tondreau, Martin, Stangle.

SHERBROOKE — Buts: Séguin; défenses: Leroux et Frenette; centre: Laforest; ailes: Roy et Henri. Subs.: Larochelle, J.-P. Ranger, Harris, Gagnon et Cormier. Arbitres: Bennett et Sauvé.

Première période

Pas de point.
 Punition: Stangle.

Deuxième période

1. Québec—Stangle (Martin-Tondreau) 15.00
 2. Québec—Perreault 19.00
 Punition: Larochelle.

Troisième période

1. Québec—Henri 2.43
 2. Québec—O'Connell (Wing-Martin) 3.14
 3. Québec—O'Connell (McIntyre) 9.56
 4. Québec—Harris (Cormier-Roy) 19.23
 Punition: Taucher, Roy.

Helen retourne sur les courts



HELEN WILLS-MOODY pose ici avec le champion américain **DONALD BUDGE**, alors que l'ex-championne du tennis est retournée sur les courts. Budge dit qu'Helen est encore la Reine du tennis. Mme-Moody partira sous peu pour prendre part aux championnats de Wimbledon.

Sur le DAMIER

LE DELORIMIER DEFAIT PAR LE NATIONAL DANS LA CLASSE "A"

La dernière joute inter-clubs de la saison a été disputée entre les équipes "A" du National et du Sportif Delorimier au local de ce dernier où une assistance compacte se pressait pour suivre avec enthousiasme le jeu des contestants.

Le National a triomphé de son adversaire après une dure lutte et chaque partie procura aux spectateurs le bénéfice de brillantes combinaisons et de belles pièces de stratégie.

Arthur Ready, capitaine du National, fut en mauvaise posture tout le long de sa partie et c'est après s'être assuré de la nullité qu'il put tirer profit d'une faible défense d'Olivier Binette pour s'arroger le point.

Le notaire Beaulieu fit preuve de beaucoup de stratégie contre le capitaine du Delorimier et força ce dernier à la limite pour s'adjuger la moitié du point.

H. Savage du National dut céder le meilleur de la position à Marcel Payette, mais une combinaison fut suivie d'un dégagement tout à l'avantage du premier et après bien des efforts méritoires, Payette dut concéder la partie.

Raoul Dagenais, ex-champion du Canada, montra la forme qui l'a rendu fameux et P. E. Dugas malgré une valeureuse résistance dut céder sous la trop forte pression. Une de ces finsesses qui sont bien particulières à son style brillant compta les honneurs de la partie à Dagenais.

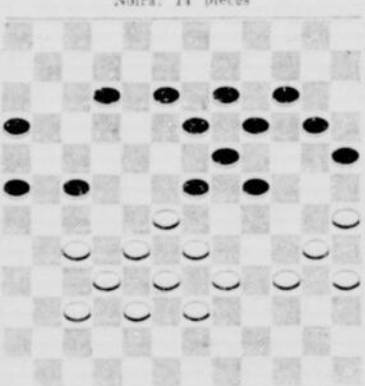
Le vétéran Roger, connu comme le vieux Renard, n'a pas flairé suffisamment contre A. E. Lemire car ce dernier mit en œuvre une stratégie qui dérouta son vis-à-vis et n'éprouva pas trop de difficultés à compter le seul point du Delorimier.

Resultat détaillé:—			
NATIONAL "A"		SP. DELORIMIER A	
A. Ready	1	O. Binette	0
J. Beaulieu, N.P.	1/2	M. Deslauriers	1/2
H. Savage	1	M. Payette	0
R. Dagenais	1	P. E. Dugas	0
J. W. Roger	0	A. E. Lemire	1
	3 1/2		1 1/2

Le fait que la salle était comble prouve hors de tout doute que les parties inter-clubs retiennent encore vivement l'attention des amateurs de belles parties de dames, et il est possible que les têtes dirigeantes de La Ligue Canadienne-Américaine des Dames trouvent une formule nouvelle pour donner à ces rencontres un cachet tout spécial, en les faisant rapporter sur des tableaux de démonstration et en reproduisant les textes dans les journaux, par exemple.

— FIN DE PARTIE —

M. Deslauriers
 Noirs: 11 pièces



Blancs: 14 pièces
 J. Beaulieu, N.P.

SOLUTION

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
33-47	35-41	51-75	41-54
47-36	39-41	40-35	31-37
48-35	28-41	44-31	33-34
39-28	23-34	35-28	31-51
46-39	32-37	28-22	51-54
31-28	22-35	22-16	58-64
31-46	16-23	9-2	64-71
37-61	15-21	9-2	26-32
45-23	14-21	31-25	32-19
31-45	14-21	34-27	33-22
58-61	21-26	2-13	71-54
32-47	41-52	18-68	58-52
48-59	35-41	68-62	52-69
39-52	19-25	53-48	54-41
31-46	27-33	42-36	41-39
39-34	25-32	62-21	69-49
46-40	37-43	24-55	Moins

Cette fin de partie a été jouée au Sportif Delorimier lors de la rencontre contre la National "A".
 Marcel DESLAURIERS,
 Champion du monde.

Gala sportif de la ligue Rochon

C'est dimanche soir le 27 mars, à 8 heures qu'aura lieu le grand Gala sportif de la Ligue de Hockey Dave Rochon, à la salle Riabo, Ave. du Parc, près de Bernard. La Direction, en cette occasion, n'a rien épargné pour faire de cette fête un succès complet. Y seront présentes, toutes les célébrités du monde sportif, ainsi que tous les membres de la Ligue. Le programme sera composé d'attractions, discours, banquet et se terminera par la distribution de coupes de grande valeur, aux équipes vainqueurs.

PORTLAND, Me., 23. — Babe Detton, 196, Philadelphie, bat Zimba Parker, 195, Détroit, (deux chutes sur trois).

CASTORS DE QUÉBEC CONTRE VERDUN Jr, AU FORUM, CE SOIR

Les Maples Leafs de Verdun, la seule équipe montréalaise à demeurer dans la course au championnat du Dominion, rencontrera les Castors de Québec dans la première partie d'une série de deux, total des points, ce soir, au Forum, pour le championnat junior de la province. Le vainqueur prendra part aux éliminations de la coupe Memorial.

Les Leafs, pilotés par Med Martel seront au complet pour la joute de ce soir, et auront une forte opposition de la part des champions québécois.

Le vainqueur de cette série rencontrera les Blue Wings de Perth, ou les Canadiens d'Halifax dans la série de détail pour la coupe Memorial. Si le Halifax élimine le Perth, la série aura lieu au Forum, si le Verdun élimine les Castors. Elle aura lieu à Québec, si les Castors gagnent. Perth et Halifax ouvriront leur série à Ottawa, demain soir.

Les arbitres pour la joute de ce soir, au Forum, seront le docteur McKinnon, de Québec et Leo Murray, de Montréal. La deuxième partie de la série aura lieu à Québec, vendredi.

Kendall donne la victoire aux Flyers

ST-LOUIS, 23. — Un point, compté par Bill Kendall, quelques secondes avant la fin de la troisième période, a donné la victoire aux Flyers de St-Louis, par le score de 1 à 0 sur le Minneapolis ici hier soir. St-Louis a donc maintenant deux victoires dans la série finale pour le championnat de l'Association-Américaine.

LE FALCONBRIDGE TRIOMPHE DU GOODYEAR, 4-0, À TORONTO

TORONTO, 23. (P.C.) — Les Falcons de Falconbridge ont égalé les chances de leur série de trois de cinq contre le Goodyear de Toronto ici hier soir, triomphant 4-0 au deuxième match de la série. La troisième joute sera disputée à Sudbury demain soir. Stimulés après avoir perdu les services de Lex Cook, leur défense-étoile, qui s'est fracturé la jambe droite à la deuxième période, les Falcons ont déclassé les torontonniens pendant la seconde moitié du match, comptant trois fois à la seconde reprise et ajoutant un but à leur total à la troisième.

Don Grosso, qui a joué à l'arrière-garde pour remplacer Cook, a mené l'attaque des vainqueurs. Le petit Italien a aidé trois de ses coéquipiers à compter les trois premiers buts, et c'est lui qui a porté le score à 4-0 à la troisième reprise. Sutcliffe, du Goodyear, était en train de purger une punition lorsque Art Stuart a compté le premier point. Un peu plus tard, Grosso a fait deux brillantes courses pour ensuite donner à Bellinger et Brady les passes qui ont permis à ceux-ci de compter à leur tour.

Wiggie Higginbottom a été invincible dans les buts des visiteurs. Il a été particulièrement brillant à la première période, où les torontonniens ont attaqué à peu près sans répit, le bombardant de tous côtés. Son blanchissage est richement mérité.

FALCONBRIDGE — Buts: Higginbottom; Défenses: Cook et Dixon; Grosso, Subs.: Stuart, Cooper, Loren; Centre: Hastie; Ailes: Hodges et Bellinger.

TORONTO — Buts: McQueston; Défenses: Sutcliffe et Draper; Centre: Boyle; Ailes: Metz et O'Brien; Subs.: Bowman, Whittaker, Robinson, O'Flaherty, Jennings, Primeau.

Arbitres: Dinty Moore, Fort-Collins et Alex McKinnon, Sudbury.

Première période

as de point.
 Punitions: Cook, Whittaker (2).

Deuxième période

1—Falconbridge: Stuart (Dickson-Grosso) 14.55
 2—Falconbridge: Bellinger (Grosso) 18.27

3—Falconbridge: Brady (Grosso) 18.27

Punitions: Draper, Sutcliffe.

Troisième période

4—Falconbridge: Grosso 13.43

Punition: Bowman.

La commission va reconnaître qu'il a droit au titre

L'échevin Dave Rochon, de la commission athlétique, avant de partir pour Québec, hier, a déclaré que Vic Christie, le jeune lutteur californien, qui battit Yvon Robert, récemment, à Toronto, en lui brisant la clavicule, serait reconnu champion du monde à Montréal s'il daignait se présenter devant la commission locale et signer un contrat, par lequel il s'engagera à accorder un match-revanche dès que celui-ci retournera dans l'arène. Quant à la ceinture, que détient Robert, et qui est l'emblème du championnat mondial, la commission ne saurait le forcer à la remettre à Christie, vu que le trophée a été donné par la American Wrestling Association.

Conséquemment, Christie sera reconnu champion par la commission locale, s'il remplit les conditions précitées. En attendant, Jack Ganson est à Hamilton en tête à tête avec le Californien, qu'il tente de lancer en finale, lundi prochain, au Forum, contre Cliff Olson, le "bri-seur de jambes".

DETROIT, 23. — George Sutka 191, Wyandotte, Mich., bat aux points Junior Munsell, 191, Oklahoma City, (10).

Un rafraîchissement qui aide à continuer la tâche

BUVEZ!
Coca-Cola



NOUVELLES et commentaires SPORTIFS par ZOTIQUE L'ESPERANCE

DEUX DE SUITE, DIT CECIL HART

"Notre victoire a crevé le coeur des Black Hawks. Nous gagnerons maintenant la série dès demain soir à Chicago", a déclaré Cecil Hart, dans les quartiers-généraux du club Canadien, après la joute. Tous les Tricolores jubilaient quand ils firent leur entrée dans la chambre mais ils se calmèrent rapidement. Ils étaient fatigués. Ils s'enfoncèrent dans leur siège, enlevant leurs vêtements mouillés. Seul, Wilfrid Cude, fit la tournée et serra la main de tous les joueurs en disant à chacun: "Tu as gagné la partie, jeune homme". Un large sourire ornait la figure de Toe Blake. Cliff Goupille fut félicité par tout le monde. Le "Rouge" reçut les compliments modestement, tout en admettant qu'il avait eu à travailler fort et qu'il avait perdu sept livres au cours du duel. Mais Goupille n'est pas à plaindre. Il pèse encore 200 livres.

Dans un coin de la chambre, Aurèle Joliat se tenait debout. Il ne parlait pas mais on pouvait lire dans sa figure qu'il jouissait de cette victoire plus que tout autre. Pour la première fois depuis 16 saisons, Joliat ne débute pas dans une série éliminatoire. Joliat ne jouera pas à Chicago demain, mais sera à son poste quand le Canadien parviendra à la semi-finale, s'il se rend là. Les joueurs demandèrent souvent quel était le score de la partie de New-York? "J'espère qu'ils joueront du supplémentaire jusqu'à samedi matin", dit Hart, car lorsque nous leur feront face, ils seront tellement épuisés que nous serons certains de rencontrer Boston ou Toronto, dans la finale". Dans les quartiers-généraux du club Chicago, tous les joueurs ont prédit: "Nous les battons sur notre glace". Stewart a ajouté: "Vous nous reverrez ici samedi". Stewart a été dégoûté du travail des arbitres.

LE LONG DE LA PROMENADE

La joute fut spectaculaire. Le Canadien dépensa beaucoup de ressources pour égaler le score à deux reprises et finalement triompher au cours des trois dernières minutes de jeu. Chicago a également prouvé un beau courage en égalant deux fois les chances, dans la troisième reprise.... Toe Blake a compté pour une moyenne de .750.... Quatre fois, il fut seul devant Karakas, trois fois, il scora.... Karakas bloqua 11 lancers dans la première période, 11 dans la 2e et 12 dans la 3e pour un total de 34 arrêts.... Cude fit 9 arrêts dans la 1ère, 9 dans la deuxième et 13 dans la dernière, pour un total de 31.... L'absence de Marty Burke a attristé la chambre du Canadien.... Marty avait fait tellement son possible depuis son retour de Chicago.... Louons le beau courage de Polly Drouin qui exigea pour jouer malgré une fracture à la main.... Deux fois, Hart et Savard allèrent le trouver et tentèrent de le décourager, lui affirmant qu'il était très dangereux de jouer dans un tel état et qu'un autre accident pourrait le rendre infirme pour toujours.... Mais Polly déclara tout simplement: "Je veux jouer".... Et pour un type qui n'avait pas évolué depuis deux semaines, Polly a affiché une rapidité extraordinaire.... La joute de demain soir sera irradiée par le poste C.H.L.P.... Bill Simms sera l'annonceur et il aura recours à son superbe système de reproduction télégraphique.... Un poste de Chicago radiodiffusera également la partie.... Johnny Gagnon et Armand Raymond furent légèrement blessés.... Gagnon se démit un poignet à la fin de la première période.... Raymond tenta de bousculer Earl Siebert au début de la troisième période mais Siebert le vit venir et l'enfonça dans la bande.... Raymond quitta le jeu et on crut pour un instant qu'il avait l'épaule fracturée.... Raymond se mit en évidence au cours de la deuxième période.... Babe Siebert fut encore le pivot des jeux de puissance.... Buswell évolua solidement à la ligne bleue.... Goupille et Raymond appliquèrent les coups d'épaules.... Goupille n'en ménagea pas, dans ce domaine.... Pete Lépine joua agressivement.... Johnny Gagnon fit de l'excellent travail en surveillant Paul Thompson et en participant à trois buts.... La série de passes entre Gagnon et Siebert qui permit à Toe Blake de compter son premier point fut la plus belle et la plus rapide, vue au Forum, cette année.... Goupille démontra une fois de plus qu'il ne craignait pas personne et frotta même les oreilles d'Earl Siebert vers la fin de la joute.... Siebert retint Goupille durant plusieurs secondes et le "Rouge" se vengea et donna un puissant coup de coude sur une oreille de Siebert.... Goupille fut puni mais Siebert méritait aussi une punition.... Le Canadien voulut que le jeu fut ouvert.... Dès les premières minutes de jeu, il attaqua quatre de front.... Le Chicago insista pour se retirer sur la défensive mais en fut incapable.... Il dut bientôt imiter les tactiques du Tricolore et sous ce rapport, le club local se montra supérieur....

La détermination mène à tout.... Elle couronne les succès de Blake.... Mike Karakas se plaignit que les "flashes" des photographes l'ennuyaient terriblement.... Il demanda au président Frank Calder de les chasser.... Calder vit les cameramen, leur fit part des remarques de Karakas.... Les photographes acceptèrent de ne poser que dans le coin de Cude.... Babe Siebert ne bouscula point.... Son genou n'est pas encore en parfaite condition.... "Seulement un train pourra le briser", dit cependant Babe.... C'était la première depuis plusieurs années, que de si nombreux points étaient scorés dans une joute éliminatoire.... Tommy Osborne, champion poids lourds britannique, mit la rondelle au jeu.... Le Canadien saute dans le train pour Chicago cet après-midi à trois heures, pour un voyage de plus de 20 heures.... Ils seront de retour vendredi soir.... Tous anticipent une dure partie pour demain soir....

Dan Bulger ne prend pas part au "Lincolnshire" aujourd'hui

LINCOLN, Angleterre, 23 (P.C.) — Dan Bulger, vainqueur du Cambridgeshire, en 1936, a été retiré dans le Handicap Lincolnshire qui est disputé aujourd'hui. C'est le premier spécial de la saison.

D'autres chevaux qui furent retirés furent:

Pike Barn, à J. P. Hornung;

Broad Oaks, à W. Hutchison;

Mino, à Frank Hardy;

Marmaduke Jinks, à Mlle Dorothy Padget;

Gibbons, à B. Warner.

Il reste trente-sept chevaux éligibles. Les partants douteux sont: Pampus Grass, Gloom, Cocus, Torlanie, Lanarmon et Scarlet Princess.

Galsonia, à C. Jarvis, et Bel Ami, à l'honorable Mme Charles Winn, sont favoris conjoints, cotés à 10 pour 1.

Champion Juvénile de la ligue Rochon



Voici le club de hockey Noé Bourassa, champion de la ligue Dave Rochon, section juvénile. Il a fini la saison avec 8 victoires, deux défaites, comptant 60 points pour n'en laisser compter que 15 contre lui. Il a blanchi ses adversaires à quatre reprises. On voit, sur la rangée d'en arrière, de gauche à droite, M. Jubinville, surintendant du rond St-Michel, P. Pélouquin, R. Ladrière, capitaine, J. R. Bourassa, président honoraire, G. Thérault, R. Moreau, G. Ladrière, gérant, rangée d'avant, de gauche à droite, R. Meloche, R. Boosara, D. Hillen, H. Mooney, H. Reid, J. Muncaster, A. Kenworthy, C. Mooney. Deux joueurs n'apparaissent pas sur la photo: R. McGuire, A. Stevenson.

Potins de baseball

Les Cardinals de St-Louis avaient congé aujourd'hui.... Les Browns ont gagné leur cinquième partie consécutive hier.... Joe Kuhel, le nouveau premier-but, des White Sox, débute pour ces derniers aujourd'hui alors que les Cubs feront la lutte au club de Jimmy Dukes.... French et Lee, lanceront, contre Whitehead et Stratton.... Les Phillies ont été blanchis par 2 à 0 par le Memphis.... Bill Knickerbocker est rétabli d'une grippe au camp des Yankees.... Frank Crosetti est encore au rencart pour cause de blessures.... Cleveland observera aujourd'hui Bill Novak que les Giants lui ont enlevé.... Novak jouera pour Jersey-City qui rencontre Cleveland, aujourd'hui.... Harry Eisentat est la sensation des lanceurs au camp du Detroit.... Trois Canadiens se signalent dans les camps ce printemps.... Ce sont Joe Krakauskas, Goodwin Rosen et George Selkirk.... Selkirk gagne environ \$18,000 par saison avec les Yankees.... Krakauskas lance pour le Washington et Rosen est une brillante recrue des Dodgers de Brooklyn.... Rosen est un ancien mascotte du club de baseball de Toronto.... Krakauskas lance chez les amateurs et les semi-pros à Brantford, Ontario.... Rosen a toujours frappé pour une moyenne de .300 dans l'Association-Américaine, durant cinq saisons.... Il frappa 38 deux-buts, 8 trois-buts et 11 coups de circuit l'été dernier.

Cal Rainy gagne à Coral Gables

CORAL GABLES, Floride, 23.— (P. A.) — Cal Rainey, un poulain qui a peu accompli depuis sa victoire du 5 janvier dernier, a repris sa meilleure condition physique, cet après-midi, à Tropical Park, pour porter un vilain coup à ceux qui jouent les favoris. Le porte-couleurs de l'écurie Oriental, dirigé par l'entraîneur Pat Knebelkamp, a battu le favori Happy Code, à Buddy Hirsch, par une demi-longueur. Our Ketcham, à Mme C. S. Bromley, a fini troisième, trois longueurs plus loin.

Conduit d'une façon énergique par Arthur Cooper, le vainqueur a parcouru les six furlongs en 1.12 et il a donné \$13.60 pour \$2. Happy Code, qui aurait pu faire un double pour son propriétaire et l'apprenti Lucas Dupps, a fermé à 3 pour 4. Seulement cinq chevaux de la division de trois ans ont répondu à l'appel du juge au départ. Bloomer Girl et Grand Light ont fini dans l'ordre énuméré.

READING, Pa., 23. — Chief Thunderbird, 220, Vancouver, B.C., bat Sammy Cohen, 230, Chicago, 11:58.

MINNEAPOLIS, 23. — Jim Londres, 202, St-Louis bat Ray Steele, 212, Glendale, Calif., (une heure).

Le Pari Double

Voici les prix, que le pari double a rapportés, hier après-midi, sur les pistes opérant aux États-Unis:
A Tropical Park—\$34.40.
A Oaklawn Park—\$69.40.
A Fair Grounds—\$97.80.
Quinella—\$21.40.

Eligibilité de 22 pur-sang au derby de la Louisiane

NOUVELLE-ORLÉANS, 23. (PA) — Vingt-deux chevaux, y compris les meilleurs trois ans qui ont fait la campagne de la Nouvelle-Orléans, restent éligibles au Derby de la Louisiane, qui sera disputé dimanche prochain au Fair Grounds. Les entrées finales ont fermé samedi soir et le secrétaire Dick Leigh a déclaré qu'il ne serait pas surpris que 18 chevaux répondraient à l'appel du juge au départ.

Plusieurs chevaux qui ont pris part aux campagnes de la Floride et la Californie ont été nommés et il en viendra aussi de Hot Springs. Ceux-là se préparent au Derby de l'Arkansas et comme il faut peu de temps pour faire le voyage de Hot Springs à la Nouvelle-Orléans, on considère que la part du lion d'une bourse de \$12,000 vaut la peine d'être risquée sans compter que l'effort de dimanche fera grand bien à un cheval de trois ans.

Seulement deux éleveurs qui ont déjà gagné le Derby de la Louisiane seront représentés. Ceux-là sont l'Ecurie Millsdale, qui a compté l'an dernier avec Grey Count, et A. G. Tarn, du Canada, qui a compté avec Rushaway en 1936.

Voici la liste des nominations:

Allenwood, Anthology, Abanico, Bourbon King, Bunny Baby, Bost, Dolly Val, Farrell, Feng, Hastings View, Hi Cliff, Mountain Ridge, Miss Mars, Pelter, Prince Argo, Sir Raleigh, Sir Ally, String Along Spillway, Wise Fox, William Palmer et We-call.

Les préparatifs au Derby se continuent et on anticipe une foule énorme car des excursions sont organisées, venant de plusieurs grands centres de la Louisiane. Il y aura une forte délégation de la capitale, Bâton Rouge, et on s'attend à de nombreux amateurs de Shreveport.

Il est probable que l'entrée de Mme Creech, composée de Sir Ally et Miss Mars sera favorite du public. Le premier a surtout fait sensation à l'entraînement. Mme Creech est déjà en tête des établissements qui ont fait la campagne de la Nouvelle-Orléans. Elle a déjà plus de \$15,000 à son actif et une victoire dans le Derby, qui sera d'environ \$10,000, lui donnera les honneurs de la réunion.

Les entraîneurs qui ont passé l'hiver ici se préparent en même

Joutes d'exhibition

A LOS ANGELES
Chicago (A) . 000 010 000—1 6 4
Chicago (N) . 220 000 21x—13 14 0
Cox, Glick, Doherty et Sewell;
Carleton, Bryant et O'Dea.

A BRADENTON
St-Louis (N) . 201 002 022—9 11 1
Boston (N) . 005 200 02x—13 17 5
P. Dean, J. Dean, Cooper et Owen;
Lanning, Hutchison et Mueller.

A SARASOTA
Louisville (AA)
010 000 200 01—4 11 3
Boston (A) 020 010 000 00—3 7 1
Mendows, Shaffer et Holbrook;
Kinghofer, Marcum, Bagby, Midkiff et Désautels.

A LAREDO
St-Louis (AL) 020 200 000—4 6 6
San Antonio (TL)
000 000 200—2 10 2
Bonetti, Cole et Sullivan, Heath;
Olsen, Perez, Bidilli et Hornsby.

A BATON ROUGE
Philadelphie (A)
000 100 000—10 9 0
N.-York (N) 000 020 000—2 6 1
Kelley et Hayes; Gumbert, Lohrman, Brown et Mancuso.

A SEHRING
Kansas City (AA)
090 100 005—6 11 2
Newark (H) . 022 000 200—5 10 0
R. Miller, Yocke, Piechota et Breese;
Lundell, Page, Makosky et McCullough.

A ORLANDO
Cincinnati (N) 031 000 002—6 7 0
Washington (A)
000 000 210—3 7 0
Hollingsworth, R. Davis et V. Davis;
W. Ferrell, Deshong, Appieton et R. Ferrell, Early.

A ST. PETERSBURG
Brooklyn (N) 000 000 000—6 5 0
N.-York (A) . 001 040 20x—7 10 0

A THOMASVILLE
Nashville (SA) 000 000 000—0 5 2
Baltimore (IL)
032 000 00x—5 8 1
Memphis (SA) 000 020 000—2 8 1
Philadelphie (LL)
000 000 000—0 6 2

La ligue de hockey Dave Rochon

La Ligue vient de terminer sa plus glorieuse saison de hockey après avoir joué 128 joutes, ce qui est un record dans l'amateur. Celle-ci, au dire du public du quartier St-Michel et de toutes les autres divisions environnantes, est la plus belle ligue qui a jamais figurée dans toutes les patinoires publiques de la ville, au point de vue du sport de la vitesse et de la beauté de toutes ses joutes. La ligue a aussi développé plusieurs vedettes qui feront l'an prochain, parti des grands circuits de la province, qui est le but de cette organisation, qui opère 20 clubs divisés en trois sections: Inter-médiaire, Junior, Juvenile. Dans l'Inter-médiaire, le Stadacona remporte la palme de la cédule régulière, mais perd les éliminatoires au Wing Wheelers qui remporte le championnat de la série Inter-Club. Chez les Juniors, le Gorman All Star finit glorieusement en remportant la palme des séries régulières et éliminatoires. Les jeunes ne le cèdent en rien à leurs aînés et le Noé Bourassa remporte haut la main sur la saison régulière et les éliminatoires chez les Juveniles. La direction de la ligue profite de l'occasion pour remercier le public et ses membres de l'esprit sportif qu'ils ont montré durant toute la saison, ce qui contribua au grand succès de cette ligue.

temps à l'exode vers le nord. Nombre d'établissements se rendront au Kentucky, mais d'autres iront directement à Chicago où la piste de Aurora, qui appartient au syndicat Cattarinsh-Eddy-Dandurand fera l'ouverture de la saison de l'Illinois, le 2 mai prochain.

Maxie Berger vient près de knockouter Enrico Venturi

NEW-YORK, 23. — L'une des plus étonnantes victoires du casier de Maxie Berger, champion poids léger du Canada, est bien celle, qu'il a remportée, hier soir, sur Enrico Venturi, classé troisième poids-léger du monde, et que le boxeur montréalais a battu de façon décisive dans un assaut de huit rondes.

Le match, qui eut lieu au Coliseum du Bronx, avait attiré l'affluence la plus considérable encore prise par un événement pugilistique et l'amphithéâtre était rempli à sa capacité. Plus de 15,000 personnes furent donc témoins de la bataille, qui fut celle de Berger presque du commencement à la fin. Dans les rondes deux et quatre, Berger vint à un cheveu près de knockouter Venturi, qu'il maltraita sans marchander. On croit que le Montréalais obtiendra, à la suite de cette brillante victoire, un match pour le championnat du monde.

Plus de 175,000,000 de voyageurs en 4 mois

PARIS, 23. — (P.C.-Havas). — Plus de 175 millions de voyageurs — exactement 175,446,407 — ont été transportés par le Métropolitain au cours du dernier trimestre de 1937. Le nombre des voyageurs est cependant plus élevé que n'indiquent ces statistiques, car les billets d'aller et retour sont comptés seulement pour une unité dans les totaux.

Pont de 2,000 ans

PARIS, 23. — (P.C.-Havas). — Le Pont du Gard, un des plus célèbres monuments que les latins laissèrent en Gaule, vient de subir une réfection qui a nécessité des travaux extraordinairement compliqués. Les travaux qui durèrent plusieurs mois sont actuellement complètement terminés, et le pont vieux de près de deux mille ans peut désormais affronter sans peur les "poids-lourds" de la route.



L'annonce récente dans notre colonne cynégétique et canine d'un souper à l'habitant probable, par le club de Beagles Ta-t-O Inc. est maintenant confirmée. La venue est au Café St-Jacques, 415 rue St-Catherine Est, près de la rue St-Denis, sous la présidence du Dr J.-H. D. Champagne.

L'organisation, composée du recordier en chef J.-Amédée Thouin, Dr G. Etienne, O. H. Lavoie, Jos. Chapat, Dr G. Plamondon, Dr D. Forest, n'a rien négligé pour faire de cette soirée, un événement sans précédent.

Autour des tables on verra: l'échevin Adélard Rivest, de Montréal-Est, MM. Raoul Gariépy, Édouard Rivest, de l'Imperial Oil, le Dr D. Boisselair, H. Rochon, de la Hupmouille, Dr L.-O. Geoffroy, J.-S. Viger, de la Revue au Grand Air, W. Thouin, etc.

Le programme sera exécuté par M. Conrad Gauthier et sa troupe. M. Ernest Loiseleur y sera aussi. Le club Ta-t-O continuera ses activités par la fête annuelle des sucres, à Mariville, à la cabane de M. Goineau.

Pour toute information concernant le souper, veuillez vous adresser chez les Drs Etienne et Etienne, 1225 rue Drummond, T.É. MA. 6792.

La date de la prochaine exposition canine est toujours fixée au 21 mai prochain à la salle Riado, 5711 Avenue du Parc. Cette exposition sera pour toutes les races et sous la présidence de M. H. Smallembe.

Le plus grand journal canine de ce côté-ci de l'océan, est le Dog-World de Chicago. Sa plus grande circulation est à New-York ensuite Illinois, Pennsylvanie, Ohio, Californie, Canada, Michigan, Massachusetts (9) Indiana (10), New-Jersey.

Etats-Unis.—Il y a eu en 1937, 317 expositions dites "spécialisées", ou exposition d'une race, et 197 expositions de toutes les races. Ce qui

VAN ROBOYS SE SIGNALE AU BÂTON, AU CAMP DE LAKE WALES

LAKE WALES, 23.—Rabbit Maranville, le fougueux gérant des Royaux de Montréal, a endossé un uniforme hier et il s'est joint aux substituts, qui ont joué une partie de neuf manches contre les réguliers.

Maranville est fort satisfait de la tenue de Maurice Van Robays, la recrue d'Ogdensburg, qui a bombardé les offrandes des lanceurs.

qui lui ont fait face dans tous les coins du terrain. Van Robays a été le champion frappeur de circuits de la ligue Can-Américaine la saison dernière, attrapant 43 circuits pendant la campagne régulière.

Tous les Royaux, à l'exception de Crip Polli et Dave Harris, étaient arrivés au camp et ils ont pratiqué se montrant enthousiasmés du terrain.

fait qu'en tout, 87,394 chiens ont concouru en 1937.

La plus grosse exposition de chiens est toujours celle de "Morris et Essex Kennel Club". Cette année, elle aura lieu le 28 mai, à la Giralda Farms, Madison, New-Jersey (champion de poon). Il y sera distribué \$20,000 en prix. 72 races seront représentées. Les juges sont au nombre de 52. Il y aura 48 ronds (rings) pour juger. Bob Ross, de Montréal, jugera les chiens de race dits Labrador.

Le Dr Ashe Lockhart, fameux vétérinaire et manufacturier de sérum, estime que plus de \$20,000,000 ont été investis dans les hôpitaux pour les chiens, en Amérique.

Un écrivain de grande renommée demande dans une publication anglaise: Est-ce que le Kennel Club a perdu confiance envers les exposants?

Un autre écrivain se plaint que les éleveurs exposent leurs chiens quand ils sont atteints de maladie dite "distemper" ou que cette maladie est dans leurs chenils. Enfin, un autre écrivain demande si un juge devrait se laver les mains avant d'ouvrir la gueule des chiens, pour ne pas transmettre les maladies d'un chien à l'autre?

DEUX FAMEUX CHIENS BEAGLE DECEDES

Champion "Heather Downs Penman", propriété de G. W. Thompson, d'Indianapolis, vient de mourir d'un accident. En 1935, il fut déclaré par J. W. Hillman, le meilleur chien dans les 10 plus grandes exhibitions. L'autre est "Ch. Foxcatcher Merryman", lequel en 1937, gagna le prix du A. K. C. pour le plus grand nombre de prix remportés dans les groupes de hounds. Il a été exhibé 92 fois et remporta 53 fois meilleur hound et 25 fois le meilleur du groupe.

NEW-YORK, 23. — Maxie Berger, 141, Montréal, bat aux points Enrico Venturi, 141, Italie (8).

MILWAUKEE, 23. — Sammy Angott, 132 1/4, Louisville, bat aux points Jackie Wilson, 126 1/4, Pittsburgh, (10).

JOS BRAS-DE-FER

Ils s'engagent mais les noms qu'ils donnent ne sont pas rares, loin de là.

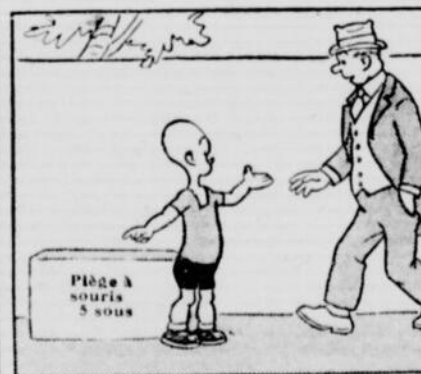
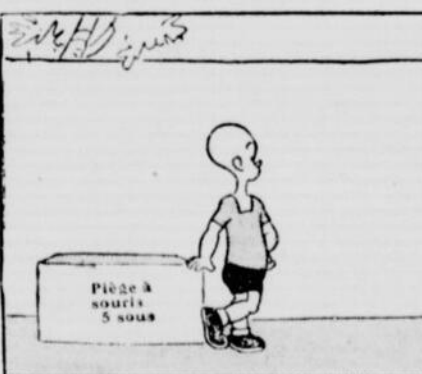
Leduc et Jodoin



HENRI

Qui veut trop prouver ne prouve rien, dit le proverbe.

Piège efficace



TARZAN

Les noirs préfèrent plaire à l'arbre-dieu qu'au démon invisible.

La guerre entre les dieux



Tarzan comprit qu'il ne pouvait plus reculer dans son entreprise. De nouveau, il cria du haut de son arbre: "Je suis le démon des arbres. Libérez votre prisonnier, sans quoi je devrai vous punir pour avoir refusé de m'écouter."



Les sauvages furent alors en proie à un dilemme. Ils voulaient garder leur prisonnier pour l'immoler près de l'arbre-dieu qu'ils adoraient, mais d'autre part, s'ils n'écoutaient pas le démon qui leur parlait, celui-ci prendrait sa revanche.



Il était évident pour eux que la guerre existait entre les deux dieux. Lequel devaient-ils écouter? S'ils n'obéissaient pas leur sacrifice humain à l'arbre-dieu, il serait irrité. S'ils désobéissaient au démon, il en serait de même.



"Enfuyons-nous avec notre captif," suggéra l'un d'eux. "L'arbre-dieu est le plus puissant et il nous protégera contre la rage du démon." Les autres n'avaient pas le temps de répondre que Tarzan se demandait ce qu'il ferait.

LE GARS DE LA MARINE

La perspective du voisinage des requins n'inquiète pas le père du gars de la marine.

Baguettes de tambour



ARMAND ET LES PIRATES

La femme-dragon a les pieds attachés à un arbre et les bras à un câble que tire une machine.

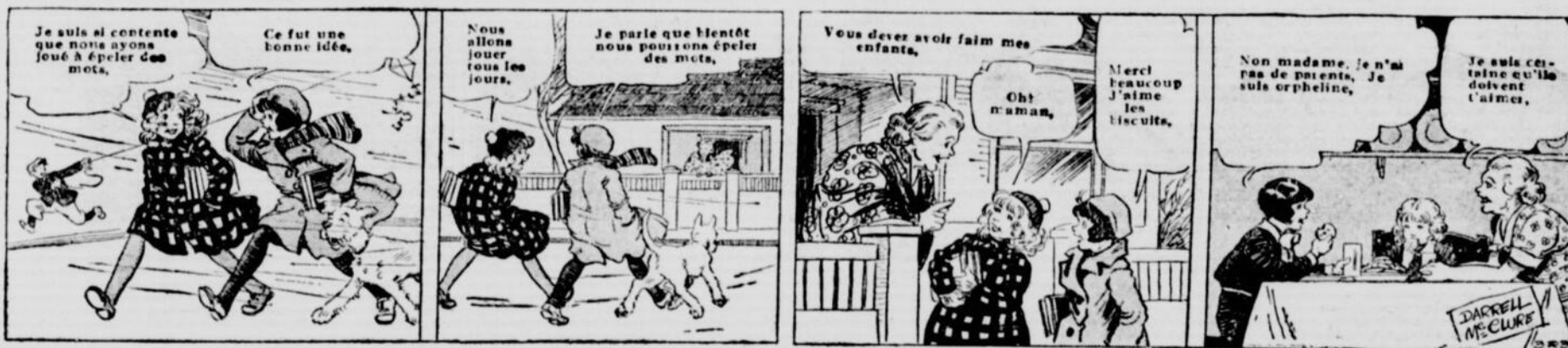
Le supplice



JEANNINE ET PATAUD

Jeannine est toujours prête à aider ses petites amies.

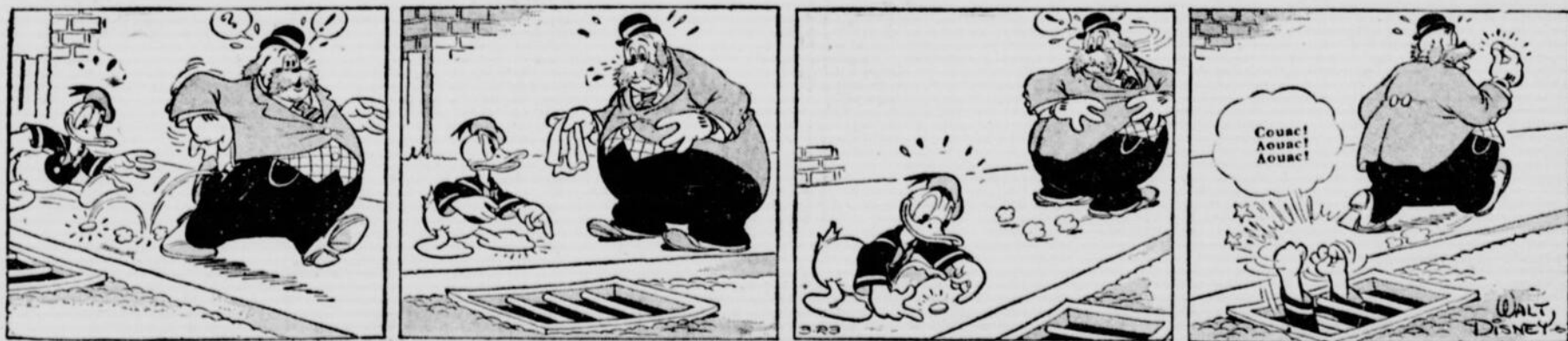
Le thé à trois



LE CANARD DONALD

Le Riche perd une pièce de monnaie que Donald voit aussitôt mais...

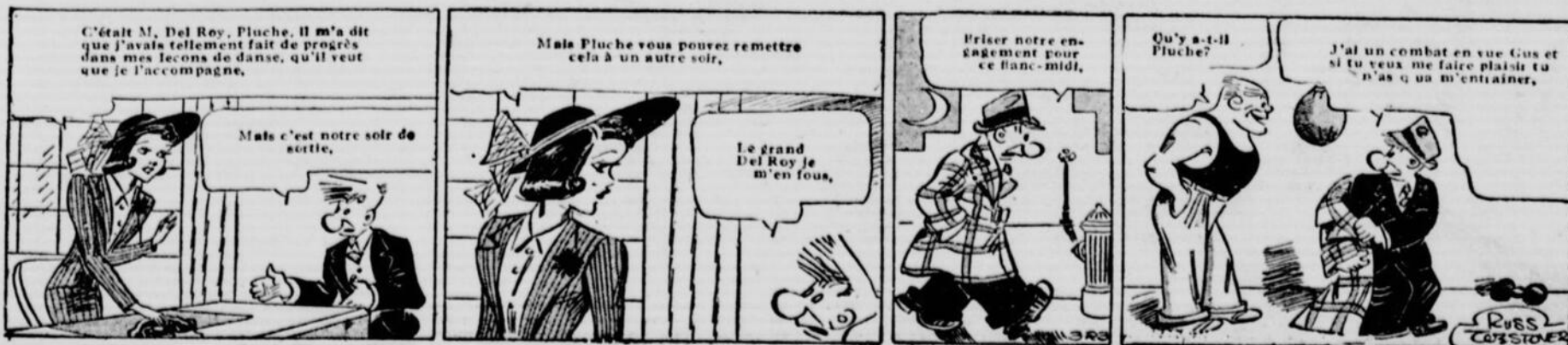
La source du mal



MARGOT TRAVAILLE TROP

Pluche veut apprendre la boxe pour donner une leçon de boxe au professeur de danse.

Pluche se prépare



10,000 PERSONNES TÉMOINS DE LA VICTOIRE

(LIRE EN PAGE 23)

La première partie des éliminations revient au Canadien



MIKE KARAKAS, gardien de buts du Chicago, a été attiré hors le filet par une échappée de Mantha, qui passe entre lui et le filet. Karakas git sur la glace, écrasant la rondelle sous lui, pendant que deux autres Eperviers sont également abattus: Cully Dahlstrom, à gauche, et Bert Connolly à droite. Levinsky tourne le dos à la scène, dans le fond.



Une seconde dramatique! Cude vient d'être déjoué par Gottselig, que l'on voit immédiatement à droite du filet, pendant que Earl Siebert, contourne les buts, encore plus à droite. En avant de Cude, tombé sur la glace, on aperçoit Babe Siebert, Roger Jenkins et toujours vers la gauche Louis Trudel.

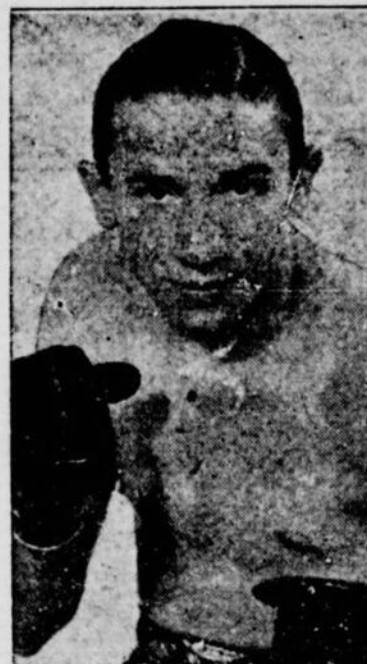


Non seulement Haynes, à gauche, et Blake à droite lèvent leurs bâtons pour chanter le point, qu'ils viennent de compter dans la troisième période, mais ils ont la satisfaction de voir Mike Karakas, le Cerbère des Hawks, s'écraser futillement dans sa cage pour tenter de bloquer leur charge victorieuse. Gagnon, qui participa à ce point, est en quelque part dans le coin, de l'autre côté du filet, probablement aux côtés de Siebert, la sentinelle des Hawks.



cude, à genoux sur la glace, bloque un dur lancer de Earl Seibert, joueur de défense des Hawks, pendant que Goupille se prépare à "couvrir" un adversaire, qui a surgi on ne sait d'où et que l'on aperçoit à gauche. — (Photos de cette partie par l'artiste de la "Patrie").

Beau triomphe



MAXIE BERGER, le champion poids-léger du Canada, a remporté un éclatant triomphe sur le formidable champion Enrico Venturi, le battant aux points, dans un combat de huit rondes, hier soir, à New-York.

Il est blâmé



LARRY MOLYNEAUX, défenseur recrue des Rangers, a été le bouc émissaire de la défaite de son club hier. Il purgeait une punition mineure quand Sorrell compta le point décisif dans la deuxième période supplémentaire.

"Casey au bâton"



La fameuse pièce de baseball "Casey au bâton" a été écrite par George Davys qui a célébré ces jours derniers son 78e anniversaire de naissance, à Rowe, Mass. Voici l'auteur de "Casey at the Bat".